UNE VIE DANS L'ETAT

Chapitre 1er : de l'appel de Dieu à l'appel de l'Intérêt Général

1965-1974

Je suis titularisé le 1er février 1975 comme inspecteur ''du travail et de la main-d'œuvre'' du Bas-Rhin et par cette décision du ministre de l'époque, Michel Durafour, j'entre dans l'un des nombreux corps de fonctionnaires de l'État de catégorie A, c'est-à-dire celle des cadres d'autorité de la fonction publique, les officiers, comme me le dit monsieur Rhoerbein, responsable du service administratif et de la gestion du personnel de la Direction du travail de ce département d'Alsace. C'est à Strasbourg, en effet, que je suis nommé, selon nos souhaits ; Monique et moi, nous y habitons depuis 1970, année de notre mariage et de notre installation à Strasbourg, où j'y avais terminé mes études de droit et de sciences politiques à la Faculté de droit et à l'Institut d'Études Politiques et où elle avait obtenu sa mutation dans un établissement de l'entreprise Olivetti où elle travaille.

J'ai donc choisi de servir l'État, au Ministère du Travail, dans le corps de l'Inspection du Travail.

Le stage en usine qui décida de mon avenir

C'est l'aboutissement d'un long cheminement depuis un jour de 1967 où, grand séminariste en 3° année de théologie au Grand Séminaire de Besançon, j'ai eu à suivre, dans le cadre de notre préparation au sacerdoce, un stage d'un an « hors les murs ». J'ai 25 ans. Nous pouvons choisir entre une année dans une paroisse ou une année dans le « monde du travail ». En effet la formation des prêtres au Grand Séminaire a fortement évolué ces dernières années - là sous l'influence du Mouvement des Prêtres Ouvriers au début des années 1950, des laïcs chrétiens engagés dans les mouvements d'action catholique, mais aussi dans l'action syndicale et politique, les ''chrétiens de gauche'', mais aussi à la demande des séminaristes eux-mêmes, si bien que beaucoup de Grands séminaires font leur « aggiornamento » avant Vatican II. Nos maisons s'ouvrent sur le monde, comme on disait. Auparavant c'était une formation en vase clos dans les petits comme dans les grands séminaires. Une anecdote plutôt douloureuse illustre la fermeture d'alors : en octobre 1955, je suis en classe de 5° au petit séminaire de Maîche (Doubs), à 5 kilomètres de mon village natal, Charquemont. Ma sœur aînée, Ghislaine, va se marier le 15 octobre, c'est un évènement heureux, mais le père Charles, supérieur du séminaire, refuse de m'autoriser à participer à cette fête familiale. A cette époque, le règlement est strict, nous ne pouvons sortir, voir notre famille qu'une demi-journée par mois, le dimanche après la grand'messe, vers midi, avec obligation de rentrer pour les Vêpres à 16h.. !! Alors un mariage ? Il ne peut en être question, source de trop de tentations… !? Mes parents, très attachés à ce que je devienne prêtre, très déférents aussi à

l'égard de l'autorité ecclésiastique, s'inclinent sans protester, semble-t-il. Je me souviens que ce jour-là est un merveilleux samedi d'octobre, avec un ciel bleu sans nuages...je me soumets ou je suis soumis à.… la volonté de Dieu… ? Mais à partir du début des années soixante les choses commencent à bouger, Pie XII, le pape qui a condamné les prêtres ouvriers en 1954, meurt en 1958 et le cardinal Angelo Roncalli, élu pape sous le nom de Jean XXIII, dit le « bon pape Jean », lui succède et lance l'idée de réunir un concile. Ce sera Vatican II qui, sous son pontificat et celui de son successeur, Paul VI, réformera l'Église profondément. Le vent de l'ouverture au monde se lève sur l'Église et commence à souffler fort en particulier dans les séminaires ! Une autre anecdote le montre : en 1962, devant nos parents – maman est en pleurs – avec beaucoup de mes camarades de 2° année du Grand séminaire de philosophie de Faverney (Haute Saône), devant les amis et condisciples, nous prenons notre premier engagement, à 20 ans ! nous acceptons de revêtir la soutane et donc de nous présenter aux yeux du monde comme futur prêtre ! Et c'est ainsi qu'en novembre 1963, après ma 1° année de théologie à Besançon, je me présente en soutane à Colmar pour aller faire mon service militaire dans l'Armée de l'Air, en Allemagne, sur une base aérienne près de Fribourg-en-Brisgau, la B.A. 136 de Bremgarten. 16 mois plus tard, je retrouve la vie civile et le Grand séminaire de Besançon pour entreprendre la 2°année de théologie. Je suis en soutane, mais je suis le seul et l'un de mes camarades, me toisant, refuse de sortir en ville avec moi, si je porte la soutane ! l'ouverture au monde est en marche ! À bas la soutane, vive le clergyman et encore ! très vite, vive l'habit civil avec une simple petite croix sur le revers du veston ! Et encore ! Surtout la formation à la préparation au sacerdoce se transforme. Désormais, elle comprend obligatoirement une année de stage à l'extérieur, « dans le monde », en paroisse ou dans le « monde du travail ». Fréquentant depuis l'âge de 12 ans des prêtres, vicaires et curés de paroisse, prêtres professeurs au Petit et au Grand séminaire, religieuses des Sœurs de la Charité, je choisis plutôt de faire mon stage, non pas dans une paroisse, mais au milieu de celles et ceux qui sont dans la vie active, au travail. Je viens de terminer la 3° année de théologie, nous sommes en Juin 1967, je cherche du travail. Une raison plus impérative encore me dicte ce choix. Après 16 mois de service militaire, je retrouve le Grand séminaire avec la volonté de me préparer au sacerdoce et pour cela, d'étudier, d'assimiler l'écriture sainte, la philosophie de Saint Thomas d'Aquin et la théologie. Mais chaque dimanche soir, je vois revenir « du monde » beaucoup de mes condisciples, en tête le futur évêque de Troyes et d'Orléans - qui ont passé le week-end en paroisses avec des curés , des vicaires, des aumôniers « d'avant-garde » et/ou avec des militants d'action catholique (surtout) et de surcroît syndicalistes, plutôt CGT, CFDT...que « CFTC maintenue » ou –CGT-FO d'André Bergeron...J'avoue que j'en suis agacé tout en étant attiré, mais à mes yeux, je ne suis pas au Grand séminaire pour ça. Et je lis alors avec délectation Jacques Maritain qui depuis sa retraite près de Toulouse, stigmatise ''ces clercs à genoux devant le monde'' dans « le Paysan de la Garonne » ! je décide toutefois d'y aller voir de plus près...au risque de me perdre !? Avec la bénédiction, plutôt réticente, de l'archevêque du diocèse de Besançon, car, dit-il, j'ai besoin de prêtres, du Supérieur du Grand séminaire, de mon « Directeur spirituel ou de conscience ». Je pars donc « dans le bas », comme les gens du Haut-Doubs appellent le secteur industriel de Montbéliard-Belfort. Après avoir cherché dans des établissements d'Audincourt, de Beaulieu, de Mandeure, de Valentigney, de Sochaux, tous dépendant de Peugeot, je rentre bredouille chaque soir, ma qualité de séminariste suscitant des réponses

polies, mais bien sur négatives ! « Enfin, Daniel, t'es naïf, on ne dit pas qu'on est séminariste ! » l'affaire des prêtres ouvriers a laissé des traces dans les esprits, notamment dans celui des dirigeants d'entreprises ! Certains de ces prêtres ouvriers (PO) n'étaient-ils pas syndiqués à la CGT, voire compagnons de route sinon adhérents du Parti Communiste Français ?! Je m'oriente alors vers la petite ville frontière avec la Suisse, Delle, 8000 habitants, dotée de quatre grands établissements industriels, chacun de plus de 400 à 500 salariés au moins, Thécla, UDD/FIM, la SID devenu plus tard GFD et enfin Amstutz/Levin et Cie. Je connais Delle depuis quelques années, car le très dynamique vicaire de la paroisse, lui aussi originaire du Haut-Doubs, organise chaque année, en été, un camp de vacances d'une quinzaine de jours pour de jeunes dellois(ses). Il a alors cherché des grands séminaristes pour l'aider dans l'encadrement et l'animation. Nous avions répondu présents, moi et un ami, chaque été, depuis 1965. Je demande conseil à l'aumônier des mouvements d'action catholique ouvrière (JOC, ACO …) du secteur et il m'oriente vers le chef du service du personnel d'Amstutz/Levin et Cie, une fabrique de poêles à mazout et de machines-outils (fraiseuses), au moins 800 salariés en octobre 1967. Dans la plus grande discrétion, je suis recruté comme ouvrier spécialisé (OS) magasinier à 2,35 F de base de l'heure ! Et c'est ainsi qu'en octobre 1967, débute mon stage dans « le monde du travail » destiné à me préparer à la prêtrise dans une usine de la métallurgie du Territoire de Belfort. Il doit durer de 9 mois à un an, d'octobre 1967 à octobre 1968, début de la 4ème et dernière année de théologie devant me conduire à l'ordination sacerdotale en juin 1969.

1967/1968 est l'année qui décida de l'orientation fondamentale de ma vie.

Me voilà, à 25 ans, plongé dans le monde du travail, en fait le monde ouvrier de l'industrie métallurgique...le magasin de pièces détachées, les ateliers, ces halls que je trouve immenses, avec ses sols noirs, ses murs et façades sales, ses machines-outils, le bruit, les vapeurs d'huile, les contremaîtres et les chefs d'équipes, la carte de pointage et la pointeuse...la sonnerie qui rythme le début du travail à 6h45, la pause casse-croute d'1/4 d'heure vers 9h, l'arrêt pour le repas de midi, la reprise à 13h30, la fin de la journée de travail vers 17h ou 18h, sauf pour ceux qui font les 2x8 ou les 3x8... un univers bien sur inconnu d'un jeune né en milieu rural et qui vient de passer toute sa jeunesse quasiment enfermé depuis l'âge de 12 ans, dans un petit, puis un grand séminaire, de septembre 1954 à septembre 1967… !, avec toutefois la parenthèse du service militaire (novembre 1963-février 1965), un monde clos lui aussi. L'équipe du magasin, c'est, avec moi, trois employés magasiniers en blouses bleues autour du chef de magasin, en blouse grise, Angelo, plus le Paul, manœuvre, au visage ravagé, qui, avec son chariot, nous approvisionne en pièces venant des fournisseurs ou livre les pièces dans les ateliers. Notre travail de magasinier consiste à les ranger, puis à les sortir à la demande des ateliers moyennant un bon de commande signé de la hiérarchie. Angelo est aussi le responsable du syndicat CGT de l'usine et le secrétaire du Comité d'entreprise. Très vite la rumeur court que je suis un apprenti curé et nous devenons naturellement tout aussi vite Peppone et Don Camillo… ! A travers lui, je découvre le syndicalisme, un militant syndical, mais aussi un militant politique, il est à la CGT et donc très logiquement au Parti Communiste

Français (PCF), comme je l'apprends plus tard...C'est lui le secrétaire de la cellule communiste de Delle ! Un homme à l'air apparemment bourru, distant et en colère, mais en fait très attentif à chacun sur les plans professionnel et humain : « Daniel, montre-moi ta fiche de paie ! » puis le voilà qui part la mettre sous le nez du chef d'atelier dans son bureau vitré au milieu de l'usine, en s'écriant : « c'est un salaire, çà ?! » Et il revient ensuite avec une augmentation, légère, du salaire horaire brut ! j'adhère à la CGT, seul syndicat présent dans l'entreprise, il n'est pas question de créer la division ! Le soir après le travail, je rentre au ''pignon'', dernier étage d'un immeuble situé juste avant la douane et où l'entreprise Amstutz/Lévin loge quelques ouvriers ou employés célibataires. C'est là que je rencontre A.K, ouvrier fraiseur, qui deviendra et restera jusqu'à sa mort un ami très proche. Il fait les courses et...la cuisine...Ensemble, autour du vicaire de la paroisse nous nous retrouvons très vite à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), avec d'autres jeunes filles et garçons. Ils sont très motivés, revenant de Paris 67, le grand rassemblement national de la JOC. Nous organisons des week-ends de réflexion et de loisirs, nous invitons des syndicalistes de Belfort à venir nous présenter leurs syndicats, comme Louis Lacaille ; nous allons à des réunions régionales, voire nationales...Parmi ces gars et ces filles, l'une d'entre- elles, 19 ans , retient mon attention, Monique Lopez, type méditerranéen, cheveux très noirs, teint basané, yeux bruns lançant des éclairs, entreprenante, gros sens de l'organisation, très pratique...etc...une jeune femme qui ne s'en laisse pas compter, qui a la réplique immédiate, toujours très enjouée en groupe, mais en privé l'air mélancolique, triste et inquiet… ! Elle est salariée, travaille comme sténodactylo dans l'entreprise de transports Charpiot et Cie et est adhérente à la CGT. C'est une militante dans tout ce qu'elle entreprend. Et c'est tout naturellement qu'elle est désignée par l'Union Locale CGT comme déléguée pour représenter les jeunes du secteur au grand rassemblement national des jeunes de la CGT prévu au début de mai 1968 à Pantin, au nord de Paris, en présence du Secrétaire général, Georges Séguy. Très vite devenus copains, puis amis de Monique grâce à la JOC, A et moi, sommes assez vite admis et conviés, avec d'autres aussi, dans la famille Lopez pour un café, une anisette, un déjeuner ou pour la chercher pour la soirée du samedi soir. C'est une famille de '' pieds noirs'' qui a quitté l'Algérie dès 1957 compte tenu des événements sanglants qui s'y déroulent et du sombre avenir qu'elle pressent arriver pour eux. Une famille jeune, accueillante, ouverte, de la génération suivant celle de mes parents. Aurélie, la mère, est au foyer, mais pressée d'en sortir pour aller travailler à l'usine. Émile, le père, le « Milo », est ouvrier hautement qualifié (OHQ) tourneur à la Société Industrielle de Delle (SID), une usine de décolletage (visserie) d'au moins 400 salariés. D'abord engagé à Force Ouvrière d'André Bergeron, il rejoint assez vite la CFDT où militent la majorité des membres de l'Action Catholique Ouvrière (ACO) locale que le couple fréquente de plus en plus assidûment. Il en devient assez vite le délégué syndical et un élu au comité d'entreprise.

C'est dans ce contexte qu'éclatent la révolte étudiante et les '' évènements de mai 68''. Les usines de Delle sont toutes occupées. C'est la grève générale sur l'ensemble du territoire. Censés y mettre fin, les Accords de Grenelle négociés par les syndicats ouvriers, le patronat et le gouvernement représenté par le Premier Ministre George Pompidou, assisté du Secrétaire d'État à l'emploi, Jacques Chirac, sont rejetés à Boulogne-Billancourt par le personnel de Renault qui conspue le secrétaire général de la CGT venu les lui présenter. La grève continue.

A Delle, à l'entrée de l'usine où travaille « le Milo », Aurélie harangue les ouvriers pour qu'ils ne reprennent pas le travail, tandis que sa fille, Monique, qualifiée de '' passionaria delloise'' par l'Est Républicain, harangue la foule place de la mairie et présente les revendications de la jeunesse locale dans un discours rédigé avec mon concours dans la cuisine de la maison de la famille Lopez… de Peppone et Don Camillo. Finalement le général De Gaulle, par son fameux discours du 30 mai 1968, met fin à la récréation, lançant la fameuse phrase ''la réforme, oui ! la chienlit, non ! ». Le lendemain 31 mai, la ville de Delle est couverte de croix de Lorraine. Les feux se sont éteints peu à peu. Amstutz/Levin est l'usine du secteur qui reste occupée le plus longtemps sous sa...conduite notamment. C'est durant ces événements que Monique et moi nous découvrons notre amitié, puis notre amour. En avril, le rassemblement national des jeunes de la CGT prévu en mai approche. Pour le couple Lopez, pas question de lâcher leur fille Monique à Paris sans être accompagnée. Après mûre réflexion, il est décidé que l'apprenti curé, ce jeune sérieux et de 6 ans son aîné, fait l'affaire. Et les voilà partis pour Pantin. La grève s'étend de plus en plus à tout le pays. En arrivant à Paris, plus rien ne fonctionne : bus, métro...Une jeune femme en 2CV nous prend en stop, elle est toute excitée s'écriant « c'est la révolution ! » ...super ambiance entre les gens ! Nous descendons loger chez une tante et un oncle de Monique, à Sarcelles, Rosette et Joseph, qui nous accueillent chaleureusement. Le lendemain, départ pour Pantin où Georges Séquy galvanise ces jeunes militants et les appelle solennellement à rejoindre immédiatement leurs ateliers ou leurs bureaux pour prendre leur part de cette grande grève générale qui commence à paralyser progressivement le pays. Impossible de rentrer par les transports en commun, la SNCF ne fonctionne plus. Alors en attendant le Milo qui doit venir en voiture nous rechercher à Paris, mais quand ? il faut occuper le temps. Monique me regarde de plus en plus avec des yeux qui en disent long sur les sentiments qui s'emparent d'elle. Amateur de théâtre, je l'embarque à la Comédie Française où se joue la pièce d'Edmond Rostand, avec Jean Piat, Cyrano de Bergerac. Monique est emballée. Nous voyons aussi « la Mouette », de Tchékhov, avec Sacha Pitoëff...Et il arrive ensuite ce qui doit arriver entre Monique et moi, le début d'une belle histoire d'amitié et d'amour...d'où surgit très vite, presque naturellement, mon projet d'avenir professionnel ! Nous voilà de retour de notre séjour parisien. A Delle toutes les usines sont encore paralysées et occupées. Amstutz - Lévin est l'usine qui sera occupée le plus longtemps sous la conduite d'Angelo. Nous participons aux grèves et aux occupations, aux manifestations à Belfort et Montbéliard...Mais pour moi, c'est sans contester la légitimité du Général de Gaulle, pour lequel j'ai une grande admiration, mais bien sur ce n'est pas le cas de la famille « pied noire » dont Monique est issue. C'est aussi sans crier « CRS SS ! », slogan auquel je n'adhère pas. Par contre, ouvrier magasinier d'une entreprise métallurgique, j'ai, en mai 1968, une conscience de plus en plus vive du bien-fondé des revendications ouvrières et syndicales en matière de salaires, de conditions de travail et de représentation syndicale dans l'entreprise. Mais bientôt la grande manifestation, 1 million de personnes ! sur les Champs Élysées derrière Michel Debré – De Gaulle n'est pas seul ! Le discours du Général du 30 mai et les élections législatives de juin sonnent la fin du mouvement, les accords de Grenelle sont signés et le pays se remet sur les rails. Nous sommes en juillet, mon stage d'apprenti curé va se terminer...Que vais-je faire à la rentrée ? Réintégrer le Grand Séminaire ou en sortir et envisager, à 26 ans déjà et avec en poche le seul bac classique A, un autre avenir ? C'est dans la cuisine de la famille Lopez, nous sommes seuls,

Monique et moi, qu'entendant son cri strident « je ne veux pas que tu partes ! », je comprends et décide au fond de moi que le retour au séminaire n'est pas possible. Il me faut alors préparer mes parents à ce changement d'orientation ; c'est très douloureux ! prévenir de cette décision le curé de la paroisse de Charquemont, mon village natal, ce prêtre que j'aime et apprécie beaucoup et qui va être très déçu (en fait il ne le saura pas, car il décédera juste avant) enfin rencontrer le supérieur du Grand séminaire ainsi que mon père spirituel, directeur de conscience, à Besançon. Lors de cette rencontre, ce dernier, lucide, m'invite à décider immédiatement, ce que je fais sans tarder à la fin de l'été. Je l'annonce à mes condisciples dans Miles Christi, notre journal interne au Grand séminaire. Que vais-je faire ? Dans nos échanges à ce sujet, Monique et moi, l'idée de choisir une profession engagée dans l'économique et le social s'impose à nous compte tenu de ce que nous venons de vivre ensemble. De mon côté, je quitte l'ÉGLISE, cette « société achevée », comme on disait en cours de théologie, organisée, au cadre porteur, et l'ÉTAT s'est alors imposé immédiatement à moi et, en son sein, le service de l'Inspection du Travail et le ministère dont il dépend : je veux aller voir de tout près le monde du travail, le monde ouvrier, salarié, du secteur privé à but lucratif, avec ses bas salaires, ses conditions de travail difficiles, ses syndicats et syndicalistes, mais aussi ses patrons « exploiteurs »...dont j'entends parler au Grand Séminaire, à partir de 1965, par mes camarades séminaristes revenant d'un week-end « hors les murs ». Avec l'appui total de mes parents, malgré leur souffrance de me voir quitter la route qui mène à l'ordination sacerdotale prévue en juin 1969, j'arrive à Nancy à la Faculté de Droit et aussi au Centre Universitaire d'Études Politiques (CUEP), en octobre 1968, découvert à l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et devant me permettre en deux ans d'entrer directement en 2° année d'un Institut d'Études Politiques de Paris ou de province. Je suis sur les rails pour préparer les concours et entrer dans l'État. Extrêmement motivé par la nouvelle vie que j'entrevois pour Monique et moi et par l'objectif professionnel que je me suis fixé, je mors à pleines dents dans l'offre de connaissances et de diplômes que l'Université française propose à la jeunesse du pays au sein de cette faculté et transmises par des professeurs de grande qualité : François Borella, Paul Jacquet, Raymond Guyot...et plus tard, à Strasbourg, les professeurs Cohen-Jonathan, Kowar, Prieur, Sinay, Waline…

Le temps béni de mes années à l'Université (oct. 1968-juin 1972)

Nancy (octobre 1968 - juin 1970)

Je choisis Nancy et sa faculté de droit car elle est plus proche de ma contrée natale du Haut-Doubs et de Charquemont où je vis chez mes parents ainsi que du Territoire de Belfort où habite Monique. Je pars dans l'inconnu avec un fort sentiment d'isolement, le cadre support habituel de ma vie disparaît progressivement, le village natal, l'Église et le Grand séminaire, pour me retrouver dans une ville totalement inconnue. Mes parents s'engagent à me soutenir financièrement et papa va m'envoyer chaque mois, régulièrement et scrupuleusement, un chèque de 400 frs. Je trouve une petite chambre chez un couple de retraités au bord du canal

de la Meurthe, au-delà du parc de la Pépinière, pour un loyer de 200 frs par mois. Le quartier est un peu lugubre, populaire, ouvrier. Je m'en rends compte à la messe du dimanche matin en écoutant l'homélie teintée de sensibilité de gauche du curé de la paroisse. Je dispose tout près d'une petite épicerie pour acheter ce qu'il me faut pour le petit déjeuner et le repas du soir (café au lait, pain-beurre-confitures). A midi, je déjeune dans l'un ou l'autre des restaurants universitaires, du Cours Léopold en face de la Faculté ou de La Gallia. J'y aperçois de temps à autre Alain Geissmar, qui vient de se rendre célèbre comme leader de mai 68 aux côtés de Jacques Sauvageot et de… ? En effet, en cette rentrée de l'année universitaire 1968, quand je débarque à la Fac, cours Léopold, c'est encore et toujours l'effervescence. Les étudiants sont très sollicités, soit par l'UNEF, soit par la « CORPO », deux organisations concurrentes, qui se battent parfois même physiquement, pour obtenir l'audience et l'adhésion des étudiants notamment en vue des élections dans les instances d'administration des différentes universités où, en application de la loi Edgar Faure qui va ou vient d'être votée, les représentants des étudiants ont ou vont avoir voix délibérative...c'est la '' participation'' voulue par le Général De Gaulle à la suite des ''évènements'', ''la participation, oui ! La chienlit, non !''…Je découvre les grands amphis, qui alors sont bien remplis, mais pas surchargés, les cours magistraux des profs agrégés de droit public ou privé avec leurs toges et leurs fourrures...Jacques Lang y est prof de droit public, mais il n'enseigne quasiment plus, il vient de lancer ''le festival mondial du théâtre'' et sa notoriété médiatique est déjà d'une ampleur significative. Par contre, y exercent effectivement et dans l'ombre, des enseignants de grande valeur qui enracineront en moi des connaissances de base pour toute ma vie : Paul Jacquet en droit constitutionnel et histoire des idées politiques, qui en plus invite quelques-uns d'entre nous chez lui pour analyser... les grandes encycliques des papes (Rerum Novarum, de Léon XIII, par ex), X...en droit administratif, peu sympa, nous qualifiant avec mépris de ''fournée du bac 68'' - en raison des évènements, en effet les étudiants n'ont passé qu'un examen allégé, un simple oral ! -, Couderc en histoire des institutions publiques, qui me mettra à l'honneur au Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) en commentant publiquement un de mes écrits d'examen estimé exemplaire, François Borella en sociologie politique (la vie et les partis politiques en France et dans les pays voisins, Allemagne et Royaume Uni), que j'aperçois régulièrement à la messe dominicale à la paroisse Saint-Louis, c'est le prof qui me marque le plus par son brio, son humour et surtout ses cours très précis et très denses, Raymond Guyot qui nous initie à l'économie politique de façon simple et facilement accessible et compréhensible, notamment grâce à ses définitions des principales notions de base de l'économie...sans oublier les travaux dirigés (T.D.), avec Charles Laprévôte, qui un jour me qualifiera de « bœuf qui creuse son sillon »… !? Je me lie d'amitié avec quelques condisciples, fils de médecin ou de cadre supérieur du secteur privé ; l'un des Vosges, dont le père est médecin généraliste et l'autre de Reims, dont le père est directeur commercial des Cartonneries de Champagne. Grâce à ce dernier, je trouve une chambre plus confortable et toute proche de la Fac, chez deux sœurs médecins de la rue Poincaré...À trois étudiants, Éric, moi et un autre copain de l'école d'architecture, nous passons une 2°année de droit dans d'excellentes conditions de vie pour étudier. Nous n'avons pas de difficultés pour décrocher le DEUG de droit en fin d'année scolaire en juin 1970. Avec Monique, nous nous marions le 29 août 1968 en l'église de Delle. Comme je souhaite entrer directement en 2°année de l'IEP de Strasbourg, Monique obtient d'être mutée dans un établissement de l'entreprise Olivetti où

elle travaille depuis quelque temps à Besançon. En juin 1970, nous nous installons à Strasbourg dans un minuscule logement, plutôt peu salubre, proche de son travail, rue de la Ziegelau à Neudorf.

Strasbourg (octobre 1970 - juin 1972)

J'y poursuis les études de droit entamées à Nancy, donc la 3° et 4° année menant alors à la licence en droit, dont l'obtention est nécessaire pour se présenter au concours de l'inspection du travail. Diplômé du CUEP de Nancy, j'entre également directement en 2° année de l'Institut d'Études Politiques (IEP). Commence alors le ballet incessant des allers et venues, à vélo, entre le domicile, la fac de droit dans le quartier de l'Esplanade et l'IEP au Palais universitaire, pour tenter d'être présent, actif, à tous les cours et séances de T.D ; je crois y être arrivé, à quelques exceptions près… ! Je veux à tout prix accomplir les deux cursus en même temps et en 4 ans pour rattraper un peu les 5 années de Grand séminaire. C'est sportif, mais la motivation est énorme. Je bénéficie aussi dans cette superbe ville universitaire de l'enseignement de professeur(e)s talentueux et d'une notoriété qui ne fera que croître avec le temps : - Hélène Sinay, en droit du travail, célèbre pour son ouvrage ''La Grève'', sans parler de la première phrase de son cours, exprimée avec sensibilité et passion : « en suivant cet enseignement, vous entrez en contact avec les... X... millions de salariés de notre pays... », un moment universitaire émouvant surtout pour un futur inspecteur du travail …

- Jean Waline, en droit administratif, sautillant, virevoltant, rendant attractive une matière des plus aride.

- Prieur, en services publics...plus réservé, mais très compétent sur les grands services et entreprises publiques…

- Cohen-Jonathan, en relations internationales...très intéressant.

-Kowar, en droit comparé de la concurrence…

Ces professeurs ont su m'inculquer dans leurs domaines les grands principes du droit public que j'ai assimilés sans difficulté et qui m'ont guidé et inspiré dans leur application concrète tout au long de ma vie publique de fonctionnaire de l'État...Oui ! A 30 ans, en juin 1972, à Strasbourg, quatre ans après ma rupture avec le séminaire et le monde de l'Église, je suis licencié en droit et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg, prêt à me présenter au concours de l'inspection du travail, ce que je fais sans attendre dès octobre. Admis à l'écrit, je rate le concours en raison d'une forte fièvre inopportune le jour de l'oral. Je représenterai le concours en octobre 1973 et serai admis en 3°position. Une initiative de mes parents facilite les choses. Fiers de mes résultats universitaires qui ont cautérisé quelque peu leur déception de me voir m'écarter du chemin vers la prêtrise, ils écrivent à notre député du Haut-Doubs, pour attirer son attention sur ce regrettable échec au concours et surtout sur sa cause. Et, un jour du début d'année 1973, Monique me brandit une lettre du Ministère du

Travail qu'elle vient de trouver dans la boite aux lettres : signé du directeur de l'Administration Générale, du Personnel et du Budget (DAGPB), celui-ci écrit : suite à vos résultats au dernier concours où vous n'avez échoué que de peu, nous vous proposons un poste d'agent contractuel sur vacance d'emploi de contrôleur du travail, voire ensuite d'inspecteur du travail en fonction de votre manière de servir… !!?? Le 2 mai 1973, j'entre dans l'État, à la direction départementale de travail et de la main-d'œuvre du Bas-Rhin, située rue ...du travail... ! à Strasbourg ! Objectif atteint, l'aventure dans l'État commence ! Il faut néanmoins repasser le concours, mais étant dans la place, l'épreuve m'est facilitée, évidemment, et en décembre 1973, je suis admis comme inspecteur-stagiaire du travail et de la main d'œuvre et appelé à entrer le 1er février 1974 à l'école d'application qui forme les jeunes inspecteurs. Ces neufs mois de contractuel sont particulièrement enrichissants sur les plans professionnel et humain…en particulier pour l'apprentissage de l'application concrète du droit du travail aux entreprises et aux salariés.

Le directeur régional d'Alsace et départemental du Bas-Rhin, un homme haut en couleurs, à la carrure et à la voix impressionnantes, m'affecte auprès d'un jeune inspecteur en place depuis un an, Yves, Fils d'Henri K, Directeur départemental du travail de Moselle, à Metz, diplômé de l'IEP de Strasbourg, ancien contractuel auprès du Secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ; Yves n'est pas dépaysé, il est dans un secteur de l'État dont il a souvent entendu parler et a déjà une expérience administrative. Derrière ses lunettes noires, même au bureau, pour se protéger sans doute d'une certaine timidité naturelle, mais aussi pour observer ses interlocuteurs plus librement, c'est un homme pondéré, réfléchi, excellent à l'écrit comme à l'oral, pédagogue, un peu froid et quelque peu intimidant. Il m'accueille fort bien, m'emmène dans ses tournées de contrôle, m'envoie même seul quelques fois en entreprise. Il me donne l'exemple d'un fonctionnaire d'État réservé, neutre, absence de toute idéologie, respectueux des chefs d'entreprises comme des syndicats et des représentants du personnel, dans un contexte social où l'on sent s'exacerber la lutte des classes...

Il y a quatre sections territoriales (secteurs géographiques) d'inspection dans le Bas-Rhin, et à la tête de chacune, un chef de service, inspectrice ou inspecteur (cat. A), assisté d'un ou deux contrôleurs du travail (cat B). Ils sont trois inspecteurs qui se partagent l'intérim du 4°secteur, la partie sud du Bas-Rhin, du Port du Rhin à Marckolsheim, Sélestat et Villé. Elles se partagent par roulement le renseignement en droit du travail au téléphone et ce sont les personnels de secrétariat qui donnent les premières réponses les plus simples, transmettant au contrôleur ou à l'inspecteur de permanence les questions plus techniques. L'ex-étudiant en philosophie et en théologie, le récent diplômé en sciences politiques et licencié en droit affronte le terrain au téléphone et se rend compte très vite de son incompétence pratique pour renseigner ses interlocuteurs (durée du travail, congés payés, salaires, etc..) ; il appelle au secours régulièrement telle ou telle personne du secrétariat de la section qui est de permanence...Ah ! Mme M.…quelle expérience, quel appui dont vous me faites bénéficier !?

Chapitre 2 : l'année de stage au Centre de Formation de Montparnasse (Février 1974 – janvier 1975)

Une année mouvementée ! Les évènements de mai 1968 sont encore très vivants dans les esprits… ! Je retrouve l'ambiance survoltée, mais à un degré moindre, que j'avais connue à Nancy, à la faculté de droit, à mon arrivée en octobre 1968. Nous sommes environ 55 inspecteurs-stagiaires, une promotion importante. Rappelons ici que pour tous les candidats à la fonction publique, c'est la titularisation qui donne à l'agent public la qualité de fonctionnaire. Elle est toutefois précédée d'une année dit de stage, une sorte de période probatoire permettant à l'Administration d'évaluer les aptitudes aux fonctions auxquelles le candidat fonctionnaire se destine. Pour les agents de catégorie A du ministère du travail, les inspecteurs-stagiaires sont formés et évalués, avant titularisation, au Centre de Formation des Inspecteurs du Travail et de la Main d'Œuvre, (CFITMO) situé à Paris près du boulevard Pasteur, dans le sous-sol d'un immeuble de grande hauteur. Là, ils reçoivent des formations théoriques dans les disciplines juridiques, économiques, sociales, mais aussi scientifiques et technologiques, en alternance avec quelques périodes de stages pratiques dans les services départementaux du ministère. Plus tard, la durée de la formation sera plus longue, avec des stages en entreprises surtout. Ce fut une revendication des promotions de l'époque dont la mienne. C'est une promotion composée de fonctionnaires déjà titulaires dans des corps et grades de catégories B (contrôleurs du travail, par ex) ou C (agents administratifs), ayant réussi le concours interne, mais aussi d'étudiants comme moi sortant de facultés avec au moins une licence et venant de réussir le concours externe. Elle est traversée de courants syndicaux divers : syndicat autonome jusqu'ici majoritaire, mais aussi surtout d'adhérents à la CFDT et à la CGT, voire plus rarement à FO et la CFTC. Nous sommes justement au moment où, aux élections professionnelles, le corps de l'inspection du travail vient de basculer majoritairement du syndicat autonome, le syndicat national des inspecteurs du travail et de la main d'œuvre (SNITMO) aux syndicats de salariés des grandes confédérations que je viens de citer et où, dans la foulée de mai 1968, la tendance est plutôt à la contestation et à la revendication. Il est vrai que trois ans auparavant, le Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, avait, par circulaire, étendu à la fonction publique le bénéfice de la loi du 27 décembre 1968 reconnaissant l'exercice du droit syndical dans le secteur privé, mais appliqué désormais dans l'entreprise et l'administration. Sur le plan syndical, la promotion comprend, autant que je me souvienne, 35 cédétistes, 8 cégétistes, encore quelques SNITMO et le reste, dont je fais partie, n'est pas syndiqué. Les cours dispensés sont essentiellement théoriques, donc en salle, que ce soit en droit du travail, en droit pénal, en hygiène et sécurité (électricité, chantiers du BTP, produits chimiques…). Il y a des périodes de stages pratiques, mais essentiellement dans les services locaux du ministère. Ainsi ai-je fait 5 semaines de stage à la direction départementale de Meurthe-et-Moselle à Nancy, auprès d'un inspecteur peu dynamique, paraissant blasé et visitant les ateliers d'usines métallurgiques les mains dans le dos...alors que j'en voyais un autre qui me semblait vouloir renverser les montagnes, mordant à pleines dents dans l'économique et le social. C'est dire que la pédagogie au CFITMO a été très vite contestée par les adhérents des syndicats confédérés, réclamant à juste titre des stages pratiques en entreprises, chez les partenaires sociaux et les organismes de prévention des risques professionnels, Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) et Organisme

professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) Ces réformes se feront plus tard, surtout quand sera créé l'Institut national du travail, (INT) à Lyon-Charbonnières, chargé de la formation initiale et continue des agents du Ministère. Le basculement du corps, du syndicat autonome, corporatiste et se disant apolitique, dans les syndicats de salariés confédérés, signe l'arrivée d'inspectrices et d'inspecteurs du travail, souvent par ailleurs adhérents ou militants de partis politiques de gauche, ayant une vision idéologique de leur futur métier. L'ambiance est donc aux échanges parfois vifs, voire aux polémiques sur la conception de la fonction. La vie du Centre est rythmée par des AG fréquentes, en fin d'après-midi après les cours. J'adore ces joutes ... !!?? Certains collègues se moquent gentiment quand ils me repèrent tenant le code du travail Dalloz comme ...un missel ou un grégorien. ! Outre le contenu de notre formation et la pédagogie utilisée, les sujets de discussions ne manquent pas, par exemple, la réforme de l'entreprise (la participation des salariés au pouvoir de décision, aux résultats, le rôle du profit), l'intervention de l'inspection du travail dans les conflits collectifs du travail...etc...Je me souviens que sur ces deux points, je diverge avec des collègues...le profit, symbole de l'exploitation des salariés pour les uns, me parait à moi d'abord une mesure de la performance de l'entreprise...par contre je défends la « troisième voie », gaullienne, de la participation, non seulement aux fruits de l'expansion des entreprises, mais aussi à la décision par l'intermédiaire de ses représentants...en cas de grève, une bonne partie d'entre nous est réticente à notre intervention comme médiateur ou conciliateur, estimant que nous n'avons pas à jouer les pompiers pour éteindre les départs de feux. Je pense, au contraire, que l'État, par notre service, doit être rapidement présent sur le terrain pour écouter les parties, séparément d'abord, identifier les pistes possibles d'accord et prendre toute initiative pour aboutir à la conclusion rapide d'un accord de fin de conflit...l'État doit être sur le terrain, entendre, écouter, favoriser les rapprochements...plus tard, j'appliquerai cette conception et avec pas mal de réussites, me semble-t-il. Après une AG, Daniel T, cégétiste, passant derrière moi, me dit discrètement, tu as raison, Daniel, mais tu comprends, je ne puis le dire publiquement… !!?? Le point culminant de la contestation arrive en fin de stage en décembre 1974 ou janvier 1975 quand nous devons passer l'examen final de sortie, qui s'il est positif, nous ouvre la porte de la titularisation et de l'affectation le 1er février suivant : 17 d'entre nous, tous de la CFDT, dès réception du premier sujet d'examen, se lèvent, annonçant au directeur des études, solennellement, qu'ils refusent l'examen individuel et vont faire l'épreuve de manière collective dans une autre salle, ce qu'ils font dans l'instant. La notation est en effet aussi un autre sujet de débat, les collègues plutôt de gauche et cédétistes défendant la notation et les examens...collectifs…Il va de soi que la direction de l'école et le ministère ne l'admettent pas et que ces collègues seront sanctionnés disciplinairement par une prolongation de stage de 6 mois. A la sortie de l'école, normalement, nous choisissons notre affectation entre les postes déclarés vacants en fonction de notre classement de sortie, mais le ministère tolère que nous nous les répartissions à l'amiable. L'AG confie cette délicate mission à une commission de 5 sages et je suis désigné comme l'animateur de cette commission. Nous recevons chaque stagiaire, entrons un peu dans l'intimité de chacune et chacun et nous avons su, je crois, proposer à la décision du ministère une liste nominative d'affectations qui ne fut pas contestée. Personne ne voulant aller en Alsace, nous sommes deux à être nommés inspecteurs du travail et de l'emploi du Bas-Rhin, à Strasbourg, le 1er février 1975.

Chapitre 3 –Les premières années dans l'État, Inspecteur du Travail du Bas-Rhin (Février 1975-août 1979)

Années d'apprentissage, certes, mais surtout années qui forgent, enracinent mes convictions sur ce qu'est et doit être l'Action publique de l'État dans la société et en particulier dans le monde économique et social. Nous prenons nos fonctions dans un contexte économique et politique particulier...c'est la fin des « trente glorieuses », nous subissons le premier choc pétrolier, Valéry Giscard d'Estaing est président depuis moins d'un an et Jacques Chirac est premier ministre. Sur sa proposition, le Parlement vient de voter la loi du 2 janvier 1975 instaurant le contrôle de l'emploi et confiant aux Directeurs départementaux du travail la mission et le pouvoir d'autoriser ou de refuser les licenciements pour causes économiques, pouvoir qu'ils peuvent déléguer aux inspectrices et inspecteurs du travail. C'est dire que nous sommes tout de suite dans le bain ! A gauche, le congrès d'Epinay a eu lieu en 1971, propulsant François Mitterrand à la tête du Parti Socialiste avec l'appui du courant animé par JP Chevènement ; le programme commun a été signé en 1972 avec le PCF et les Radicaux de Gauche, Mitterrand vient d'échouer de peu à l'élection présidentielle et l'on sent la montée irrésistible des forces de gauche vers le pouvoir. Il y a une ambiance de lutte de classes de plus en plus exacerbée aux plans national et local, nous l'observons, voire le vivons dans les entreprises, parfois à notre détriment... Avec les collègues, une grande motivation nous anime, ayant choisi l'inspection du travail par vocation sociale ou au moins en raison d'une sensibilité sociale marquée…Nous sommes quatre inspecteurs, avec 1 ou 2 contrôleurs, à nous partager le Bas-Rhin en quatre sections (secteurs géographiques) territoriales d'inspection et comprenant chacune une partie de l'agglomération de Strasbourg :

- nord du département (Schiltigheim, Haguenau, Wissembourg)

- nord-ouest (Saverne, Sarre-Union)

- sud-ouest (Obernai, Molsheim, Schirmeck)

- sud (Strasbourg-Meinau, Strasbourg-Port du Rhin, Erstein, Sélestat, Marckolsheim, Villé)

La direction régionale et départementale est assurée par Germain H, ancien inspecteur, puis directeur du travail, dans les Vosges, à Épinal. Le Bas-Rhin est un département peuplé, économiquement développé, disposant d'activités économiques très diversifiées dans tous les secteurs, agricole, industriel, bâtiment et travaux publics, commerces et services ; il est florissant, avec un taux de chômage faible, l'un des plus bas de France...C'est assez dire que la tâche est lourde surtout avec les conséquences prévisibles sur l'économie et l'emploi du 1er choc pétrolier. Il sera nécessaire de renforcer l'inspection du travail et nous sommes bientôt rejoints par une cinquième collègue, puis par deux autres encore. Les relations entre collègues sont excellentes sur les plans humain et professionnel, animées par une motivation commune très forte, travailler chaque jour à la protection des travailleurs salariés dans les entreprises du

secteur privé contre les durées excessives de travail, les salaires parfois en dessous du SMIC ou inférieurs aux salaires minimas prévus par les conventions collectives, contre des conditions de travail et des accidents du travail contraires aux règles d'hygiène et de sécurité, mais nous veillons aussi au respect des dispositions concernant la représentation du personnel (délégués du personnel, comités d'entreprises, Comité d'hygiène et de sécurité (CHS) et le droit syndical dans l'entreprise. Nos épouses partagent cette préoccupation et souvent nous nous recevons chez les uns ou les autres le week-end ou nous allons pique-niquer sur la colline du Bischenberg près d'Obernai...le vendredi soir, nous nous retrouvons vers 18h à l'ANNEXE, c'est le surnom que nous lui donnons, une brasserie près de la direction du travail, où nous nous racontons notre semaine, en particulier nos rencontres avec tel ou tel employeur ou tel ou tel syndicaliste, sous un angle plutôt humoristique, moqueur ou carrément hostile...beaucoup d'éclats de rire en dégustant notre bière...sans oublier nos relations avec notre hiérarchie directe ou notre « centrale » (ministère). Notre directeur, « monsieur H», est particulier, il est chargé de l'application de la politique du travail et de l'emploi en Alsace comme directeur régional d'Alsace et dans le Bas-Rhin comme directeur départemental, mais il ne s'intéresse qu'à l'inspection du travail qu'il surveille comme le lait sur le feu, à travers les comptes rendus mensuels d'activité des agents de contrôle (inspecteurs et contrôleurs en section et les décisions des inspecteurs du travail, mises en demeure, procès-verbaux et protection des représentants du personnel contre les licenciements. Il suit ces dossiers avec une sorte de gourmandise plutôt malsaine. C'est sa première préoccupation quand il arrive le matin au bureau. Avec la détérioration de l'économie et de l'emploi et l'aggravation du chômage suite au 1er choc pétrolier, les mesures d'aide en faveur des chômeurs jeunes et moins jeunes commencent à apparaître, les contrats emploi-formation dont la gestion va être confiée au niveau des services départementaux du travail sous l'autorité des préfets et va s'ajouter à la gestion du chômage partiel et au contrôle des causes des licenciements économiques. C'est alors que le ministère décide de nommer des directeurs départementaux du travail et de l'emploi dans les capitales régionales, les directeurs régionaux n'étant plus directeurs départementaux du département chef-lieu. A partir de là, préfets et directeurs du travail sont happés par la politique de l'emploi et la gestion des « contrats aidés » qui vont prendre de plus en plus d'importance, si bien que le pilotage et l'animation des équipes de l'inspection du travail relèveront de fait du directeur régional qui s'applique à faire ce pilotage. De sensibilité politique de droite – il sera, à Épinal où il habite toujours, le dernier de la liste conduite par Philippe Seguin aux élections municipales dans cette ville – il a à l'œil les agents de contrôle qu'il estime avoir une vision idéologique de leur mission, c'est-à-dire une vision de gauche, c'est-à-dire soupçonnant à priori les employeurs d'exploiter leurs salariés et d'être en infraction au droit du travail. Et c'est ainsi que les directeurs départementaux se voient bombardés chaque semaine, pour ne pas dire chaque matin, de lettres d'observations du directeur régional sur l'activité insuffisante de tel agent de contrôle, sur tel procès-verbal de tel autre ou sur telle décision d'un inspecteur rejetant la demande d'autorisation de licenciement d'un délégué surtout s'il est CGT…Il est vrai que, comme je le souligne précédemment, si les relations entre collègues sont très amicales, nous n'avons pas la même conception de notre métier. Rappelons qu'aux élections professionnelles, notre corps de fonctionnaires élit depuis quelque temps à la Commission administrative paritaire (CAP) moins de représentants du syndicat autonome que des

syndicats CGT, CFDT…le corps a basculé à gauche… ! c'est un peu le cas dans le Bas-Rhin : sur les 7 inspecteurs que j'ai évoqués précédemment, deux sont non syndiqués, 1 est sans doute au syndicat autonome, trois autres à la CFDT et un à la CGT...ceux-ci sont en lien avec des jeunes juges du TGI de Strasbourg adhérents du tout nouveau syndicat de la magistrature...leur engagement syndical inspire sans doute, du moins à leurs débuts, la pratique de leur métier. L'un d'entre eux m'a avoué un jour dans un moment de confidence, en voiture, de retour de réunion ou de tournée, qu'il a eu une conception idéologique de son métier...c'est-à-dire ?–Arriver dans une entreprise avec des à priori de soupçons sur le non-respect de la réglementation du travail, soutenir ou favoriser par principe les représentants syndicaux et élus du personnel de préférence CGT ou CFDT...à fortiori ignorer les délégués non syndiqués, les « jaunes » du 2° tour des élections, exiger plus des employeurs que ce que prévoit la réglementation, avant toute enquête contradictoire sur une demande de licenciement de délégué, avoir déjà pris la décision de rejeter cette demande...une anecdote : j'assure l'intérim d'une section dépourvue d'inspecteur titulaire, c'est à Fégersheim, au sud de Strasbourg, je me présente dans une fabrique de cartons, Ca Jo Fé et le PDG, après avoir sollicité que je revienne un autre jour, car il a déjà l'inspecteur des impôts et le contrôleur de sécurité de la CRAM, me retient finalement, car sa demande de permis de construire pour une extension de ses locaux est bloquée depuis un temps certain par la Direction départementale de l'équipement (DDE) au motif qu'il ne respecte pas une observation de l'inspecteur du travail exigeant une surface minimum par salarié dans les locaux prévus pour les vestiaires...or les dispositions du code du travail ne prévoient rien de tel. Je débloque donc ce dossier important pour le développement de l'entreprise en donnant un avis favorable à la DDE... ! Nous sommes différents dans nos pratiques professionnelles au quotidien, l'un est un stakhanoviste de l'activité et des résultats, un autre est avant tout un homme de droit, un juriste de droit administratif et de droit du travail porté plutôt sur l'enseignement que sur l'action, même s'il est tenu bien sûr de présenter un minimum de visites, d'enquêtes...etc. Un autre tente de concilier activité quantitative et qualité d'intervention, la plupart , dont moi, sont dans ce registre, je prends mon temps, j'aime l'entretien avec le chef d'entreprise ou le DRH sur la situation économique et sociale de l'entreprise, puis avec les représentants du personnel, avant de passer au contrôle administratif (salaires, horaires et durée du travail, fonctionnement des institutions représentatives du personnel, contrôle de l'emploi...) puis des ateliers ou autres locaux (hygiène, sécurité, conditions générales de travail), mais avec en plus une sensibilité portée sur la conciliation des conflits individuels et surtout collectifs...dès qu'éclate un conflit d'importance, je suis assez vite sur les lieux, ne serait-ce que pour m'informer et pouvoir informer de façon fiable hiérarchie, corps préfectoral et administration centrale, sans compter la presse qui nous sollicite régulièrement…Donc me voilà exerçant le métier public d'inspecteur du travail que j'avais choisi de préparer au sortir de mai 68 et du Grand séminaire de Besançon...l'ex-étudiant en philosophie d'Aristote, de Saint Thomas d'Aquin et de Jacques Maritain, à Faverney, l'apprenti curé étudiant en théologie de la rue Mégevand à Besançon, l'ex-étudiant diplômé des facultés de droit de Nancy, des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Esplanade et de l'Institut d'Études Politiques du Palais Universitaire de Strasbourg est face au réel économique, en particulier industriel, en ce mois de février 1975…avec la charge de la partie sud de Strasbourg, de Neudorf et Neuhof, Strasbourg-Meinau, Strasbourg-Port du Rhin, où sont implantées de grandes entreprises

industrielles telles que Clarck Equipements (engins de travaux publics), Unisabi (aliments pour chiens et chats), Joustra (jouets), Suchard, Télic-Alcatel (téléphone, minitel..), Baco-Serd (appareillages électriques), Spiertz (machines-outils presses), Roth Frères (sièges auto) La Cellulose de Strasbourg (pâtes à papier), Général-Motors Strasbourg (boites de vitesse alu)…avec la majeure partie de l'arrondissement de Sélestat-Erstein : la Filature de laine peignée d'Erstein, les Sucreries et Raffineries d'Erstein, Remington (rasoirs électriques) à Benfeld, et à Sélestat, la Filature de Sélestat, Martell Catala (nappes métalliques et plastiques pour papèteries), l'Alsacienne d'Aluminium (emballages alu), Menzer Frères (maroquinerie), la Celluloid (balais, brosses), Rossmann à La Vancelle (papier carton)…filatures et tissages à Marckolsheim... Mais à part l'année de stage en usine à Delle comme magasinier, aucune expérience pratique en entreprises, à fortiori industrielles ! un littéraire philosophe théologien dans les ateliers… ! mais toutefois...juriste, avec le code du travail en tête, le Dalloz...édition de 1972… ! et l'expérience de l'année de contractuel sur vacance d'emploi en 1973, ce qui n'est toutefois pas négligeable…Les « tournées » d'inspection »dans le Ried , dans les cantons de Marckolsheim, de Sélestat et de Villé, le Val de Villé, une splendeur jusqu'au col de Steige et les retours à Strasbourg les fins d'après-midi de printemps et d'été par le Hochwald, les déjeuners dans les petits restaurants de village de la campagne alsacienne – au Bœuf Rouge, au Carré d'Agneau, au Poivre Vert…- sont des moments de grâce et de plaisir fort agréables, qui restent vivants dans ma mémoire : Benfeld, Sand, Erstein, Hilsenheim, Scherwiller, Chatenois, Villé, la route des vins d'Alsace… Par contre ces 5 années d'inspection ne sont pas de tout repos, mais sont passionnantes...elles sont donc marquées par la découverte de grandes industries et l'immersion dans leurs ateliers, la plongée dans les rapports de force direction/syndicats de salariés, les fermetures d'entreprises et le cortège des licenciements économiques, les conflits du travail et leur résolution, les interventions pour améliorer les conditions de travail et assurer le respect des règles d'hygiène et de sécurité mais aussi des durées et horaires de travail, des salaires (SMIC,), des congés payés, du fonctionnement des institutions représentatives du personnel (comité d'entreprise et délégués du personnel) et du droit syndical dans l'entreprise. Titularisé Inspecteur du travail du Bas-Rhin le 1er février 1975 en pleine crise économique due au 1er choc pétrolier, je suis happé, comme mes collègues, par les demandes de chômage partiel et surtout d'autorisation de licenciements pour raisons économiques émanant d'entreprises en difficulté, le Gouvernement de Jacques Chirac venant de faire voter une loi du 2 janvier 1975 sur le contrôle de l'emploi nous confiant le pouvoir de les autoriser ou de les refuser… !?..un apostolat … douloureux ! faisant de nous aux yeux des représentants du personnel et des délégués syndicaux, un dernier recours, un rempart et même le responsable de ces ruptures de contrats...pas préparés à vérifier les causes économiques invoquées, nous faisons au mieux ...examinant, par exemple, si les suppressions de postes n'allaient pas concerner des personnes reconnues handicapées et faire passer l'emploi des TH en dessous des 6 %. Un chef d'entreprise s'écrie : en somme vous êtes des apôtres … cherchant à sauver les plus faibles… ! l'ancien séminariste est plutôt fier de cette réflexion quelque peu moqueuse, sans doute ! Douloureux, oui, car dernier rempart, dernier recours, surtout le plus difficile est d'en être perçu comme responsable par les salariés et les syndicats internes et externes à l'entreprise...je fais l'objet quelquefois de manifestations visant à faire pression en vue d'obtenir une décision de refus d'autorisation ou en signe de protestation contre une décision d'autorisation. Heureusement l'Assurance

Chômage de l'Assedic indemnise à ...90 %...du salaire les licenciés économiques, ce qui est un amortisseur social considérable...dans cette période, j'autorise un nombre sans doute énorme de licenciements économiques et « je ferme », puisque je suis responsable !, Clarck Equipements à Strasbourg (400 salariés), Remington (400 salariés) à Benfeld, La Filature de Sélestat (300 salariés)...en fait, j'assiste, bien sûr impuissant, au tout début de la désindustrialisation de la France, qui s'accélèrera à la fin des années 1990 et au début des années 2000...''ça ne vous fait rien, Monsieur Fierobe, d'autoriser tous ces licenciements… !'' me disait un délégué de Clarck Equipements dans mon bureau ...Oh que si, pensais-je fortement sans répondre expressément, assumant la mission trop lourde que nous a confié le législateur.

L'aventure alsacienne bas-rhinoise d'un jeune inspecteur du travail de 33 ans...déjà.

Les faits marquants

la rencontre avec Daniel Hoeffel

Avec Yves K, nous rencontrons le Délégué général de la chambre patronale des industries du Bas-Rhin, Daniel Hoeffel, 46 ans, élégant, svelte, costume sombre, chemise blanche et cravate noire. Maire de Handshuheim, petite commune du département, le futur sénateur, vice-président du Sénat, président du Conseil Général du Bas-Rhin et surtout Secrétaire d'État et Ministre dans les gouvernements de Raymond Barre, puis d'Édouard Balladur, nous reçoit avec égards et empathie. Je remarquerai souvent par la suite que la Droite et le Centre dont fait partie Daniel Hoeffel, ont toujours montré beaucoup de respect pour l'administration. Comme je l'apprendrai quelques semaines plus tard, en présidant la commission mixte paritaire de la convention collective de la métallurgie du Bas-Rhin, de la bouche même de syndicalistes, les syndicats de salariés l'apprécient et le considèrent comme un homme de parole. Issu d'une famille protestante, frère de Michel Hoeffel qui aura des responsabilités importantes de rang épiscopal au sein de l'Église Réformée de la Confession d'Augsbourg, il est un chrétien pratiquant qui respire la droiture, l'honnêteté intellectuelle et le sens du bien commun. Je m'en apercevrai régulièrement dans l'exercice de ma mission d'inspecteur du travail. Ainsi au cours de cette commission paritaire appelée à trancher un conflit sur l'application de la convention collective, le jeune inspecteur inexpérimenté que je suis a senti instinctivement chez lui l'appui et la bienveillance très utiles pour présider cette réunion. Cela se reproduira régulièrement, en particulier lors des nombreuses grèves qui ont éclaté dans de grandes entreprises industrielles du département, dans mon secteur en particulier, à Général Motors Strasbourg en 1976 et 1978, à la Cellulose de Strasbourg, Clarck Equipements, Roth Frères...Daniel Hoeffel appelle l'inspecteur pour s'informer, faire le point et proposer son aide. Chez Roth Frères, à un moment du conflit, les dirigeants, Jacques et Michel, ont disparu...Daniel Hoeffel appelle : où sont-ils, vous le savez ? Non, je les cherche moi aussi. Et nous voilà partis à leur recherche...En somme avec Daniel Hoeffel à sa tête, la Chambre

Patronale est un partenaire actif de notre service, avec mes collègues comme avec moi-même. Malgré mes mutations et pour lui, malgré ses responsabilités nationales successives comme vice-président du Sénat, ministre ou président de l'Association des Maires de France, il reste très accessible, son numéro de téléphone est dans l'annuaire et je garde avec lui des relations très amicales : il est là à mon pot de départ de la direction régionale d'Alsace pour la direction du travail de Belfort en 1988, à celui de mon départ à la retraite dans les salons de la préfecture du Bas-Rhin le 22 février 2007..Depuis, quand je suis dans le Bas-Rhin, je l'appelle et il nous est agréable d'aller déguster une tarte flambée à la brasserie de l'Espérance en face de sa maison, dans le petit village de Handschuheim, commune dont il fut maire durant de longues années. Lors d'un repas en tête à tête dans un restaurant d'Ittenheim, après mon départ en retraite et quelque temps après son échec aux élections sénatoriales, je lui demande : pourquoi n'avez-vous pas accepté la 3°place que vous proposait Philippe Richert sur sa liste UMP, vous seriez toujours sénateur ? Sa réponse fut immédiate : l'amour propre, monsieur Fièrobe ! Daniel Hoeffel, c'est de l'humain, de la droiture et de la sincérité ! Très attentif aux personnes ! j'adore quand il préside l'Assemblée Générale annuelle des Maires du Bas-Rhin avec à ses côtés le préfet...ce jour-là, c'est Philippe Marland, toujours assez froid et raide et pour moi, c'est ma 1°année, en 1999, comme directeur départemental du travail du Bas-Rhin...Il a l'habitude de saluer, longuement et nominativement, les invités de l'association des maires, et en particulier surtout les chefs de service de l'État présents... « je salue monsieur Daniel Fierobe, directeur départemental du travail et de l'emploi, ajoutant à l'adresse du préfet...'' un ancien du Bas-Rhin ! » J'ai la naïveté de penser que cette petite phrase a facilité mes relations avec ce préfet qui n'avait pas l'air commode, mais qui m'est apparu à l'usage être un grand professionnel. Il nous quittera en 2002 pour être directeur de cabinet de Mme Alliot-Marie, Ministre de la Défense et à ce titre sera quelque peu mêlé à l'affaire Clearstream. A 91 ans bientôt, Daniel Hoeffel est là, l'œil vif, l'intelligence toujours en éveil, attentif à la vie politique, économique et sociale du pays et de l'Alsace surtout, réclamant son détachement de la région Grand Est. Merci, Monsieur Hoeffel, pour l'exemple que vous avez donné et donnez encore comme représentant du monde économique, puis comme élu et Ministre de la République !

Les tournées d'inspection et les visites d'entreprises

L'inspecteur du travail s'assure du respect de la réglementation du travail dans toutes les entreprises du secteur privé, marchand et non marchand (associations, organismes de sécurité sociale etc…), c'est sa mission première, historique, depuis une loi de 1893. Il doit être sur le terrain, dans les bureaux et surtout les ateliers, les magasins, les chantiers du bâtiment et des travaux publics...cette réglementation vise à protéger le travail, c'est-à-dire les travailleurs salariés et leurs représentants élus ou désignés...comme je le rappelais quelquefois malicieusement au DRH de Général Motors Strasbourg, me reprochant d'être partial à l'encontre de l'entreprise, « je suis chargé de faire appliquer le code du travail et non pas le code du capital.. !? » En dehors d'une programmation rigoureuse des visites à laquelle je n'ai jamais réussi à m'astreindre, beaucoup de raisons d'actualité immédiate nous conduisent à

aller dans les entreprises : une demande d'autorisation de licenciement économique ou de représentant du personnel, une demande d'indemnisation en cas de chômage partiel, une déclaration d'accident du travail ou de maladie professionnelle, une grève, une réclamation d'un salarié ou d'un délégué du personnel ou syndical... Me voilà donc parti, les premiers jours de février 1975, sur les routes du sud du Bas-Rhin, en plein hiver, il neige un peu et je m'aventure dans le Val de Villé jusqu'au col de Steige en passant par Lalaye, Urbeis, Fouchy...Dans ces fonds de vallées vosgiennes, l'industrie textile est encore vivante avec ses filatures et tissages et ses usines et ateliers aux toitures si caractéristiques en dents de scie (en sheds)...Je décide de me présenter dans les établissements Fréchin à Fouchy et à Steige...Je suis reçu par le propriétaire, un personnage plutôt sympathique, jovial, beau parleur, m'as-tu vu ...il m'a tout de suite fait rire...je ne sais pourquoi, j'ai toujours aimé ce type de personnage haut en couleurs...mais les ateliers, c'était presque encore la fin du 19°, début du 20°siècle de la 2°révolution industrielle : beaucoup de bruits, de poussières, de poulies et courroies non protégées...des salaires en dessous du SMIC ou de la convention collective applicable à cette activité...Aucun problème d'obtenir de mettre les machines en conformité et faire les rappels de salaires qui s'imposent. Je n'ai pas le souvenir d'une tension entre nous. Il faut dire que dès mon entrée en fonction, c'est très naturel chez moi, la bienveillance d'inspiration chrétienne, je mets à l'aise le dirigeant, demandant d'abord des nouvelles sur la situation économique de la branche et de l'entreprise, puis soit il m'accompagne dans la visite, soit il me met entre les mains du directeur technique ou de la production ou du chef d'atelier...Ce sont ces derniers qui apprennent au philosophe-littéraire-juriste que je suis et suis resté, le métier de vérification du respect des règles du code du travail de protection des ouvrières et ouvriers en hygiène et sécurité dans les ateliers : description de la machine, de son fonctionnement, des risques...je leur en suis très reconnaissant ! C'est dans le secteur de Sélestat, cette année-là, 1975, que je vécus mon premier conflit collectif du travail, ma première grève et que je reçus ma première leçon en matière de relations avec des syndicalistes et délégués élus du personnel ...une petite entreprise de bonneterie (fabrication de bas, chaussettes.) Elbeo, à Sélestat, des ateliers propres, des machines rutilantes. Je ne me rappelle plus le motif du conflit, sans doute des revendications d'augmentation de salaires...je découvre un chef d'entreprise désemparé, surtout à la lecture des tracts CGT qui le dénoncent avec des mots qui le blessent...je le réconforte, « ils font partie de la logorrhée, de la phraséologie classique des syndicats proches du Parti communiste » ...je l'invite à négocier sous mon égide avec les délégués élus du personnel en grève. J'accepte, à sa demande, que les délégués non-grévistes, élus du 2° tour, participent à la négociation...la réunion n'est pas commencée que les délégués grévistes menacent de quitter la salle immédiatement si les délégués « les jaunes non-grévistes » participent à la discussion ..! je reçois là ma 1° leçon pour le traitement d'un conflit du travail...je me sens obligé d'accepter pour éviter l'échec de ma médiation et surtout il me faut convaincre le dirigeant qui proteste, se sentant sans doute trahi par mon revirement...je ne me souviens plus de la suite, mais c'est sans doute la première grève à laquelle je contribue à mettre fin...Il faut rappeler ici que les inspecteurs du travail sont chargés de prévenir et régler les conflits collectifs du travail en liaison avec le préfet… A mes débuts d'activité, une autre affaire m'a vivement préoccupé. À Marckolsheim, courant 1976, j'apprends qu'une grève a éclaté aux Filatures et Tissages de cette ville. ...motif : les salariés en majorité turcs ou d'origine turque, protestent contre la réduction de

leur temps de travail par la nouvelle direction et donc contre une réduction sensible de leurs salaires...la presse s'en empare et le maire dénonce la situation, notamment qu'aucun inspecteur du travail n'a mis les pieds dans cette entreprise depuis bien longtemps pendant que son ancien propriétaire vit tranquille dans sa luxueuse villa à Ribeauvillé...je me rends dans cette entreprise pour apprendre et constater qu'elle occupe de nombreux turcs, que ceux-ci, logés sur place, font des durées de travail énormes, de l'ordre de 200 jusqu'à même pour certains 400 heures par mois, samedis et dimanches compris...la nouvelle direction émanant d'un groupe qui vient de racheter l'entreprise s'est mise en conformité avec la durée légale maximale du travail, d'où la protestation et la grève des salariés. Le dossier de cette entreprise ne fait apparaître, c'est vrai, aucune visite de nos services depuis des années, ni aucune plainte, ni aucune réclamation, en particulier des élus locaux dont le Maire...je ne me sens pas très à l'aise, voire j'éprouve au fond de moi une certaine humiliation pour notre administration, cette section territoriale d'inspection ayant été dépourvue d'inspection du travail pendant des années… ! Je me fais néanmoins un reproche : quelque temps auparavant, j'étais passé rapidement dans l'entreprise un après-midi pour une enquête concernant la situation au regard du séjour et du travail d'un salarié étranger... sans doute de nationalité turque... et le directeur de l'établissement qui m'avait reçu m'avait proposé de visiter les ateliers, ce que j'ai décliné, vue l'heure, en fin d'après-midi, pressé de rentrer au bureau...car quand je suis revenu pour relever les infractions à la durée du travail, j'ai fait la visite de ces ateliers et j'en suis sorti assez horrifié des conditions d'hygiène et de sécurité, notamment sur les métiers à tisser et sans doute aurais-je fait le contrôle administratif des horaires et de la durée du travail ainsi que des conditions de logement des travailleurs turcs, ce qui m'aurait permis de sauver l'honneur du service plutôt que de le faire sous la pression médiatique et d'un conflit du travail singulier contre une direction qui voulait se mettre dans la légalité…Pour apaiser la situation, j'ai pensé à me faire accompagner par l'Attaché social du consulat général de Turquie à Strasbourg, qui régulièrement venait me voir pour des conseils en droit du travail et pour traiter des situations individuelles de travailleurs salariés turcs, mais il ne m'a jamais parlé de ce scandale aux Filatures et tissages de Marckolsheim… en avait-il connaissance ? Je ne le crois pas...Recep Erdogan, c'est son nom, oui le même que le Président turc actuel, mais...pas du même bord...est devenu un ami proche...de convictions de gauche et les exprimant, il a été licencié du Consulat et s'est vu interdire de rentrer dans son pays pendant longtemps. Marié à une française travaillant au Conseil de l'Europe, il s'est installé à Strasbourg, a fondé une famille et nous nous sommes fréquentés régulièrement jusqu'à notre départ d'Alsace. Nous avons même fondé avec d'autres une association « Amitiés France-Turquie » ...qu'au bout d'un certain temps nous n'avons pas su ou pu faire vivre, surtout vu les dissensions de Récep avec son Consulat, bien sûr. Pour conclure cette malheureuse affaire, nous avons, avec Francis Rebel, contrôleur du travail à mes côtés, relevé sur un an toutes les contraventions à la durée du travail et transmis le procès-verbal au procureur de la République, en omettant d'en transmettre copie au préfet. Assisté d'un bon avocat, l'ancien propriétaire, dans sa luxueuse villa, a tôt fait de relever cette ''formalité substantielle'' omise et le tribunal de police l'a relaxé… !! c'était à mon avis une formalité inutile et quasi tombée en désuétude… ! Elle a portant conduit le ministère à rappeler cette règle à tous les services au lieu de la supprimer… !?En fait, j'aurais dû relever à son encontre toutes les infractions constatées, notamment en hygiène et sécurité, mais j'étais un jeune

inspecteur inexpérimenté et sans idéologie anti patrons… ?! Ma mémoire de l'année d'inspecteur du travail sur le terrain me rappelle donc ces trois interventions qui m'ont marqué à mes tous débuts. Je note qu'elles se situent dans le secteur textile encore assez vivant, mais qui sombrera assez vite, à commencer par la filature de Sélestat, 300 salariés, qui sera mise en liquidation et licenciera donc l'ensemble de son personnel. Par contre le Bas-Rhin présente une économie très diversifiée, notamment en activités industrielles et commerces de gros...Dans le secteur sud du Bas-Rhin où nous étions, c'est à dire l'arrondissement de Sélestat-Erstein, je visite et contrôle de belles entreprises industrielles, je les ai déjà citées précédemment, certaines sont toujours là (*) ...dans le canton de Villé, la société Rossmann* à La Vancelle (emballages en carton ondulé) – à Sélestat, la Société Alsacienne d'Aluminium (emballages en alu et en couleurs, par ex, pour les dessus de pots de yaourts), Martell Catala et Cie (nappes ou toiles métalliques et plastiques pour l'industrie du papier), Menzer Frères (maroquinerie) – Hartmann*, à Chatenois (articles de papier pour l'hygiène) – dans le canton d'Erstein, à Erstein, les Sucreries et Raffineries d'Erstein*, la Filature de laine peignée, du groupe Schlumpf – à Benfeld, l'usine de Remington d'assemblage de rasoirs électriques et la fabrique d'appareillages électriques pour l'industrie (armoires , interrupteurs, disjoncteurs onduleurs), la Socomec* ..Ces entreprises occupent localement chacune au moins 300 et jusqu'à 800 salariés (Menzer, Martell)...J'avoue que j'ai plaisir à m'y rendre, elles sont plutôt paisibles, peu conflictuelles, avec des cadres dirigeants soucieux pour la plupart de respecter le code du travail, dialoguant en bonne intelligence avec leurs syndicats et représentants élus du personnel, délégués du personnel et membres du comité d'entreprise. Je pense à Mr Heinrich, chef du personnel des Ets Martell Catala, que je vois encore avec sa blouse bleue ou grise venir m'accueillir à l'entrée de l'usine, simple, respectueux, me donnant les informations économiques ou sociales utiles et m'accompagnant dans les ateliers...un cadre proche des salariés, une entreprise qui n'a jamais posé de problèmes, je pense, à aucun inspecteur du travail. ! De même, d'un genre très différent, Bernard Steyert , PDG ou Directeur général de la Socomec, époux d'une des filles SIAT, famille propriétaire de la société fondée en 1922, un cadre de haut niveau, très ouvert, très accueillant, très compétent, sachant tenir l'équilibre entre l'économique et le social, dialoguant de façon constructive avec les institutions du personnel de l'entreprise, passant accords de salaires et d'intéressement ou de participation, développant l'entreprise en France et créant des filiales industrielles et commerciales à l'étranger (Inde, Tunisie..). C'est son fils qui est le PDG actuel de l'entreprise. Les frères Menzer, c'est l'esprit familial paternaliste, distant avec des fonctionnaires venant s'immiscer dans leurs affaires, ne semblant pas préoccupés par le social, surtout le dialogue social ...Ils délèguent cette besogne au chef comptable, mon interlocuteur, qui porte avec dévouement sur ses épaules la charge des ressources humaines...quelqu'un de bien dont je n'arrive pas à me souvenir du nom. C'est dans l'une de ces belles entreprises sans problèmes sérieux, Rossmann à La Vancelle, avec une chef de service du personnel très compétente, mais aussi très séduisante et attirante, que se produit l'accident du travail le plus singulier et stupide jamais rencontré sans doute nulle part ailleurs, à savoir la plaisanterie d'un ouvrier à un collègue en train de monter, je crois, sur son chariot élévateur, lui envoyant un jet d'air comprimé dans le derrière, lui déchirant l'anus et au-delà… ?! au grand dam d'une direction exemplaire ! Mais c'est, bien sûr, le secteur de Strasbourg-sud qui m'accapare durant les cinq années de mon activité d'inspection du travail,

les quartiers de Neudorf, la Meinau, et le Port du Rhin, particulièrement bien industrialisés et diversifiés, avec des entreprises occupant un nombre significatif de salariés ouvriers dans des ateliers où les conditions de travail exigent de notre service une vigilance constante au regard de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et donc du respect de la réglementation en hygiène et sécurité. De plus, depuis la loi du 27 décembre 1968 issue des Accords de Grenelle sur l'exercice du droit syndical dans l'entreprise, ces entreprises ont vu s'implanter, par simple lettre recommandée avec demande d'avis de réception , délégués syndicaux et sections syndicales des 5 syndicats présumés représentatifs dans l'entreprise, CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE/CGC, mais aussi la Confédération des Syndicats Libres (CSL), en particulier en Alsace...d'où dans beaucoup de ces entreprises des rapports sociaux tendus faisant surgir grèves et conflits appelant notre intervention et notre médiation. C'est dans ces entreprises que j'apprends et exerce les métiers de préventeur et de conciliateur, je crois avec des résultats...et la fierté de les avoir obtenus au nom de l'État, garant de la sécurité, de la salubrité, de la tranquillité et de la paix publiques. Passons en revue les principales entreprises où je m'implique ou suis impliqué tout particulièrement :

À **Neudorf,**

Joustra

Une entreprise me préoccupe, voire m'inquiète tout spécialement, ce sont les Ets Joustra, une fabrique de jouets métalliques (voitures, bus, cars, camions, grues...etc.) pourquoi ? parce qu'elle a un atelier avec une centaine de presses mécaniques emboutissant, découpant, perçant, pliant les pièces métalliques destinées à l'assemblage constituant le jouet et où les opérateurs sont majoritairement des femmes...il y a déjà eu des accidents emportant des doigts, des parties de mains...il faut dire que les machines sont anciennes, voire vétustes et que la protection des ouvrières n'est pas toujours parfaite. La réglementation fixe un objectif de résultat, à savoir que l'opératrice ou l'opérateur ne puissent mettre sa main dans la zone de travail, même volontairement ! je ne crois pas avoir eu à déplorer un accident grave dans cet atelier, Dieu merci ! Mais c'était un vrai souci. Paradoxalement, un jour, je reçois un appel du PDG de l'entreprise, voix sourde, complètement désemparé, m'annonçant un accident mortel dont a été victime...l'ingénieur de sécurité… ! Celui-ci déambulant, on ne sait pourquoi, sur la toiture d'un atelier, est passé au travers, faisant une chute mortelle...il était en état d'ébriété !

Unisabi

Par contre, cette fabrique d'alimentation pour animaux domestiques ne m'inquiète nullement, mais au contraire elle me réjouit. Je crois ne l'avoir visité qu'une seule fois, car j'y ai senti une telle ambiance sympathique que je n'en ai pas fait une priorité. Ce qui m'a le plus frappé c'est de voir ces bureaux totalement paysagers, où le directeur d'usine, la DRH et autres membres de l'encadrement travaillent au milieu de leurs équipes dans une ambiance amicale, voire chaleureuse...Dans cette entreprise, il n'y a pas de syndicats, ce qui n'empêche pas l'existence des institutions représentatives du personnel qui fonctionnent bien. Mais c'est à La Meinau et au Port du Rhin que se trouvent surtout de grandes entreprises et établissements

industriels de Strasbourg, avec également des commerces de gros importants (matériels électriques, métalliques, bois).

À La Meinau

Entre la Route de Colmar qui conduit à Illkirch et celle, parallèle, de la Plaine des Bouchers s'étend une zone très dense en activités économiques, essentiellement industrielles, mais très diversifiées, avec la chocolaterie Suchard, les travaux publics Urban, le Grand Garage Citroën, la téléphonie Télic-Alcatel, l'appareillage électrique Baco-Serd, les engins de travaux publics Clarck-Equipements, les sièges en mousse de voitures Roth-Frères, les presses et machines-Outils Spiertz, un gros commerce de gros de matériels électriques, une fabrique de meubles...etc. Elles occupent de 200 à 1000 salariés...elles constituent, sur un secteur géographique assez restreint, les échantillons variés que l'on trouve à cette époque en termes d'entreprises modernes ou non, de types de patrons et dirigeants, de management, de syndicalistes, de salariés, de dialogue social, de risques professionnels… Quatre d'entre elles ont retenu mon attention d'inspecteur du travail et/ou m'ont mobilisé :

- Télic-Alcatel, pour le management exemplaire de son dirigeant.

- Roth-Frères, pour ses conditions de travail difficiles et sa grève de juin 1977 qui en furent la cause et l'expression.

- La société Spiertz, exemple d'une gestion familiale fermée au dialogue social et à toute intervention extérieure.

- Clarck-Equipements, pour la décision de fermeture prise par le groupe américain.

Télic-Alcatel

Cette filiale du groupe Alcatel occupe au moins 1500 salariés pour la fabrication de matériels de téléphonie et de communication pour le monde de l'entreprise. Au moment où je fais sa connaissance, elle est en pleine recherche appliquée pour sortir le Minitel. Mes interlocuteurs des ressources humaines sont le DRH et le chef du service du personnel. Le premier partira assez vite pour investir dans la reprise d'une petite entreprise industrielle. Avec le second, je sympathise immédiatement, sentant presque instantanément un homme de cœur et de convictions derrière les motivations et compétences professionnelles. Je n'ai d'ailleurs pas eu à intervenir pour faire appliquer tel ou tel aspect non respecté de la législation du travail… ! Les institutions représentatives du personnel fonctionnent harmonieusement dans un dialogue permanent, mais exigeant avec les syndicats, en particulier avec la CGT, syndicat majoritaire chez les ouvriers/employés, si je me souviens bien. Je crois me rappeler avoir dû arbitrer un conflit portant sur la répartition du personnel et des sièges entre les collèges électoraux… !? A mon retour à Strasbourg en octobre 1999 comme directeur départemental du Bas-Rhin après une absence de 11 ans sur les postes de directeur du travail du Territoire de Belfort et de

Meurthe-et-Moselle, je retrouve le chef du personnel de Télic Alcatel à la tête de l'établissement d'Alcatel à Illkirch-Graffenstaden (1600 salariés au moins) et membre également du Comité de Direction du groupe Alcatel à la Meinau, Télic-Alcatel était trop à l'étroit et c'est lui, nommé chef d'établissement, qui a dirigé le transfert et la réorganisation d'Alcatel au sud de Strasbourg. Malheureusement Serge T, arrivé en 1995, décide une restructuration douloureuse du groupe dont la fermeture de la partie industrielle de l'établissement d'Illkirch, soit la suppression des 800 emplois industriels. Et c'est là que Bernard C montre alors toute la puissance de son savoir-faire humain et professionnel : il obtient d'abord du groupe des moyens considérables, puis me propose un plan de sauvegarde de emploi (plan social) d'envergure sans quasiment aucune aide de l'État et négocié avec ses syndicats dont le représentant de la CFDT qui deviendra un ami et enfin se présente à moi 2 ans plus tard avec un résultat inimaginable!? les 800 salariés sont tous reclassés, en particulier dans deux entreprises industrielles nouvelles créées de toutes pièces...un rapport découvert sur internet décrit avec précision l'effort accompli par ce directeur et son équipe Ressources humaines pour arriver à ce résultat ! Autour de la Noël 2001 ou 2002, sa collaboratrice le découvre inanimé dans son bureau ! le diagnostic ? une tumeur au cerveau ! Il m'en informe lors de notre entretien où il me présente le succès des opérations de reclassement du plan social. ''j'en ai pour 18 mois, 2 ans maximum disent les médecins ...'' Je suis sidéré par cette nouvelle cruelle et par les résultats de son action pour les salariés qui ont vu leurs postes supprimés. Dès qu'il quitte mon bureau, j'adresse au préfet de la région Alsace et du Bas-Rhin, Michel Thénault, une lettre le sollicitant pour qu'il propose Bernard Cammas au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. Il me répond qu'il l'a fait immédiatement. Il est promu très vite au titre du Ministère de l'Industrie, j'aurais préféré au titre du Ministère du Travail, mais je ne l'avais pas précisé ! Il est vrai que le Ministre de l'Industrie d'alors est François Loos, homme politique du nord du Bas-Rhin. C'est lui qui lui remet la croix bleue lors d'une cérémonie très émouvante au siège de l'établissement d'Illkirch devant les '' Hauts Dirigeants'' d'Alcatel en présence d'Adrien Zeller, président de Conseil Régional et d'une bonne partie du personnel et de ses élus...J'ai eu l'honneur et éprouvé l'émotion d'être le premier orateur, ce fut l'un de mes plus beaux discours publics comme directeur du travail. Devenu incapable de lire, Bernard C, après quelques mots improvisés de réponse émouvants aux intervenants officiels, confia la lecture de son intervention à l'un de ses collaborateurs. Quelques mois plus tard, il mourait...l'église d'Illkirch est bondée, je suis là bien sûr. Une « figure patronale » exemplaire, ça existe, j'en ai rencontré et pas qu'une ! Elles ne sont toutefois pas nombreuses, me semble-t-il… Non loin de Télic, une entreprise industrielle de même taille, mais si différente sur tous les plans :

Roth frères

Cette entreprise familiale qui appartient à 2 frères, fabrique des mousses pour le rembourrage des sièges, des appuie-tête... destinés aux principaux constructeurs automobiles constructeurs français et étrangers, dans deux unités de production dans le Bas-Rhin, à Strasbourg-Meinau et à Schweighouse-sur-Moder...elle occupe 1200 salariés, dont 800 à la Meinau, avec 60% d'étrangers, en majorité turcs, mais aussi maghrébins, espagnols, portugais, yougoslaves...le 1er juin 1977, l'usine s'arrête de fonctionner, la majorité des ouvriers sont en grève pour

protester contre les trop bas salaires, les ‘’petits chefs’’, la chaleur, les émanations de gaz...des violences éclatent le lendemain et les forces de l’ordre interviennent à la demande des dirigeants qui ont disparu on ne sait où, de peur sans doute d’être séquestrés. Le journal le Monde en rend compte dans son édition du 6 ou 7 juin...bien sûr les Dernières Nouvelles d’Alsace (DNA) aussi...certains juges du TGI de Strasbourg, adhérents du Syndicat de la Magistrature, appellent mes collègues inspecteurs CFDT pour s’informer de la situation et connaître l’action de l’inspection du travail… Je ne me sens pas très à l’aise, je crains une mise en cause de nos services...pourtant depuis quelque temps, avec René Wendling, ingénieur- conseil régional du service prévention de la Caisse Régionale d’Assurance Maladie (CRAM Alsace-Moselle), nous avons visité ensemble les ateliers ...nous sommes en train de mettre les dirigeants en demeure de faire évacuer des gaz très incommodants sur un certain nombre de postes où l’on travaille les mousses de polyuréthane d’où se dégagent des gaz comprenant des isocyanates susceptibles de provoquer des crises d’asthme heureusement réversible; un récent tableau 62 des maladies professionnelles en prévoit l’indemnisation … ! Pour régler ce conflit, nous n’avons pas d’interlocuteur… !? Il n’y a pas de DRH, Jacques R s’occupe du commercial et Michel R de la gestion, dont celle du personnel... Où sont-ils, me demande au téléphone, Daniel Hoeffel, Délégué général de la chambre patronale des industries du Bas-Rhin ? et finalement nous les débusquons, assez désemparés, dans un Hôtel-Restaurant du quartier du Port du Rhin près du pont de Kehl...nous les invitons à négocier avec leurs représentants élus du personnel. Je ne me souviens pas qu’il y ait des syndicats et nous nous retrouvons tous dans le bureau de Jean-Claude Bové, Directeur départemental du travail, pour négocier et conclure l’accord de fin de conflit dans une ambiance constructive… Nous n’avons pas été mis en cause sur les questions de salaires et de prévention des risques, nous avons avec Jean-Claude Bové fait notre boulot de conciliateur, mais, avec le recul et l’expérience acquise par la suite, j’aurais dû être comme directeur du service davantage en appui de l’inspecteur qui s’est senti parfois quelque peu esseulé. Nous aurions pu ensemble visiter cette entreprise aux conditions de travail difficiles et prendre ensemble les décisions qui s’imposaient en termes d’hygiène et sécurité...Nous aurions pu proposer à l‘Ingénieur conseil, Chef du service prévention de la CRAM, de tenir une conférence de presse commune pour présenter notre perception de l’entreprise et les actions que nous conduisions ensemble pour protéger les salariés...Nous ne l’avons pas fait, nous n’y avons même pas pensé !? Pourquoi ? ce n’était pas à l’époque dans notre déontologie et notre culture de l’indépendance de l’inspection par rapport à la hiérarchie, mais aussi de méfiance vis à vis de la presse. Enfin je n’ai aucun souvenir de relations avec le Préfet et la préfecture sur cette affaire, sans doute traitée au niveau de mon directeur sur la base de mes rapports verbaux et écrits. J’aurai plus tard, une fois directeur, une toute autre conception et pratique des rapports hiérarchie/inspecteurs-contrôleurs du travail et des relations avec la presse… !

Spiertz

Autant Roth frères, entreprise familiale, ne me semblait ni paternaliste, ni fermée sur elle-même, autant Spiertz, elle aussi entreprise familiale, m’est apparue repliée sur elle-même et imperméable à toute ingérence extérieure. C’est une grosse entreprise industrielle de fabrication de machines-outils, surtout des grosses presses mécaniques, occupant, de

mémoire, au moins 800 salariés. Nous voilà tout de suite dans le bain quand l'inspecteur du travail se présente à l'accueil, il est immédiatement invité à entrer dans une petite salle de réception au rez-de-chaussée pour y attendre le représentant de la direction. C'est le frère du PDG qui arrive, après un certain temps d'attente patiente, le visage fermé. Je n'ai aucun souvenir de notre échange. Il a dû me désigner un cadre technique pour me faire visiter les immenses ateliers de cette fabrique. Je n'ai pas souvenir d'avoir relevé d'anomalies en hygiène et sécurité, ni sur le plan des salaires et autres aspects des conditions d'emploi. Par contre, la désignation par lettre recommandée d'un délégué syndical CGT par l'Union Départementale CGT du Bas-Rhin fut sans doute un vrai séisme dans la tête des deux frères dirigeants...ils ont été très réticents à mettre à sa disposition panneaux d'affichage, local syndical, heures de délégation, autorisations de récolter les cotisations syndicales et de distribuer des tracts ...ils s'y plièrent...comme le délégué me soumettait quelques problèmes ici ou là, notamment à l'atelier de peinture par pulvérisation, je suis entré dans l'atelier par l'arrière de l'usine pour vérifier à l'improviste les conditions de travail dans cet atelier...quelques jours plus tard, le directeur départemental reçoit un courrier du PDG commençant ainsi : « une personne se disant inspecteur du travail a pénétré dans nos ateliers par une porte dérobée... », en fait une immense porte ouvrant sur l'atelier de peinture… bonjour l'ambiance ! j'ai dû faire un rapport au directeur justifiant ma démarche.. Mais reconnaissons aussi que le jeune délégué était quelque peu harcelant et pressant à l'encontre de la direction et aussi à mon égard.

Clarck-équipements

Appartenant au groupe américain Clarck-Equipement-Compagny, la société Clarck-Equipement France a son siège social et sa direction rue de la plaine des bouchers à Strasbourg-Meinau. Elle y fabrique depuis longtemps (1955 ?) des équipements de manutention et de levage, tels des chariots élévateurs et engins de travaux publics et y occupe au moins 400 salariés selon mes souvenirs. Le groupe américain décide de fermer ce site. Les syndicats appellent les salariés à la grève et l'usine est alors occupée. Sur décision de justice, les forces de l'ordre interviennent pour assurer la liberté de la production et du travail. Je me souviens d'y pénétrer entre des CRS postés à l'entrée de l'entreprise. Les motifs de cette fermeture n'ont pu être contestés et j'ai dû autoriser le licenciement de l'ensemble du personnel. C'est pour moi le début de la désindustrialisation du pays. Quelque temps avant ou après, Remington fermait également son usine de fabrication de rasoirs électriques de Benfeld.

à Strasbourg-port- du-Rhin

Nous sommes là dans la zone d'activités économiques très diversifiées du Port Autonome de Strasbourg, rues de Saint-Nazaire, du Rhin Napoléon, de Cherbourg, de la Rochelle, où l'on trouve commerces de gros de matériels électriques, de produits sidérurgiques, industries agro-alimentaires (lait, café, levures), industries du papier (cellulose, récupération de papiers), équipementiers de l'automobile (boites de vitesse), chantiers navals, sièges d'entreprises du BTP... Dans ce secteur, je suis accaparé par des entreprises aux rapports sociaux tendus en

permanence, telles que Général Motors Strasbourg (GMS) ou La Cellulose de Strasbourg, tandis que d'autres, telles « la Fala » sont paisibles et apaisantes ...enfin, j'ai été bouleversé par un accident du travail horrible aux Ets Schroll …

Sil-Fala

L'entreprise qui illustre et diffuse le plus la paix et la sérénité économique et sociale, c'est ''la Fala'', comme on l'appelle ; centenaire en 2021, c'est à dire la Société Industrielle de Levures-Fabrique Alsacienne de Levures et d'Alcools (SIL-FALA) occupe entre 100 et 200 salariés aujourd'hui, avec des syndicats y compris la CGT, me semble-t-il, elle approvisionne la profession des boulangers, commerces et même particuliers, elle a un marché captif. Les salaires élevés, avec en plus primes d'intéressement et de participation, le bonheur industriel incarné par son PDG de l'époque, …l'inspecteur du travail n'a rien à dire et les syndicats et salariés non plus ! Oui, ça existe !

Il en est quasiment de même pour les commerces de gros, même si là il convient d'être attentif aux conditions d'hygiène et de sécurité, comme à la PUM (Produits d'Usines Métallurgiques) où l'on manutentionne beaucoup de produits longs, épais, lourds, coupants, au moyen de ponts roulants sur rails impressionnants. Les salaires sont de bon niveau, avec en plus là aussi souvent de l'intéressement et de la participation … !

Schroll

Aux Ets Schroll, rue de Cherbourg, je suis en face d'une entreprise de récupération de vieux papiers, livres, magasines, que l'entreprise va récupérer par camions auprès d'industries, d'administrations, de commerces. Ils sont chargés ensuite sur des bandes transporteuses les montant au-dessus d'une trémie par où ils tombent dans un caisson où ils sont compressés horizontalement, d'abord, puis verticalement, ensuite, puis enfin, conditionnés en formant des ballots ficelés de fil de fer et expulsés vers l'extérieur, puis stockés et enfin livrés aux industriels de la pâte à papiers ...Je suis appelé en urgence par le patron : un ouvrier qui surveillait l'acheminement des papiers sur la bande transporteuse vers la trémie, était chargé d'enlever des éléments étrangers (ferrailles, plastiques..). Il est monté, pour une raison inconnue (récupérer un livre, un magasine ?) sur la bande entraîneuse et a été propulsé dans la trémie où la compresseuse horizontale lui a sectionné les jambes au niveau du genou et il allait être écrabouillé par la compresseuse verticale, quand un camarade a entendu ses cris et a ouvert immédiatement la machine, arrêtant ainsi automatiquement son fonctionnement … ! terrible ! j'en ai été perturbé longtemps et encore aujourd'hui en le racontant...pas de faute de l'employeur, bien sûr !

Cellulose de Strasbourg

C'est une usine de fabrication de pâte à papier créée en 1936 par un groupe suisse avec des industriels strasbourgeois. Elle occupe autour de 600 personnes. Reprise par le finlandais UPM sous le nom de SRACEL, elle a connu des difficultés chroniques d'exploitation et j'ai eu à examiner un projet de licenciement collectif accepté par notre administration. Elle a été soutenue par les pouvoirs publics grâce à une subvention d'équilibre. UPM a investi sur le site en créant une usine de papier journal en 1990. En raison de ces difficultés, de conditions de travail en hygiène et sécurité pénibles - travail à l'extérieur souvent, atmosphère très humide, risque d'émanation de gaz suffocants - la tension sociale est permanente entre la direction et les syndicats CGT et FO, malgré une direction très humaine représentée par un chef du personnel à la hauteur, que j'ai beaucoup apprécié et un délégué syndical FO, très responsable, apaisant dans le dialogue social. Dans un moment de tension extrême, une déléguée CGT s'en est prise au directeur administratif et financier (DAF), lui jetant à la figure des objets se trouvant sur son bureau et qu'il a pu esquiver. J'ai été évidemment saisi alors d'une demande d'autorisation de licenciement pour faute grave, demande que j'ai acceptée, au grand dam des ouvriers et délégués cégétistes qui ont envahi mon bureau, vociférant et me traitant de valet du capital…Je fus ainsi 2 ou 3 fois la cible de manifestations de protestations en raison de décisions défavorables aux syndicats surtout CGT comme celle-ci et aussi d'une sérieuse mise en cause dans la presse qui a quelque peu rejailli sur l'ensemble du service par suite d'une maladresse d'expression dans une lettre adressée à la direction de Général Motors Strasbourg.

Général Motors Strasbourg (GMS)

Implanté en 1960 rue de la Rochelle, GMS a occupé sur ce site jusqu'à 2000 à 2500 salariés à la fabrication de boites de vitesses automatiques (6v) en aluminium avec processus de fabrication intégré depuis la fonderie alu jusqu'au conditionnement. Vendu en 2013 par Général Motors Company (GMC) à un petit groupe belge équipementier de l'automobile PMI (Punch Métal International) sous le nom de Punch Powerglide Strasbourg, le site occupe aujourd'hui autour de 1000 salariés et fabrique des boites de 6 et aussi, nouvel investissement, de 8 vitesses. Quand j'arrive en février 1975, GMS est en pleine activité et expansion avec autour de 2000 salariés, tous les syndicats y sont implantés et le site est dirigé par un américain s'appuyant sur un DRH de combat, autoritaire et craint, assisté de deux chefs du personnel, l'un pour les ''mensuels'' et l'autre pour le personnel ouvrier, équipe disposant d'un quasi escadron d'agents de sécurité. Je ressens en effet dans cette direction du personnel comme une ambiance presque militaire… ! Dans ce contexte, avec ce directeur du personnel, les rapports sociaux sont très tendus avec les syndicats. Et très logiquement deux conflits du travail d'une durée assez longue éclateront en mars 1976 et mars 1978. Avec moi, le DRH est un homme cordial, charmant, assisté d'une secrétaire alliant professionnalisme et sens de l'accueil chaleureux. Le DRH et moi, on se ''titille''...il me fait grief de mes interventions toujours trop partiales à ses yeux en faveur des salariés et de leurs représentants et je réplique

que je fais respecter le code du travail et non le code du capital...un jour il veut fractionner la durée des congés payés et je lui sors un alinéa du code prescrivant à l'employeur d'obtenir l'accord expresse des délégués du personnel...: le délégué CGC vient soumettre à l'avis du service un litige avec la direction sur l'application de la convention collective. C'est Francis R, le contrôleur qui le reçoit, lui donne raison, à tort, et l'écrit à la direction de GMS, sans m'en parler, ce qui me vaut une protestation argumentée de Dalbourg...Je reconnais l'erreur et écrit que j'espère que cette affaire n'altérera pas les bonne relations entre notre service et GMS...Mal m'en a pris, la CGC va aux Prudhommes, découvre cette lettre au dossier et ni une ni deux la transmet à la CGT qui fait une conférence de presse dénonçant la collusion patronat/Inspection du travail ...et de signaler les ressentiments, reproches accumulés contre notre service...Ce fut assez pénible d'autant que notre Directeur a suggéré perfidement que ce soit l'un d'entre nous qui reçoive la presse et réponde aux soupçons dénoncés, plutôt que de prendre lui-même l'affaire en main et en profite pour répliquer en rappelant notre rôle éminent de protection des salariés et notre action de tous les jours sur le terrain ! Directeur, c'est ce que j'aurais fait ...mais à cette époque, les rapports hiérarchie/inspection étaient envenimés, j'y reviendrai, la hiérarchie et les inspecteurs(trices) '' de gauche'' ne se faisaient pas de cadeaux...de haut en bas de l'échelle… ! Mais ce contexte de relations correctes avec la direction de GMS me permet de présider aux négociations qui mettent fin aux 2 grèves longues et rudes (la dernière avec intervention de forces de l'ordre contre les piquets de grève) que j'ai évoquées et qui affectèrent grandement l'activité du site en 1976 et 1978. J'ai l'audience et la confiance de chacune des parties. La grève de mars 1976 se termine par un accord négocié et conclu de nuit vers 2h du matin dans la salle du Conseil d'administration de GMS, sous ma présidence et médiation actives, aux côtés du PDG américain assez dépassé culturellement (« allez, on leur paie une bonne bouffe et c'est bon »), du DRH très actif, mais très gêné par cette sortie, surtout devant mon air interloqué, et enfin du secrétaire de l'Union départementale CGT, assistant, je crois, les représentants du personnel CGT conduits par monsieur T. Les jours qui ont suivi, le DRH m'appelle :''Monsieur H vous a félicité, j'espère ? euh, non...'' Quelques jours plus tard, il adressait au Directeur départemental une belle lettre courte et sobre soulignant le concours de l'inspecteur du travail apprécié par l'entreprise. C'est de cette période qu'est née en moi une appétence pour la résolution des conflits collectifs du travail et aussi un savoir-faire. Dès que ça éclate, je suis là...le DRH n'appréciait pas trop mes incursions intempestives et inattendues. C'est sans aucun doute fort de cette audience que j'ai pu plus facilement obtenir ultérieurement, mais non sans peine et avec Mise en demeure, que l'on s'attaque au bruit dans l'atelier principal causé en particulier par d'énormes presses mécaniques...c'est un investissement très lourd et coûteux, que le coffrage insonorisant de ces machines larges et hautes… Enfin à l'écoute de M. T, ce délégué tenace, mais sensible, notamment aux problèmes de santé de ses collègues, j'ai encouragé auprès du DRH une proposition originale qu'il a faite à sa direction avec l'appui du médecin du travail de l'entreprise : créer un secteur de réentraînement au travail pour les ouvriers après une maladie de longue durée. Ce projet sera réalisé avec l'appui financier de l'État au titre du Fonds pour l'amélioration des conditions de travail (FACT) sur mon rapport favorable au ministère accompagnant la demande déposée par Michel Dalbourg. Parcourant les Dernières nouvelles d'Alsace il y a quelques années lors d'un séjour à Strasbourg, je suis tombé sur

l'avis de décès de M. T publié par l'UD CGT et j'ai revu en pensée son action courageuse et désintéressée de représentant élu du personnel à GMS.

Quand je suis nommé Directeur du travail du Bas-Rhin le 1er octobre 1999, le DRH est toujours en fonction, il est parti en retraite quelque temps plus tard. Son successeur que je rencontre a envisagé de nous réunir pour un déjeuner, cela ne s'est pas fait. Il semble être décédé assez vite après avoir quitté GMS. Comme nous le voyons l'inspection du travail est une activité de service public entièrement tournée vers l'extérieur où se déroule la vie économique et sociale du pays, de la région ou du département, elle est happée par l'actualité le plus souvent, surtout en cette période affectée par deux chocs pétroliers successifs. Mais bien sûr elle a une vie interne, elle est un service de la direction départementale du travail et de la main d'œuvre, devenue direction du travail et de l'emploi après la création de l'ANPE en 1967. En son sein, elle est le service noble, actif, par rapport aux autres services qui sont sédentaires et gestionnaires des offres et demandes d'emploi (avant l'ANPE), de l'enquête emploi des personnes handicapées, de l'apprentissage, des aides à la formation et à l'emploi des salariés, mais aussi des demandeurs d'emplois de plus en plus, c'est à dire du traitement social du chômage qui va alors se développer de façon substantielle dans les années à venir, et enfin avec la désindustrialisation et les délocalisations, des aides à l'accompagnement des mutations économiques (chômage partiel, préretraites totales ou progressives, allocations temporaires dégressives …), sans oublier les accords d'entreprises, en particulier d'intéressement et de participation . L'inspection du travail est donc le service à part qui a sa vie propre, ses pots, ses boums, sa fête de Noël, ses matchs de foot avec les services d'inspection voisins etc.…loin des autres services et en particulier de sa hiérarchie locale, régionale ou centrale au nom de la sacro-sainte indépendance inscrite dans la convention internationale du travail !? Pour nos collaboratrices de secrétariat, travailler en section d'inspection, c'est la garantie de vivre une vie administrative de fonctionnaire intéressante, elles sont très dévouées, non seulement à leur travail, mais je pense aussi à nos personnes sans aucun doute, surtout les plus anciennes, elles sont compétentes en application pratique du droit du travail, donne donc des renseignements au téléphone et aux visiteurs, sont en contacts avec les délégués des entreprises et les syndicats départementaux, les directions d'entreprises et leurs services du personnel ...c'est très valorisant, elles sont partie prenantes de nos vies de fonctionnaires très engagés socialement sur le terrain, elles participent de nos motivations, tapent, suite à nos interventions, nos lettres d'observations, nos procès-verbaux, les accords mettant fin aux conflits du travail ...elles organisent nos fêtes...l'ambiance est chaleureuse.

Chapitre 4 - Directeur-adjoint de la direction régionale du travail et de l'emploi d'Alsace 1979-1988

Comment et pourquoi j'accepte cette promotion ? 4 ans et demie d'inspection seulement ! c'est court ! Je viens de tenter d'en donner un aperçu permettant d'en appréhender l'essentiel que ma mémoire a imprimé...j'ai 37 ans et un poste de Directeur-adjoint est créé et déclaré

vacant à la direction régionale d'Alsace, à Strasbourg. C'est le Directeur régional, qui m'en informe. Je comprends à demi-mot qu'il souhaite que je postule et accepte de travailler à ses côtés. Il est vrai qu'à part moi, je ne vois pas, parmi les inspecteurs de la région Alsace, qui pourrait accepter de travailler avec lui ; il a une image tellement négative auprès d'eux en raison des opinions peu amènes qu'il ne cache pas sur la plupart d'entre eux soupçonnés d'avoir une vision idéologique, voire politique de leur métier, surtout en raison de la manière dont il anime et pilote l'inspection du travail d'Alsace, comme je l'ai déjà décrit précédemment. Tous les matins il s'occupe d'eux et adresse aux deux directeurs départementaux ses observations le plus souvent critiques sur leur niveau d'activité, leurs relations avec les employeurs, le contenu de leurs interventions et en particulier sur leurs mises en demeure et procès-verbaux. Il les désavoue la plupart du temps dans ses rapports au ministère concernant leurs décisions de refus d'autorisation de licenciements de représentants du personnel et syndicaux. A ses yeux, j'ai sans doute un profil neutre dans mes interventions, je suis plutôt apprécié des employeurs et des syndicats « non révolutionnaires », les autres syndicats, surtout la CGT, me soupçonnant régulièrement d'être du côté des patrons, des éléments, pour lui, tous plutôt favorables pour assumer des responsabilités hiérarchiques. De mon côté, d'abord, sur le plan de la vie personnelle, mon épouse Monique ne travaille pas, nous avons deux enfants, Cyrille et Ivan, nés en 1973 et 1975, et bientôt trois, avec l'arrivée prochaine d'Émilie en septembre 1980. De plus, j'ai envie de m'installer dans la campagne alsacienne si plaisante et je cherche à y construire ou acquérir une maison individuelle. Mes pérégrinations cyclistes dans tout le Bas-Rhin et le Piémont des Vosges font monter en moi cette envie irrésistible d'Alsace profonde. C'est dire assez que pour Monique et moi monter en grade est loin de nous être indifférent, car nos fins de mois ne sont pas toujours faciles, mais Monique est une bonne gestionnaire… ! Et surtout j'ai déjà 37 ans...Il n'y a pas de temps à perdre si je veux faire une carrière honorable. Être promu sur place me convient donc parfaitement sous l'angle personnel et familial. Professionnellement, je ne sais pas bien ce qui m'attend, c'est un poste qui n'existait pas jusqu'ici, c'est un peu l'inconnu, mais je pense avoir la confiance du directeur, je me juge être assez souple pour m'adapter au personnage et au contexte régional et de la direction en particulier. J'accepte donc la proposition non sans en avoir au préalable prévenu mes collègues inspecteurs par amitié et courtoisie à leur égard, pour prévenir aussi tout jugement négatif de leur part, voire même d'accusation de ''trahison'' de la ''cause''… nous sommes en effet dans un contexte interne de tensions entre hiérarchie et inspection et donc de méfiance structurelle envers la hiérarchie au sein du ministère de la part des agents de l'inspection partout sur le territoire, s'inscrivant par ailleurs dans un contexte plus large politique, économique et social tendu peu de temps avant l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. Je découvre la direction régionale…un nouveau monde ! Me voilà donc nommé directeur-adjoint et affecté à la direction régionale du travail et de l'emploi d'Alsace le 1er août 1979, monsieur Robert Boulin étant ministre du travail. A la seule évocation de son nom, ça commence mal puisque trois mois plus tard il est retrouvé mort au bord d'un étang de la forêt de Rambouillet. Il est remplacé par Jean Matteoli. La prise en main du poste n'est pas facile. Une direction régionale est un autre monde qu'une direction départementale, à fortiori qu'un service comme une section d'inspection, elle n'est pas un échelon opérationnel de terrain, mais plutôt un niveau d'animation et d'études, tout en étant un échelon hiérarchique et de contrôle des services départementaux. Le travail à faire n'a rien

à voir avec l'action de terrain d'un service d'inspection du travail. Elle est placée sous l'autorité du Préfet de Région qui dispose pour ce faire d'un service, le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGARE) dirigé par un Sous-Préfet. A l'exception des actions d'inspection de la législation du travail (actions de contrôle du respect par les entreprises de la réglementation du travail, médecine du travail et agrément des services médicaux du travail), tous les domaines de compétence de la DRTEFP , études, statistiques et analyses de la situation de l'emploi et du marché du travail, formation professionnelle continue (agrément et contrôle des organismes privés de formation professionnelle ainsi que la programmation et le suivi des financements publics, de leurs actions en termes de fonctionnement et d'investissement) relèvent du Préfet de Région qui délègue ou non sa signature au Directeur régional et celui-ci lui rend compte et applique ses éventuelles directives. Le directeur régional n'a pas le souci de réorganiser les services à l'occasion de cette création de poste, pas de fiche de poste, pas de répartition des rôles entre lui et le directeur-adjoint, elle se fera sur le tas au fil du temps, en fonction de ce qui l'intéresse et peu à peu on comprend qu'en dehors des questions de gestion du personnel et surtout de pilotage de l'inspection du travail de la région, le reste des attributions de la DRTEFP est confié au directeur-adjoint qui doit s'en débrouiller, en fait tout ce qui est pour lui plutôt ennuyeux, peu gratifiant ou qui demande de l'étude de dossiers comme l'agrément des services médicaux du travail, les recours hiérarchiques des employeurs en matière de règlements intérieurs, la participation et l'intéressement et surtout le service études et statistiques où vient d'être affecté un Attaché de l'Insee pour renforcer l'expertise en analyses de l'emploi et du marché du travail. Ce service est le plus difficile à manager, composé de contractuels assez diplômés, plutôt enclins à la critique, voire à la contestation, en délicatesse avec le directeur qui ne les apprécie pas et ils le lui rendent bien, dont il faut surveiller les écrits dans nos publications, sur le marché du travail en particulier. Car chaque mois, après le communiqué de presse du ministère sur l'évolution des données du marché du travail (offres et demandes d'emplois, chômage...), le directeur régional commente et publie les mêmes données sur cette évolution en Alsace et dans les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Cette publication est attendue, lue, scrutée, commentée…notamment par les élus, les organisations patronales et syndicales...il me souvient qu'une fois nous laissons passer une phrase où le chômage est qualifié de « fléau » par un chargé d'études…le directeur régional fait face alors à des remarques peu amènes notamment de la part du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et même si le chômage est quand même un fléau !... Il faut dire que nous sommes dans un contexte politique tendu à cette époque, 1978-1981, la parution mensuelle de l'analyse officielle des données de l'emploi et du chômage est sensible socialement, économiquement et politiquement...je dois souvent en négocier les termes, d'abord en interne avec l'Attaché de l'Insee, personnage compétent, mais susceptible, ambitieux – il veut être Administrateur de l'Insee – et donc il lui faut être l'auteur de travaux et publications où son nom apparaisse ! là je découvre un enjeu que je n'imaginais pas….il m'avait prévenu en arrivant : « M. Fierobe, je vais vous faire souffrir… ! » je n'en ai pas compris alors toute la portée...passons ! ensuite je soumets le texte au directeur de cabinet du Préfet de Région, Bertrand Landrieu, et là, au téléphone, je recueille l'aval du numéro deux de la préfecture de région...ça se passe plutôt bien, on négocie certains mots, je le rappelle après réflexion et nous trouvons un autre terme, il est étonné de mon attitude et parfois me félicite pour ma ténacité et mon aptitude à la

négociation...on comprend la vigilance du directeur de cabinet en cette période. De plus M. Landrieu est proche du RPR et de Jacques Chirac dont il sera plus tard, à l'Élysée, le directeur de cabinet… ! ...donc, après notre entretien téléphonique, je fais corriger le texte par l'Attaché de l'Insee qui fait alors une véritable crise, car à l'Insee, comme à l'Inspection du travail, on a une conscience aiguë, voire maladive, de son indépendance et de sa liberté de publication. Je découvre d'ailleurs qu'entre la Direction régionale de l'Insee et la nôtre, nous pouvons être concurrents, par ex, qui aura la priorité pour la 1° publication sur tel sujet...notre Attaché de l'Insee y est très... attaché, nous demandons alors audience au Directeur régional de l'Insee… on tourne autour du pot...j'en ai marre et je déclare « nous voulons être les premiers à publier ce sujet » ...j'apprendrai plus tard, par notre Attaché, son appréciation : « il est droit comme un I »..je suis fier du compliment...je prends.. ! Au sein de ce service études et statistiques, il y a deux esprits plutôt brillants, contractuels dits de 1ère catégorie chargés de mission. André est un ami depuis quelques années, rencontré au sein d'un réseau d'étudiants originaires de Thann (Haut Rhin) qu'il fréquente lui aussi. Il a été recruté par le Directeur régional sur mon avis favorable. Il fera ensuite un beau parcours administratif, puis politique : docteur en droit, Secrétaire général de la Chambre de Métiers d'Alsace, Président du Comité Économique et Social, Conseiller Régional (RPR, UMP..) et même Président du Conseil régional durant quelques mois...alsacien de souche, sûr de lui, décontracté et à l'aise, dragueur invétéré, j'éprouve quelque temps un complexe d'infériorité à son égard en particulier dans nos pérégrinations au sein des structures régionales de l'État et de la Région, mais il s'estompera avec l'expérience et la perception qu'auront progressivement de moi mes interlocuteurs. Marlène, je la craignais au début : belle, sportive, sensuelle, fine, passionnée d'opéra, dotée d'un esprit critique acéré et corrosif, elle est un atout incontestable pour le service qu'elle représente souvent, comme André, dans les réunions régionales où nous devons être. Après l'arrivée de l'Attaché de l'Insee, je propose au directeur de la retirer du service études où elle est sous-utilisée et d'en faire la responsable du service d'agrément et de contrôle des organismes privés de formation sollicitant les financements de l'État au titre de la formation professionnelle continue...elle y fera merveille, ayant le profil approprié pour instruire ces demandes et contrôler l'utilisation des fonds. André la débauchera depuis la Chambre de Métiers pour en faire la directrice des services de la Chambre pour le Haut-Rhin. Malheureusement brutalement diagnostiquée comme souffrant d'un cancer du pancréas, à l'été 2007, alors qu'elle s'apprêtait à partir en vacances, car elle se sentait anormalement fatiguée, elle nous quittera prématurément dans des souffrances difficilement imaginables....Parmi les personnes qui assistent l'encadrement de cette direction régionale, je tiens à saluer la compétence administrative, le dévouement et l'amabilité de Bernadette, Anne-Marie, Roseline sans oublier Simone et son intelligence, je la retrouverai plus tard comme inspectrice du travail, puis coordonnatrice emploi-formation à la direction du travail du Bas-Rhin. Sur proposition de Mme la Sous-Préfète de Sélestat, elle se verra décerner la médaille de Chevalier de l'Ordre national du mérite dans les dernières années de sa vie professionnelle. Je veux faire également une mention particulière pour Marie-Josée, contrôleur du travail, puis chef de centre (grades de la catégorie B du ministère), qui est à mes côtés pour toutes les politiques du travail dont j'ai la responsabilité, agrément et contrôle des services médicaux du travail de la région, intéressement et participation, recours hiérarchiques contre les décisions des inspecteurs du travail sur les règlements intérieurs des

entreprises...assidue, méthodique, organisée, efficace et d'une grande loyauté… et surtout d'un dévouement sans faille au service public… Pendant ces 9 longues années passées dans cette direction régionale j'ai travaillé sous l'autorité de deux directeurs régionaux. Je crois avoir fait amplement le portrait du premier, en demie teinte. Il partira en retraite en 1983 et il devait mourir en 1991. Il est remplacé par le Directeur régional de Franche-Comté, une toute autre personnalité que j'ai connue déjà comme Directeur du travail du Bas-Rhin quand j'étais inspecteur : homosexuel assumé, sensible et délicat, charmant et très cultivé (musique, peintures, opéras.), surtout ayant la forte préoccupation de nous donner les moyens de travailler (rénovation des locaux, mobilier et machines à écrire dernier cri, etc…) C'est à son exemple que j'acquiers moi aussi le souci constant de veiller au bien-être matériel et donc moral des fonctionnaires placés sous notre responsabilité, d'être à l'écoute de leurs idées et de leurs besoins pour y apporter les réponses adéquates. Mais il est d'une grande timidité, peu sûr de lui sur le plan technique, professionnel. Il s'excuse régulièrement à des réunions ou manifestations utiles pour le service, ce qui peut conduire à nous isoler de la vie politique et administrative de la région. Je lui suggère alors de le représenter quand il est réticent à apparaître lui-même. Et c'est ainsi que dès 1984/1985, j'ai peu à peu imposé, consolidé et développé la place de la Direction régionale du travail et de l'emploi d'Alsace dans les réunions, soit à la préfecture de région, soit dans d'autres instances de concertation avec l'ANPE, l'AFPA, la CRAM (les CTR), l'organisme paritaire de prévention des risques professionnels dans bâtiment et les travaux publics (OPPBTP), soit enfin dans les relations avec les entreprises (médailles du travail ou autres.)...Nous entretenons alors des relations professionnelles et personnelles très amicales en tout bien tout honneur, dois-je préciser, car il a des attentions très agréables : c'est tous les 2 ou 3 janvier l'invitation quasi rituelle à déguster un plateau de fruits de mer à l'Alsace à Table, la présentation d'un catalogue de très belles montres entre lesquelles je suis invité à choisir et je choisis une très belle Michel Herbelin dont l'usine est située dans mon village natal, l'attention à l'épouse et aux enfants lors de nos moments de convivialité professionnels avant les vacances d'été, à la fête de Noël du personnel et lors de la présentation des vœux en janvier où je me fais l'interprète de l'ensemble du personnel...les cadeaux pleuvent sur les enfants...à ces occasions ou lors d'invitations régulières à la maison...il est attentif à chacune et chacun de ses collaboratrices et collaborateurs. En raison de sa timidité, mais surtout des limites évidentes de ses compétences professionnelles stricto sensu, il ne sera pas reconduit comme Directeur régional lors de la réorganisation des services régionaux et départementaux du ministère en 1994, notamment la refonte du statut des cadres de direction ; surtout celui des directeurs, quand ils seront détachés dans leur emploi pour 5 ans tout en se voyant attribuer l'échelle lettres, ce qui se traduira quand même par une augmentation de 4000 francs/mois...oui quand même...réforme que nous devons à Mme Martine Aubry...Il sera affecté dans une voie de garage...président des Comités de bassins d'emplois...dont je n'ai jamais appréhendé beaucoup l'intérêt, je dois le confesser avec un sentiment assez hypocrite de culpabilité… Oui, 9 longues années de Directeur-adjoint auprès du Directeur régional du travail et de l'emploi d'Alsace...de 1979 à 1988... quels faits marquants, quelles rencontres ?

Une superbe rencontre domine cette période, Marguerite M !

La direction régionale du travail et de l'emploi est le service instructeur des demandes de subvention de fonctionnement et d'équipement émanant des organismes privés de formation professionnelle continue. En Alsace, le Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM) bénéficie chaque année des crédits du fonds interministériel de la formation professionnelle relevant du budget du Premier Ministre. Cet organisme assure l'accueil, la pré-orientation, l'orientation, la réadaptation fonctionnelle et professionnelle de personnes lourdement handicapées. Il occupe 400 salariés. Il a été fondé après la guerre par une jeune assistante sociale, avec le concours d'industriels de Mulhouse, pour assurer initialement la reconversion professionnelle et fonctionnelle de mutilés de guerre, puis ensuite des accidentés de la vie, de naissance, au travail ou sur la route. La direction régionale a donc des contacts réguliers avec le CRM et c'est ainsi que je suis amené à faire la connaissance de Marguerite M. Dès notre premier contact, je suis très vite subjugué par l'ampleur de l'œuvre accomplie par cette dame. La visite du CRM est impressionnante, notamment la partie rééducation fonctionnelle avec ses équipements et sa piscine, mais surtout le Centre, sous l'impulsion de sa directrice, est à la pointe de l'organisation et de la pédagogie pour la formation professionnelle continue des adultes, notamment avec le Système Modulaire et Individualisé de Formation (SMIF): organisé en modules s'adaptant à chaque personne, sortie avec un projet professionnel du service de pré-orientation. Les stagiaires y entrent et sortent à tout moment, les modules sont agréés par le ministère du travail avec l'appui technique de l'AFPA et conduisent à la possibilité d'obtenir un diplôme d'État de notre Ministère dans les différents niveaux de formation qualifiante. Mme M et son équipe de cadres compétents et motivés sont très innovants dans la recherche et la mise en œuvre de méthodes pédagogiques pour la formation et la reconversion professionnelles des adultes handicapés. Je me souviens d'une journée que nous avons organisée ensemble au Centre culturel Saint -Thomas à la Robertsau à Strasbourg ; le programme était une présentation critique par mes soins de la loi obligeant les entreprises d'au moins 20 salariés à occuper 6 % de personnes reconnues handicapées, une autre du SMIF par Mme M, enfin le médecin du travail et l'élu CGT de Général Motors témoignaient de leur expérience d'atelier de réinsertion au travail de salariés après une absence de longue durée...Nous avions ensemble des rapports imprégnés d'une complicité aussi amicale que professionnelle. J'avoue que j'ai été marqué profondément par cette œuvre magnifique et par l'investissement exemplaire de sa fondatrice. À tel point que, quand elle a quitté ses fonctions de directrice, j'ai posé ma candidature pour lui succéder...en vain...ayant été jugé trop peu expérimenté dans la gestion d'une telle structure pour assumer une responsabilité de cette envergure ! Un peu présomptueux sans doute, mais je trouve le temps un peu long à la DRTEFP et après le passage de l'Inspecteur général Claude Chetcuti, avec lequel ça n'a pas fait tilt, je comprends qu'une promotion prochaine comme Directeur départemental s'éloigne ! Bien sûr, je fais durant cette période d'autres rencontres, mais aucune ne m'aura impressionné à ce point. A ce poste de Directeur-adjoint régional, j'apprends, je mesure et j'assimile ce qu'est le niveau et l'étendue d'une région administrative, économique et politique de notre pays : la préfecture de la région Alsace et du Bas-Rhin, les directions régionales de l'État, en particulier celles avec lesquelles nous travaillons ou pouvons être amenés à travailler comme celle de l'ANPE, bien sûr, de l'INSEE, de la Recherche et de l'industrie (DRIRE), de l'Équipement (DDE), des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS et DDASS)...la Chambre de métiers d'Alsace, les Chambres de commerce

et d'industrie du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, le Conseil Régional et le Comité Économique et Social d'Alsace (CESA). Avec le Préfet de Région et autour de lui, nous participons aux séances plénières des Chambres de métiers et de commerces, du Conseil Régional et du CESA, où le Représentant de l'État fait un rapport sur l'activité des services et peut être questionné...nous l'assistons ...Je côtoie ainsi de près et pour la première fois le corps préfectoral, les préfets dont l'un avec lequel j'ai eu le plus de contacts, plutôt assez désagréables, car il est caractériel et colérique, en particulier à l'occasion de deux incidents un peu comiques ou cocasses :

- 1er incident : je travaille manuellement autour de notre maison à Dorlisheim lors d'un weekend end avec un pont entre le dimanche et le mardi férié, notre directeur ayant décidé de la fermeture du service le lundi...Monique se précipite vers moi avec le téléphone...le préfet ! M. Fierobe, vous êtes fermés ? je n'arrive pas à joindre votre directeur ! Je lui explique, il crie, vocifère et m'ordonne de regagner la direction régionale immédiatement et raccroche ! Je m'exécute bien sûr et après avoir demandé à notre responsable du service administratif de me rejoindre au bureau, je regagne Strasbourg et la direction...je fais taper un court rapport que je faxe au secrétariat du préfet : « monsieur le Préfet, je vous rends compte que ce jour, 11h30, je suis à mon poste à la direction régionale ! » Il n'y a pas eu de suite particulière à ma connaissance…et le préfet ne m'a rien demandé sur le plan professionnel !

- 2° incident : Ph. L et moi, nous décidons d'appeler les acteurs politiques, économiques et sociaux de la région à s'engager pour l'emploi en signant solennellement un Pacte pour l'emploi ...à la préfecture de région ...tout le monde se mobilise, préfet et sous-préfets, élus, syndicats, patronat, compagnies consulaires...et la presse est présente...la signature prend alors la forme d'une longue procession ...et les Dernières nouvelles d'Alsace du lendemain, un peu moqueuses, parle d'une ….cérémonie nécrologique...À 8h, appel du préfet : dans son bureau immédiatement ...arrivés chez le préfet, celui-ci, furieux, vexé, négligeant le directeur, se précipite sur moi et me fait des remontrances sur un ton particulièrement violent...puis il se calme...monsieur le préfet, allons, et la liberté de la presse… ?! Je viens de faire mention de Ph. L, jeune chargé d'études. Il a donné à notre direction régionale un souffle nouveau de fraîcheur, de jeunesse, marqué par de nombreuses initiatives originales, comme celle-ci, pour faire connaître et promouvoir la politique du Gouvernement dans les domaines du travail et de l'emploi et qui donnèrent lieu à des publications attrayantes : une brochure sur le droit d'expression des salariés présenté en présence de Martine Aubry, les Travaux d'Utilité Collective (TUC) , des spots sur la politique de Philippe Seguin présentés en sa présence lors de sa visite à Strasbourg...etc...En 1995, après l'élection de Jacques Chirac, le Premier Ministre Alain Juppé met la priorité sur l'emploi et la lutte contre le chômage et demande aux préfets de désigner des Commissaires pour l'emploi, un par département, pour mobiliser les acteurs économiques et sociaux en vue de réduire le chômage. En Alsace, dans le Bas-Rhin, un nom s'impose tout naturellement, Ph. L ..Il déborde d'initiatives, de projets, de démarches...hommage doit lui être rendu… !Avec les élus du Conseil régional, notamment le président, les vice-présidents et leur administration, avec les parlementaires, les Chambres consulaires et les syndicats patronaux, les relations sont respectueuses et plutôt cordiales...avec les syndicats de salariés, pas de problème avec CFDT, FO, CFE/CGC,

CFTC… par contre, avec la CGT, la méfiance est permanente, on nous soupçonne toujours de ne pas bien faire notre travail et surtout d'être du côté des patrons…! c'est structurel ! Avec les élus politiques, députés, sénateurs, conseillers régionaux, les relations sont cordiales en particulier avec le Président, jovial, agréable, accessible...d'ailleurs avec les élus une remarque d'ordre général : j'ai ressenti durant toute ma vie professionnelle une différence sensible de relations entre élus de droite et de gauche et l'administration d'État. Les élus de droite se montrent toujours très respectueux, délicats, prévenants, avec l'administration...s'ils ont un problème à régler ou une demande à exprimer, ils vous prennent à part discrètement ou sollicitent un rendez-vous...est-ce que vous pensez, M. Fierobe, que notre association de développement local verra l'année prochaine la reconduction de la convention pour la promotion de l'emploi (CPE) accordant une subvention pour financer un poste d'animateur local). ? (Sénateur Huriet, de Meurthe-et-Moselle). Jacques C, lui, pour une demande analogue, passe par le Ministère, qui nous délègue alors 300€ dédiés exclusivement à son association également de développement local … ! toutefois c'est néanmoins le plus sympa des élus de gauche auxquels j'ai eu affaire…avec la plupart des autres, on sent d'abord qu'ils nous soupçonnent d'être de droite et pour cette raison de ne pas répondre assez vite à leurs requêtes ! Et puis ils ne nous demandent pas rendez-vous, ils passent par le Préfet, voire par le Ministère comme Jacques C… ! Les faits marquants ou l'action publique d'un directeur-adjoint du travail dans une direction régionale du travail et de l'emploi comme celle de l'Alsace : Comme je l'ai souligné à plusieurs reprises, le Directeur régional assure, jusqu'à son départ en retraite en 1983, le pilotage quotidien de l'Inspection du travail de la région et délègue de fait les autres missions, qui ne l'intéressent pas, au Directeur-adjoint Daniel Fierobe, en qui il a toute confiance…

Les lois Auroux arrivent

En matière de relations du travail dans l'entreprise, la période est marquée par l'arrivée de la gauche au pouvoir le 10 mai 1981 et du gouvernement Mauroy avec Jean Auroux, maire de Roanne, comme Ministre du Travail et Jacques Delors comme Ministre de l'Économie et des Finances...les années 1981, 1982 et 1983 sont dominées par les deux ordonnances abaissant à 39h la durée du travail et à 60 ans l'âge de la retraite et créant la 5°semaine de congés payés, surtout par la mise en place des lois Auroux sous la direction de la nouvelle Directrice générale du travail Martine Aubry, véritable auteure de ces textes législatifs votés en 1982 : la loi du 4 août sur la liberté des travailleurs dans l'entreprise (le droit d'expression des salariés et la réforme du règlement intérieur encadrant le pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise), la loi du 28 octobre relative au développement des Institutions représentatives dans l'entreprise, la loi du 13 novembre 1982 relative à la négociation collective, la loi du 23 décembre sur le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) . Ces textes s'inspirent directement du rapport Auroux de septembre 1981 sur les ''nouveaux droits des travailleurs'' rédigé par Mme Aubry et d'inspiration sociale chrétienne (Jacques Delors notamment) …Pour assurer l'entrée en application effective de ces importantes lois sociales, le ministère du travail demande aux directeurs régionaux de désigner des correspondants pour chacune de ces lois et me voilà devenu correspondant droit d'expression, institutions représentatives, négociation collective et CHSCT… ! Je suis alors au moins une fois par mois rue de Grenelle

ou place Fontenoy à Paris...puis je répercute aux collègues en réunion mensuelle de service. C'est, en interne comme auprès des partenaires économiques et sociaux, une période intense en séances de formation, en réunions de présentation, explication et promotion de ces nouveaux droits…je dois avouer que j'accomplis cette mission avec passion...je me sens embrayé sur l'économique et le social et donc sur le politique au sens noble du terme. Ce n'est pas forcément le cas de mon directeur, aux opinions affichées de droite et qui attend avec une gourmandise malsaine le moment où la situation va se détériorer pour la gauche au pouvoir...mes collègues inspecteurs le plus souvent de gauche s'impliquent fortement pour la plupart. D'ailleurs Jean Auroux se déplace dans toute la France notamment pour rencontrer les services ; à Strasbourg, il nous fait convoquer en préfecture, ce qui surprend, car l'application de ces lois par l'inspection du travail échappe à l'autorité préfectorale en vertu de la convention internationale du travail ! En outre, il introduit la réunion en avertissant tout de suite « ce n'est pas une réunion syndicale ! » ...mon directeur me regarde et me fait un clin d'œil avec un sourire narquois ! mais la déception des collègues est énorme quand arrive le « tournant de la rigueur'' et quand ils lisent, en juin 1982, dans le Journal Officiel, hallucinés, la loi PS/PC bloquant toute augmentation des salaires et rémunérations jusqu'au 31 octobre...dans les services du ministère. La gauche au pouvoir en prend un sérieux coup dans les esprits des serviteurs de l'État ! Les augmentations prévues jusqu'à cette date sont...annulées ! Mais les prix ne sont pas bloqués et le pouvoir d'achat est sérieusement amputé ! Les organisations syndicales n'appellent même à aucune manifestation ! Je lis la tristesse dans les yeux de mes collègues adhérents de la CFDT...l'administration centrale demande alors aux directions régionales de définir un échantillon d'entreprises pour surveiller leur politique salariale en cette période, mais ce ne fut pas très utile, les entreprises s'avérant bien sûr très... coopératives ! À partir de l'été 1982 la passion pour l'application des lois Auroux est tombée … ! Néanmoins ces lois sont en vigueur, les inspecteurs et contrôleurs du travail font modifier les règlements intérieurs et leurs décisions sont contestées devant le directeur régional et j'ai la tâche particulièrement ingrate d'examiner ces recours. C'est particulièrement aride pour ne pas dire un autre mot ! D'autres missions plus traditionnelles de la DRTEFP sont à conduire comme l'agrément et le contrôle des services médicaux du travail aujourd'hui dénommés services de santé au travail

La responsabilité de l'animation du Service Études et Statistiques (S.E.E.S)

Passant directement de l'inspection territoriale de terrain à la direction régionale pour m'occuper notamment d'un tel service, j'ai du mal à m'y adapter, vu les relations tendues entre le directeur et les agents de ce service, vu ma quasi ignorance de ce domaine, bref je suis mal à l'aise, j'éprouve un complexe d'infériorité, heureusement il se dissipe peu à peu, favorisé par l'arrivée d'un Attaché de l'Insee pénible mais compétent à qui nous confions bientôt la responsabilité du service tout en retirant de celui-ci M. S pour en faire la responsable du service de contrôle de la formation professionnelle continue. L'arrivée, ensuite, de nouveaux chargés d'études et de mission en remplacement de ceux partis à la Chambre de Métiers va aussi contribuer à faire disparaître mon relatif mal-être d'autant que j'acquiers progressivement de l'assurance et que le directeur partant en retraite est remplacé en 1983 par un homme de grande qualité humaine, avec lequel j'entretiens depuis longtemps

des relations très amicales. A notre crédit, nous avons amélioré le nombre et la qualité de nos études et publications,

- d'abord l'aperçu mensuel sur la situation de l'emploi et du marché du travail ainsi que sur les principaux résultats des politiques d'emploi dans la région, comparés aux autres régions et à la situation nationale

- des études plus approfondies sur telle ou telle politique publique à l'ordre du jour, comme le Droit d'Expression des salariés ou les Travaux d'Utilité Collectives (T.U.C.)

- des instruments pour l'action publique des services de l'État et de la Région (Préfectures de région et départements, Conseil régional, Directions du travail, Délégation régionale à la formation professionnelle…), je pense surtout aux « Principaux Indicateurs de l'Emploi et de la Formation en Alsace », un travail collectif énorme que j'anime et où se retrouvent les principaux services d'études de l'État et de la Région, notamment l'INSEE, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), l'ANPE, ... Cette publication, destinée à être régulièrement mise à jour, se veut un outil à disposition des organismes de formation et des services opérationnels (DDTEFP, Agences pour l'emploi, Délégation Académique à la Formation Continue) qui montent ou financent des programmes de formation professionnelle, en vue de les éclairer sur les possibilités d'insertion dans l'emploi privé marchand…

Chapitre 5 - Directeur départemental du Travail et de l'Emploi (1988 – 2007)

20 ans directeur d'une Direction départementale ! dans le Grand Est, à Belfort, Nancy, Strasbourg….

5-1 - 1988-1992– le Territoire de Belfort -

Après le passage de l'Inspectrice générale des Affaires Sociales, qui passe dans les services pour explorer les possibilités de promotion, je me vois inscrit au tableau d'avancement au grade de Directeur du travail au titre de l'année 1988, Philippe Seguin étant ministre des Affaires sociales du gouvernement de Jacques Chirac, Premier Ministre (1986-1988). Je suis nommé ensuite Directeur du travail par Jean-Pierre Soisson, ministre ''d'ouverture'' du gouvernement de Michel Rocard nommé Premier Ministre par François Mitterrand réélu en mai 1988 sous le slogan « La France Unie ». Je suis très heureux de cette nomination dans ces circonstances politiques, moi qui suis un chaud partisan du dépassement du clivage Gauche/Droite et un soutien depuis toujours de Michel Rocard, mais comme « rocardien de l'extérieur ! » Je suis nommé à la tête de la Direction départementale du travail et de l'emploi du Territoire de Belfort, une direction de 30 fonctionnaires, où je succède à mon collègue et ami Yves affecté à Épinal (Vosges). Je vais jusqu'à déclarer à l'Est Républicain, le journal local, que je me sens très bien dans le climat défini par le Premier Ministre ! Le préfet est Cyrille Schott, précédemment membre du cabinet du Président de la République, le président

du Conseil général Christian Proust et le maire, Jean-Pierre Chevènement, qui va être ministre de la Défense dans le gouvernement Rocard. La députée de Belfort-ville est Gilberte Marin-Moskovitch, ancienne militante d'action catholique ouvrière, proche de mes beaux-parents, le député de Belfort-campagne, Raymond Forni, avocat, futur président de l'Assemblée Nationale, l'avocat Michel Dreyfus-Schmitt est le sénateur, vice-président du Sénat...son épouse est active dans France-Libertés, l'association de Danielle Mitterrand. La direction est installée au 1er étage de la ''Maison des Arts et du Travail'', un très élégant bâtiment au bord de la Savoureuse. L'agence locale pour l'emploi est au rez-de-chaussée, ce qui va favoriser grandement notre travail de collaboration au sein du Service Public de l'Emploi (SPE) Tous les pouvoirs administratifs et politiques se trouvent dans un périmètre très restreint autour de la mairie et de la préfecture. On circule à pied ce qui permet une qualité de vie au travail particulièrement appréciée. !? Nous sommes en Franche-Comté, ma région natale, puisque Belfort est à 70kms de Charquemont, où vivent encore mes parents, ma sœur Ghislaine, devenue veuve et des oncles et tantes, frères et sœurs de papa, qui malheureusement vient de décéder en janvier 1988 dans une maison de long séjour à Morteau...j'ai recueilli son dernier soupir...Maman ne tardera pas à suivre son mari en 1989 après une chute chez elle et une nouvelle chute dans la maison médicale où elle séjourne ensuite. Je ne suis donc pas dépaysé, d'autant que la famille de Monique (son papa, sa tante, sa sœur, Gisèle, son frère …) habitent le secteur (Delle, Brevilliers, Bourogne..), que le prêtre qui nous a mariés est le curé de Granvillars, que j'y ai quelques amis ou relations datant du séminaire comme G C, un ancien du Grand Séminaire de Faverney et de Besançon devenu directeur de la compagnie des transports urbains de Belfort (CTRB), que j'y connais même quelques syndicalistes d'entreprises industrielles locales amis de mes beaux-parents du temps de leurs luttes syndicales après 1968, comme deux salariés et délégués de l'usine de Delle UDD/FIM, tous deux d'ailleurs encore en activité, du moins l'un deux .. Mon chef de magasin en 1968, qui habite Delle, est en retraite. Nous vendons notre maison de Dorlisheim et rachetons une maison individuelle à Belfort, la maison du peintre Chaboudet, rue Saint-Privat, où nous nous installons, après une période transitoire de 6 mois pendant laquelle je travaille à Belfort et rentre le vendredi ou le samedi à Dorlisheim, logeant en semaine chez mon beau-père à Delle. Un de mes anciens professeurs ou surveillants du petit séminaire de Maîche est curé de Bavilliers, un de mes anciens collègues du Grand Séminaire de Besançon est curé de la paroisse Saint-Christophe, un autre est infirmier dans un centre hospitalier et un autre travaille à l'Office de HLM...Un autre ancien surveillant du petit séminaire de Maîche est directeur d'un organisme de formation professionnelle...Un autre ancien condisciple de Faverney, prêtre, est à Beaucourt, où il travaille aux usines Japy., tout en s'occupant de mouvements locaux d'action catholique ouvrière. Ami de mes beaux-parents et des syndicalistes précités, un prêtre ouvrier, dit le Gus, travaille à l'ASSEDIC, comme mon beau-frère François, mari de Gisèle. C'est assez souligner que je suis, sinon en terrain connu, du moins en pays de connaissances. Ma première préoccupation, c'est l'animation interne de la maison ! Je considère en effet que notre service étant tout entier tourné vers l'extérieur, vers le public, (entreprises, salariés, syndicats et patronat, demandeurs d'emplois), mais aussi vers les autres institutions et services, politiques, administratifs, économiques et sociaux (préfecture, services de l'État, collectivités locales-communes, département, région-, compagnies consulaires…), le directeur doit être sûr de ses arrières, du personnel et des services placés sous sa

responsabilité, donc de son organisation et de ses moyens. Bien sûr, avant de prendre mes fonctions, j'ai rencontré Yves K qui m'a fait le point détaillé et scrupuleux de la situation que je trouve, au sein du service et dans nos rapports avec l'extérieur.

Je ressens et constate que le dialogue entre le directeur, les responsables de service et le personnel est à réanimer, à intensifier...je mets donc en place une réunion régulière mensuelle sur les questions d'administration générale avec les responsables ou agents chargés des principales politiques publiques que nous conduisons : l'inspecteur du travail du département, pour la surveillance des entreprises, le chef de centre chargé des mesures d'accompagnement des entreprises dans leur développement et leurs difficultés économiques (préretraites, chômage partiel, allocations temporaires dégressives, formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi, rémunération des stagiaires de la formation professionnelles), la Secrétaire de la COTOREP, la contrôleuse de la recherche d'emploi, la contrôleuse chargée de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises (ACCRE) et de la promotion de l'emploi (CPE), et bien sûr, la gestionnaire du personnel et des moyens. Cette réunion que je tiens régulièrement me permet de solutionner au mois le mois les besoins en équipements de bureau, les questions d'organisation et de répartition du personnel dans les bureaux...etc. Mais hélas ! je n'ai pas reçu l'appui, la collaboration du seul fonctionnaire de catégorie A comme l'inspecteur du travail, qui, au bout de 6 mois, lâche en pleine réunion « depuis votre arrivée, M. Fierobe, il n'y a que des problèmes... » ! j'ai pris cette remarque pour un compliment ! Il est évident que quand on incite au dialogue, à l'expression des avis, après une période de non-dit, nombre de problèmes apparaissent et il convient de les résoudre… ! Cette attitude d'un agent de catégorie A, je la retrouverai tout au long de ma vie de directeur : les inspectrices et inspecteurs du travail en section d'inspection n'ont jamais voulu participer au commandement général des directions départementales dont j'avais la responsabilité et comme je les y ai souvent invités ! j'ai toujours le sentiment quand j'arrive le lundi matin en réunion de service de me trouver comme un premier ministre face à l'opposition ! J'ai, par contre, la grande satisfaction de pouvoir compter sur la compétence et le dévouement des fonctionnaires cités précédemment et des agents de leurs services. Je suis donc rassuré et je puis m'investir sans crainte dans la mission de service public dont j'ai la charge. Je suis appuyé par un directeur régional, à Besançon, particulièrement compétent et ayant le souci de nous diriger dans la bonne humeur, aidé en cela par des collègues directeurs du Doubs et de Haute-Saône d'une grande qualité humaine comme …j'avoue que c'est avec plaisir que je me rends aux réunions de service régionales où l'on travaille dans la bonne humeur et la décontraction, avec un déjeuner convivial dans un cadre chaleureux. Paul, le directeur régional ? un homme charmant ! merci à toi ! c'est tellement encourageant et réconfortant pour un jeune directeur débutant ! Ma 2° préoccupation est de conquérir la préfecture, ses services et son chef, le préfet, et de m'intégrer à l'équipe des chefs de service de l'État. C'est très important, en effet, car selon les textes en vigueur (décrets de 1964), le Représentant de l'État, du Gouvernement et de chacun des ministres, dans le département, dirige et coordonne l'activité des services de l'État, à l'exception de quelques missions qui lui échappent, tels que l'action éducatrice, les services fiscaux et l'inspection de la législation du travail, protégés contre ses éventuelles ingérences sous la pression des élus locaux avec lesquels il est en contact permanent évidemment. Je fais la connaissance à Belfort, successivement, de deux préfets très différents

l'un de l'autre mais qui ont tous les deux accompli avec brio et professionnalisme leur mission de Représentant de l'État...

Le premier, Alsacien de Drusenheim (Bas-Rhin), est arrivé du cabinet de François Mitterrand à l'Élysée, avant mon arrivée. A cette date, Il y a en suspens un dossier sur lequel je ne suis pas d'accord avec mon prédécesseur : l'UDD/FIM de Delle – fabrication de fils électriques, 800 salariés (?)- propose de mettre en préretraite à mi-temps 150 salariés (préretraite progressive) et en contrepartie, de recruter 75 personnes à plein temps. Yves K, prudent à un moment où le ministère commence à se montrer réticent sur le recours aux préretraites, car très chères, soumet cette demande à la Délégation à l'Emploi. Le Délégué met son véto. J'estime cette situation dommageable pour l'emploi dans le département et je décide de satisfaire cette demande en veillant à ne pas l'enregistrer dans les remontées statistiques. J'en parle auparavant au préfet qui s'étonne : Ah bon ! vous n'êtes pas d'accord avec votre prédécesseur ? Et bien sûr il s'en réjouit ! Je viens de conquérir le préfet qui a la réputation d'être un préfet solide, compétent, exigeant et qui suit les dossiers. Je prends le parti, pour le '' gérer'', d'anticiper autant que faire se peut le traitement des affaires...Il a de l'envergure, du coup il s'ennuie un peu et comme il a une sorte de boulimie d'être régulièrement dans la presse locale, il sollicite les chefs de services : « Fierobe, vous n'avez pas une idée de ce qu'on pourrait mettre sous la dent des journalistes ? » Je ne me souviens pas avoir répondu positivement à de telles demandes, mais la recette de gestion d'un tel préfet, c'est à coup sûr qu'il ne découvre pas dans le quotidien local une affaire sensible dont on ne lui aurait pas parlé auparavant. J'avoue n'avoir jamais été pris en défaut sur ce terrain avec aucun préfet que j'ai eu à gérer, une expression que j'aime bien utiliser. Il m'amuse parfois, ce préfet, comme lorsque, avec deux autres chefs de services, nous sommes dans son bureau au sujet d'un conflit du travail qui vient d'éclater...pour une raison sans rapport avec la grève, il appelle devant nous le cabinet du Président de la République : ''allo, Béatrice ? c'est Cyrille. ! '' ...Béatrice, c'est la cheffe de cabinet de François Mitterrand … ! Je me dis qu'il a envie peut-être de nous impressionner un peu...ça m'amuse ! mais patience, un grand moment va lui permettre de se mettre en évidence, mais aussi en concurrence avec le président encore socialiste du Conseil Général (CG) (il rejoindra plus tard Jean Pierre Chevènement dans son Mouvement Républicain et Citoyen (MRC)), L'une des 110 propositions de François Mitterrand, le Revenu Minimum d'Insertion ou (RMI) est en préparation et l'on apprend qu'il va être '' préfiguré'' dans le Territoire de Belfort avec un lancement lors d'une visite présidentielle prochaine... C'est alors le branle-bas de combat ! Préfet et président du Conseil Général mobilisent leurs services à la préparation de cette visite : direction du travail, DDASS, ANPE, etc...direction de la solidarité du département et service social...les réunions se succèdent État-Département...on se répartit 4 thèmes d'intervention qui seront présentés au Président et le thème de l'emploi et de l'insertion m'échoit...arrive la préparation du dossier de presse, j'assiste alors à un conflit/débat surréaliste sur la composition du dossier : le préfet propose des pièces dans un dossier unique, mais le président du Conseil Général préconise deux parties, celle de l'État et celle du Conseil Général... le préfet objecte, argumente, mais c'est alors que le président du CG lance sa formule : « travaillons ensemble, oui, mais ...séparément.» .Arrive la visite de François Mitterrand, avec réunion dans la grande salle de la préfecture (quand même!), nous faisons nos interventions orales après une introduction du

préfet qui prend soin de rappeler le temps béni où il travaillait à ses côtés à l'Élysée...le président écoute, puis dit ses appréciations sur nos interventions, plus particulièrement positives pour celles des femmes, la directrice de la DDASS et la directrice de la CAF – il faut reconnaître qu'elle y ont mis plus de cœur - puis le préfet et le président du CG présentent leurs équipes et c'est ainsi que je vois et salue François Mitterrand pour la première et dernière fois de sa vie et de la mienne, une démarche hiératique, un visage blême, d'une pâleur mortelle, une main froide et molle, « ah oui ! Vous avez parlé » ! ''…

Revenons au Territoire de Belfort. Cyrille S est un préfet remarquable, il dirige vraiment les services de l'État, le Service Public de l'Emploi (SPE), qu'il réunit scrupuleusement chaque mois. J'ai avec lui des relations de travail plutôt cordiales. Un seul désaccord, une fois : en pleine réunion du SPE, le délégué départemental de l'ANPE, par ailleurs maire d'un village du sud du Haut-Rhin, se plaint du comportement fautif, à ses yeux, d'une entreprise de Morvillars dans le déroulement d'un stage de mise à niveau que l'ANPE lui finance avant ou au début du recrutement d'un salarié...le préfet se retourne vers moi pour examiner l'affaire et m'invite à être ferme avec cette entreprise. Je fais personnellement une enquête auprès de l'entreprise et de sa gérante. Je ne vois pas de faute de la direction de cette entreprise qui me semble avoir respecté ses obligations contractuelles avec l'agence pour l'emploi. J'en fais part au préfet par un rapport écrit, il insiste, je confirme que je ne donne aucune suite à la réclamation du délégué de l'agence et le préfet m'appelle : '' vous savez, Fierobe, je ne veux pas vous violer. !''...j'en suis sûr, M. le Préfet ! Je ne me souviens plus de la nature du problème dénoncé mais j'ai pensé en moi-même que nos services se trouvant dans le même immeuble, le délégué aurait pu venir m'en parler, ça nous aurait épargné une perte de temps inutile...mais les élus locaux, ils aiment bien faire donner le préfet ou mieux se scandaliser dans la presse de telle ou telle affaire mettant en cause un service de l'État...et chez certains cadres de l'ANPE, si l'on peut faire un petit croche-pied à la direction du travail… ? mais, l'inverse existe aussi. Dans mes fonctions, pour ma part, j'ai mis un soin particulier à cultiver des relations et conduire des actions respectueuses et concertées avec les collègues de l'agence… ! Ce préfet suit les dossiers au millimètre même s'il est en congé et même si le secrétaire général assure l'intérim en son absence ; exemple : une grève avec occupation éclate dans une entreprise industrielle de Chatenois-les-Forges, Ressorts Industries, un équipementier sous-traitant du secteur automobile. L'inspecteur du travail dont c'est pourtant l'une de ses missions–ne semble pas pouvoir ou vouloir s'investir dans une résolution négociée du conflit. Directeur du service de l'Inspection du travail, je m'empare du dossier d'autant que le conflit prend un tour dramatique, le chef d'entreprise, très remonté, décide de licencier une quarantaine de salariés en grève pour faute grave ou lourde...Je ferai un rapport au procureur de la république pour atteinte au droit de grève et à l'exercice du droit syndical dans l'entreprise ! Dans mon bureau et dans l'entreprise, je réunis employeur et délégués et durant le W/E de Pâques, le lundi, nous arrivons à signer un accord sur la base d'un texte que je rédige personnellement. En l'absence du préfet en congé, j'informe régulièrement le secrétaire général de la préfecture, mais le préfet ne tient plus en place et du bord de la mer, m'appelle directement et de plus en plus souvent...c'est alors qu'à un moment donné, le secrétaire général furieux, m'appelle : Mr Fierobe, veuillez ne plus me tenir au courant du conflit...je le ferai quand même par courtoisie ... le préfet veut tout contrôler même s'il sait

qu'il vexe son secrétaire général, ce qui ne l'empêche pas de solliciter son accord pour que son épouse, lui célibataire, l'assiste pour accueillir ses invités lors des réceptions qu'il organise (14 juillet, vœux…). C'est le côté agaçant, voire désagréable d'un tel préfet ...qu'en fait j'appréciais peu sur le plan humain, même s'il a su me féliciter, par une belle lettre sur papier au grammage solennel, d'avoir sacrifié le W/E de Pâques pour mettre fin à cette grève… ! Il ira jusqu'à me proposer pour le grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite ! Malheureusement la presse locale n'a pas su ou voulu rendre compte du résultat très positif de l'action du service public de l'Inspection du travail en la circonstance. La presse a toujours des scrupules à reconnaître les bienfaits de l'action de l'État craignant d'être soupçonnée d'être pro-gouvernemental… !!??…

je lui préfère de loin son successeur, Didier C, qui vient de décrocher son premier poste de préfet territorial. Il organise un pot à l'occasion de son arrivée. Avec le nouveau délégué départemental de l'ANPE, nous allons ensemble le saluer et lui souhaiter la bienvenue. Il nous accueille très aimablement. Nous rencontrons à l'évidence un homme charmant et chaleureux avec lequel le SPE travaillera en très bonne intelligence. Comme il le dira plus tard après la résolution du conflit social de Bull Périphériques ''il n'y a pas une feuille de papier à cigarettes entre le Préfet et le Directeur du travail… !''Nous nous entendrons bien, en effet, et le sommet sera le dossier de la grève qui éclate un beau matin dans ce fleuron industriel de la ville de Belfort, Alsthom. Les grévistes derrière notamment Jean-Luc R de la section syndicale CFDT bloquent le transformateur central de l'usine et coupent l'électricité de l'ensemble de l'entreprise ! Elle occupe 1400 salariés. Le groupe a décidé de fermer l'unité de Belfort dans le cadre d'un grand plan de restructuration du groupe informatique décidé en 1990. C'est un quasi tremblement de terre qui explique la réplique syndicale. La paralysie du site dure 16 jours. Le nœud du conflit est la qualité et l'ampleur du plan social. Le maire de Belfort Jean Pierre Chevènement prend parti en faveur des revendications syndicales. Le recours à un médiateur s'impose. Je prends l'initiative de me rendre sur le site pour échanger avec les grévistes et leurs délégués des syndicats CGT et CFDT. A noter que l'un des principaux adjoints du maire est un salarié de Bull encore inscrit à l'effectif, de même que le président du Conseil Général. Ma démarche vise simplement à m'informer, montrer que l'État est là, prendre la température, saisir la nature des revendications et en rendre compte au Préfet, au Directeur régional et au Ministère. La direction locale est représentée par le chef d'établissement et son adjoint. Le DRH du groupe, je l'apprendrai plus tard, est à Belfort, incognito, à l'hôtel Altéa.

Le préfet est, bien sûr, en relation avec le cabinet du Ministre et le maire JP Chevènement et, autant que j'aie pu le comprendre, leur fait savoir que pour conduire la médiation, il y a la ressource sur place en la personne du Directeur du travail qui d'ailleurs est déjà en action sans qu'on ne lui ait rien demandé, la résolution des conflits du travail relevant de l'inspection du travail dont il est le directeur et cela en liaison avec le préfet en vertu des textes du code du travail sur la résolution des conflits collectifs du travail… ! Plusieurs séances de négociation se tiennent à la Direction du travail. Malgré un chef d'établissement pas toujours à la hauteur et non exempt de maladresses, nous arrivons à nous mettre d'accord pour enrichir le plan social grâce notamment à la mobilisation du dispositif du congé de conversion, -(qui a

l'intérêt de ne pas rompre le contrat de travail durant un an)-, à l'augmentation des indemnités de rupture et à l'engagement de la direction de renoncer à toute sanction disciplinaire...je n'ai plus aujourd'hui en tête les modalités techniques de l'accord que je rédige et qui est signé à la Direction du travail. C'est le soulagement ! Le préfet et moi recevons ensemble la presse écrite, radio et télé ...L'État est là, c'est sa mission. Le maire de Belfort, le secrétaire de l'UD CFDT, publient des communiqués élogieux sur le Directeur du travail. Pour l'Est Républicain, c'est '' l'homme de la semaine'' sous la signature de Jean-Pierre Pastissié et FR3 Franche-Comté consacre en janvier 1992 un reportage sur celui qu'elle qualifie de façon excessive sans doute '' d'homme de l'année 1991'' en Franche-Comté…Je me rends sur le site de Bull le matin où le leader CFDT annonce à l'ensemble du personnel que les syndicats acceptent le protocole d'accord proposé par le médiateur. Un groupe de femmes s'approche ; ''merci de ce que vous avez fait pour nous !''...ces mots tout simples sont une belle récompense ! Je remarquerai tout au long de ma vie professionnelle que la presse n'est jamais tellement encline à mettre en lumière les actions de fonctionnaires de l'État...ce fut une exception ...Malgré la résonance médiatique que ce conflit a suscité en Franche-Comté et au plan national, je n'ai reçu aucun signe amical de mes anciens collègues des grands séminaires de Faverney et de Besançon, devenus prêtres ou ayant quitté pour l'état laïc…Ces trois ans dans le Territoire ne tournent pas exclusivement autour de ces deux membres du corps préfectoral, heureusement ! Il y a du beau travail de fait et à cette occasion de belles et utiles rencontres avec les compagnies consulaires, les syndicats professionnels patronaux et ouvriers, les différents services préfectoraux, le service public de l'emploi (DDTEFP, ANPE, AFPA, Mission locale). Nous investissons notamment sur la qualification professionnelle de demandeurs d'emploi dans l'industrie qui se plaint de pénuries de main d'œuvre. Après réunions sur réunions nous arrivons à former des imprimeurs, au nombre de 24, avec le concours actif du PDG de l'entreprise Schraag, des ouvriers qualifiés de la métallurgie (outilleurs, fraiseurs, tourneurs..) avec le PDG de la Société Industrielle de Delle (SID) président local de l'UIMM...avec ici un succès mitigé en raison de la quasi impossibilité des entreprises de nous proposer un programme d'embauches à 6/9 mois au moins...Mais nous essayons en mobilisant le centre FPA et les autres organismes publics ou privés, (Chambre de commerce et d'industrie (CCI) avec des financements publics du fonds de la formation professionnelle continue. A cet égard, je tiens à rendre hommage aux fonctionnaires et assimilés qui s'y sont impliqués à mes côtés sans compter leur temps : ceux de l'ANPE, le directeur du Centre FPA, la coordonnatrice emploi-formation, le directeur de la Mission Locale, celui de la Solidarité au Conseil Général, enfin les agents de la CCI et de la Chambre de Métiers…Nous faisons aussi ensemble des actions de promotion de contrats aidés comme les contrats de retour à l'emploi (CRE) dans le secteur privé marchand, le contrat emploi solidarité (CES) dans le secteur non marchand...Je me souviens d'un flyer intitulé « il n'y a rien de plus triste qu'un RV manqué ! » et financé sur des crédits de promotion de l'emploi de la Direction du travail...il montrait un petit banc vide sous un éclairage public ! Les personnes que je viens d'évoquer sont d'excellents amis professionnels et nos échanges toujours sympas et riches. Nous avons su dépasser les frontières de nos « boutiques » et j'en suis particulièrement fier. Enfin, je m'attaque à la rénovation et au re - toilettage des arrêtés préfectoraux relatifs au repos dominical en liaison avec la mairie et bien sûr les syndicats d'employeurs et de salariés. C'est un énorme travail que je mène à bien à la satisfaction des

partenaires. Ils visent les grandes surfaces, les commerces de détail alimentaires et non alimentaires. Nous réaffirmons le repos du dimanche tout en ouvrant la possibilité d'ouvrir au moins 5 dimanches par an dont les deux dimanches précédant Noël et fixons les contreparties pour les salariés en termes de rémunération et de repos compensateur. Entre temps le préfet annonce en réunion du SPE que je suis fait Chevalier dans l'Ordre National du Mérite au titre du Ministère du travail. Il me remet l'insigne en avril 1990 en préfecture en présence du personnel de la Direction du travail, des cadres du SPE, des parlementaires, de JP Chevènement, d'élus du Département, des partenaires économiques et sociaux...etc…mais aussi de ma sœur Ghislaine qui s'est sentie « une merde » au milieu de ce monde inconnu pour elle… !! Mon intervention que j'ai écrite, mais sans avoir pu la terminer, fut donc partiellement improvisée et très médiocre ...Le préfet est plus à l'aise, plus habitué, plus brillant...il me qualifie de ''gaullo-catho'', ce qui est particulièrement juste...JP Chevènement vient me féliciter, je le remercie et je lui dis : « vous savez, je ne suis pas toujours d'accord avec vous ?! » et il me fait « chut ! » ...curieux ! Je reste sans voix !

5-2 - 1993-1999 – Meurthe-et-Moselle – Nancy

Je connais Nancy et ses environs immédiats, puisque j'y ai effectué en 1968-1970 mes deux premières années de droit après mon départ du Grand Séminaire de Besançon. Je me rappelle des souvenirs de cette vie fort sympathique d'étudiant. Je loge à 1°année chez un couple de retraités très gentils, qui habitent au bord du canal de la Meurthe. Ils m'offrent pour 200 francs une petite chambre au 1er étage de leur petite maison avec lavabo et WC chimique sur le palier. Le soir je dîne d'un café au lait avec pain-beurre-confitures que j'achète chaque soir, à mon retour de la fac, dans une petite épicerie toute proche et je blague avec le commerçant. Puis je bosse mes cours. Le matin tôt je rejoins à pied le Cours Léopold où se trouve la Fac, mais aussi un des restaurants universitaires et le siège du CROUS. Quel plaisir d'aller à la Fac par le parc de La Pépinière, la place-Saint -Epvre et les ruelles qui arrivent sur le Cours. La 2°année, je rejoins deux de mes nouveaux copains rue Poincaré près de la gare. Leurs parents (chef d'entreprise – directeur commercial des Cartonneries de Champagne) louent à des sœurs, médecins de leur état, de superbes et vastes chambres à deux pas de la Fac. Il en reste une et je la prends, une véritable aubaine ! Ce n'est pas sans nostalgie que je retrouve ce quartier où avec ces copains nous avons vécu une qualité de vie d'étudiant confortable et propice à l'étude. J'y décroche le DUT d'études juridiques et je sors major du Centre Universitaire d'Études Politiques (CUEP), qui permet d'entrer en 2°année des IEP de Paris et de provinces. Je choisis l'IEP de Strasbourg, où nous allons habiter Monique et moi après notre mariage le 29 août 1970.

Une grande rencontre : Claude Erignac

Promu et donc passant du grade de Directeur du travail de 2°cl à 1°cl, je dois accepter un poste correspondant à ce grade et je postule en premier vœu pour la Direction départementale du travail et de l'emploi de Meurthe-et-Moselle à Nancy. Cette direction, de 90 fonctionnaires

et 5 sections territoriales d'inspection du travail, se trouve depuis peu à Vandœuvre-lès-Nancy, la 2° commune du département, 30000 habitants, qui forme, à l'ouest, une conurbation ininterrompue avec la ville chef-lieu. Elle est installée au Centre d'Affaires les Nations, à 5 kms de la place Stanislas, de la mairie de Nancy et de la Préfecture, rue Barrès. Elle est dirigée par Paul Dupuis, nommé directeur régional de Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne. Le Maire de Nancy est André Rossinot et le Préfet, Claude Erignac. Ça a failli mal commencer alors que je ne suis pas encore arrivé. Dans un article précédent de l'Est Républicain, je crois, à l'occasion d'un portrait fait après le conflit de Bull-Périphériques, on m'appelle pour me lire l'article qu'il allait publier...comme légende sous la photo, il met ''gaullo-catho...et je ne sais plus quoi...je corrige et suggère : '' gaullo-catho de formation, rocardo-catho trente ans après !''..le journaliste qui fait un article annonçant mon départ de Belfort, garde la même photo, mais omet de supprimer la légende...l'article qui paraît aussi à Nancy entraîne des turbulences entre le Préfet Erignac et André Rossinot qui lui fait part désagréablement, comme il en a l'habitude, de plus que de l'agacement. Même le rocardien Jacques Chérèque, m-a-t-on dit, aurait été interrogé...bref ! Le préfet m'appelle, je lui explique la cause, lui fait un mot écrit et il est rassuré, et il a dû rassurer A. Rossinot, je suppose...je n'en entends pas parler à mon arrivée… !? ce qui est sûr, c'est que je suis de sensibilité rocardienne, mais ''rocardien de l'extérieur !'', donc hors PS et surtout neutre politiquement dans l'exercice de la fonction de Directeur du travail. La direction du travail de Meurthe-et-Moselle est réputée au sein de notre ministère. Il y règne un climat de tension, voire d'opposition entre le personnel assez fortement syndiqué surtout CGT et CFDT et la hiérarchie locale et nationale. Cette tension s'est en particulier manifestée quelques années auparavant par une confrontation allant jusqu'à l'agression physique entre le directeur de l'époque, un homme athlétique à la veste ou au manteau de cuir noir et l'un des inspecteurs du travail, militant CFDT...très combatif, ne se plaisant d'ailleurs que dans un climat oppositionnel...Il est vrai que le contexte de l'époque, avec la fin de la sidérurgie à Pompey, Longwy, Neuves-Maisons dont il a eu la lourde charge de s'occuper , mais aussi le déménagement ''forcé'' de la Direction de la rue Saint-Nicolas en plein centre-ville au centre d'affaires de Vandoeuvre, n'a pas du favoriser un climat apaisé. L'affaire ira même jusqu'au tribunal correctionnel...Je mettrai 5 ans à conquérir cette direction… !? Je découvre un préfet, Claude Erignac, qui a pour politique de management de mettre la préfecture en avant, c'est à dire lui-même, mais aussi les sous-préfets qui sont à Briey, Toul, Nancy et Lunéville. Cela se traduit, par exemple, dans la politique de l'emploi, en particulier les contrats emploi-solidarité (CES) et les contrats emploi-consolidé (CEC) auxquels peuvent recourir les collectivités locales et les grandes comme les petites associations. Je constate avec une certaine surprise que le directeur départemental du travail, gestionnaire de cette mesure, n'a pas délégation de signature du préfet et que tous les deux ou trois soirs par semaine des piles de parapheurs partent par une navette vers la préfecture et les sous-préfectures pour être signés par le préfet et les sous-préfets, ce qui, entre autres conséquences, allonge considérablement les délais de réponse de notre administration au détriment de l'embauche des chômeurs bénéficiaires. Il y a même dans les services de la préfecture un ou deux agents qui travaillent sur ce type de dossiers, donc en doublon de notre service des contrats aidés ?! Je continue mes découvertes. Auprès du préfet, il y a depuis le début de la crise de la sidérurgie, un sous-préfet chargé des affaires économiques, poste qui s'est justifié à un moment donné, mais aujourd'hui de moins

en moins. Quelques mois après mon arrivée, le titulaire est sur le départ et, à ma grande surprise, lors de son pot de départ, écoutant le préfet, je crois entendre un panégyrique comme s'il s'agissait du départ du Directeur départemental du travail et de l'emploi. Je le pratique quelque temps, je dois venir le voir assez souvent et sans instruction préalable de nos services, il décide du montant de telle subvention de promotion de l'emploi pour telle association ou tel maire surtout s'il est de gauche. Il est vrai que nous sommes au ''pays de Chérèque''… mais lui passe par le ministère… ! Son successeur va poursuivre quelque temps encore dans la même voie : il reçoit la presse sur des domaines relevant de nos attributions -chômage, mesures pour l'emploi - en mon absence et j'en prends connaissance dans le journal, il se fait appeler ''sous-préfet chargé des affaires sociales'', il se fait nommer par le préfet correspondant départemental pour l'insertion par l'activité économique , il reçoit devant moi dans son bureau un appel concernant une question de notre compétence, il répond sans dire que je suis là à ses côtés, il me présente à Gérard Longuet lors d'une réception « Mon Directeur du travail » ...et là je me souviens avoir explosé « Je ne suis pas Ton Directeur du travail »…oui, on finit par se tutoyer et une certaine amitié nait quand même entre nous après lui avoir fait comprendre ainsi qu'au préfet que le fonctionnement que je constate ne peut continuer : il n'y aura bientôt plus de parapheurs qui partent vers les sous-préfectures, plus de décisions de subventions attribuées avant toute instruction par la Direction du travail, plus de points presse sans moi...etc.. Il faut dire que , paraît-il, selon le secrétaire général de la préfecture, '' vous êtes arrivé de Belfort, M.Fierobe, avec une réputation flatteuse… !'', je crois être arrivé à séduire les uns et les autres. Quelques mois après mon arrivée, en fin de réunion, le préfet vient me parler en a parte ''j'ai vu dans votre CV que vous faisiez du vélo...seriez-vous d'accord de faire des sorties ensemble le samedi matin ? Ma femme n'aime pas trop me voir partir seul ...'' ..j'accepte bien sûr, je fais en effet des sorties au moins 1 à 2 fois par semaine et 4000 kms/an, nous ferons une dizaine de sorties ensemble avant son départ de Nancy, c'est un grand sportif, cyclisme et tennis, il est très svelte, bon rouleur et grimpeur, très élégant et très soigneux de sa personne...Quand lors d'un déjeuner en préfecture, un convive lui demande à quelle vitesse, quel rythme il roule ; il répond ''je roule au rythme du Directeur départemental du travail...''...Il aura toujours beaucoup d'égards à mon endroit au fur et à mesure de nos contacts professionnels et privés...de tous les préfets que j'ai côtoyés, c'est celui qui a la plus grande classe, physique et intellectuelle, avec une très haute idée de la fonction qu'il incarne, peut-être un peu trop infatué de lui-même. Je me souviens de mon premier contact en réunion du service public de l'emploi (SPE) qu'il préside début mai 1993...je suis en train de faire la connaissance des deux directeurs départementaux de l'ANPE et de l'AFPA … en attendant le préfet, ils sont assis. Claude Erignac arrive, se penche vers eux « messieurs, je ne vous salue pas, vous ne vous êtes pas levés à mon arrivée ! » « Ça promet », me suis-je dit en mon for intérieur ! Il veut tellement mettre la préfecture dans la lumière que quand, début décembre 1991 ou 1992, éclate un conflit du travail avec occupation des locaux dans l'entreprise Trailor à Lunéville, les délégués de l'établissement le saisissent et il répond...un peu étonné, voire incrédule, j'assiste de mon bureau à l'enclenchement d'une médiation conduite par le préfet personnellement...il reçoit les syndicats, appelle sans doute la direction...etc...et le soir il me fait part au téléphone des résultats de ses contacts de la journée...je n'ose pas lui dire qu'habituellement c'est le contraire qui devrait se passer conformément d'ailleurs aux dispositions du Code du travail… !? Noël approche et là il doit

sans doute s'absenter et il me dit :'' M. Fierobe, je vais devoir vous passer le dossier… ! Et donc je prends la suite et résous ce conflit non sans mal durant les fêtes de fin d'année. Il cherche comment me remercier, qu'est-ce qui me ferait plaisir, aimez-vous les ballets ? Et il me propose sa loge à l'opéra/théâtre de la place Stanislas...Il a toujours su être plein de délicatesse ; quand il s'exprime publiquement dans notre domaine de compétence, il n'oublie pas de rappeler, en ma présence, que je suis le Général aux commandes de la politique de lutte contre le chômage. Un autre aspect de sa personne : on ne peut pas dire, comme le sera son successeur, que c'est un préfet politique, c'est à dire davantage représentant du Gouvernement que représentant de l'État. Mais lors d'une visite de notre ministre du travail, Martine Aubry, en 1992, je découvre qu'il est en admiration, et il se débrouillera pour rentrer avec elle à Paris, dans son avion, en arrivant à obtenir qu'un de ses conseillers lui cède sa place ! Je devine maintenant qu'il voulait aussi lui demander d'influencer pour qu'il quitte Nancy, car il n'arrêtait pas de dire en privé qu'il était impatient de partir. Le 7 février 1998, au matin, je suis à Strasbourg où nous habitons désormais et vais chercher les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA) au tabac/presse près de chez nous...la Une me saute aux yeux ''le Préfet de Corse abattu !''...je pousse un cri strident dans le magasin… ! Je suis bouleversé… ! A mon retour à Nancy le lundi, je réunis l'ensemble du personnel dans le hall d'accueil de la direction au milieu du public pour une cérémonie d'hommage avec un petit mot personnel et une minute de recueillement. Une messe en mémoire de Claude Erignac est organisée à la cathédrale. Dominique et Claude Erignac sont, je suppose, proches des époux Rossinot. En tous cas, ce préfet a marqué les élus de son passage. Le chargé de communication de la préfecture m'appelle pour me demander si j'accepterais de lire l'épître, je le fais bien volontiers... la rue Barrès qui conduit à l'entrée de la préfecture est partiellement débaptisée par la municipalité pour devenir la rue Claude Erignac avec une citation de lui. Depuis l'assassinat du Représentant de l'État en Corse à Ajaccio, Claude Erignac, je décide de ne plus remettre les pieds dans l'île...Je tiens parole. ! Lors de son premier déplacement en Corse, le tout nouveau et jeune Président de la République élu le 7 mai 2017, Emmanuel Macron, inaugurant la place Claude Erignac à Ajaccio, le 6 février 2018 à l'occasion du 30°anniversaire de son assassinat, prononce, devant le président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale, l'avocat Gilles Siméoni qui a défendu Yvan Colonna, « ...ce crime...ne se plaide pas ! ». En 1993, Claude Erignac est nommé préfet des Yvelines. Il est remplacé par Jacques Andrieu. Celui-ci pratique un politique de management totalement inverse : les chefs de service de l'État en avant, la préfecture est derrière en soutien ! Ça me convient parfaitement !

Cette période Meurthe-et-Mosellane, sept ans et demi tellement intenses !

D'abord la conquête de cette direction départementale réputée difficile, mais aussi de l'environnement institutionnel (préfets et sous-préfets, Direction Régionale ANPE, AFPA, organisations patronales et syndicats de salariés, collectivités locales), puis le repérage d'un terrain totalement méconnu sur tous les plans notamment économique et social, profondément meurtri par la fin des mines de fer, de charbon, de la sidérurgie ainsi que par la conjoncture économique défavorable en cours. En effet à mon arrivée à Nancy, je vois s'abattre sur nos bureaux les demandes d'accompagnement de plans de suppressions d'emplois,

d'indemnisation du chômage partiel en particulier dans l'industrie...c'est un véritable séisme du nord au sud du département.

La conquête de la DDTEFP 54

C'est une entreprise de services publics de 90 fonctionnaires ou assimilés qu'on me fait visiter fin avril 1991. Elle comprend 5 sections d'inspection : Briey, Longwy, Toul, Lunéville, Nancy, 5 Coordonnateurs Emploi-Formation (CEF) pour animer et conduire la politique de formation professionnelle dans les territoires, notamment le Crédit-Formation pour les jeunes de moins de 25 ans. Un seul directeur-adjoint, Victor G, qui sera rejoint assez vite par Philippe D, puis Danièle L. Victor est chargé de l'accompagnement des restructurations, plans sociaux chômage partiel, Philippe, de la politique de l'emploi (contrats aidés, promotion de l'emploi, insertion par l'activité économique, aide aux chômeurs créateurs d'entreprise), Danièle se voit confier l'animation, le suivi et l'évaluation de l'inspection du travail. Pour ma part, j'assure en direct la gestion du personnel et des moyens, c'est-à-dire l'administration générale, un secteur que je ne délègue pas et que de plus en plus j'apprécie particulièrement de conduire. Il en est de même du Secrétariat de la COTOREP qui se trouve dans des locaux proches, hors de la direction, mais à quelques pas sur le même palier, service animé par une femme de convictions. Je me trouve assez bien entouré par l'équipe de direction (3 adjoints, c'est riche, c'est même trop !), celle des CEF, composée de personnes de grande valeur, humaine et professionnelle et très motivées, une secrétaire de COTOREP très impliquée. Lors de la visite avec Paul Dupuis, je suis assez effaré par la configuration des locaux qui m'apparaissent comme un vrai labyrinthe, aux surfaces (murs, sols, plafonds) qui ont très mal vieilli, donc sales...qui font l'objet de remarques assez sévères de la Commission de Sécurité, sous l'angle surtout de la sécurité incendie. Je note que les locaux appartiennent à l'État. Je pratique l'animation par trois réunions mensuelles de service, le lundi matin : administration générale, emploi-formation et relations du travail, la première avec tous les cadres A, contractuels et autres responsables de services, la seconde avec le directeur-adjoint emploi-formation (CEF essentiellement), la troisième avec les deux directeurs-adjoints travail et restructurations et les inspecteurs du travail… Au cours des premiers mois et au fur et à mesure de mes contacts avec les services et les personnes qui y travaillent, je fais les constatations suivantes :

- les contrôleurs du service de renseignements en droit du travail se plaignent de n'être pas assez nombreux

- au service de gestion des contrats d'apprentissage et en alternance, il y a trois personnes, un cat B, deux cat C ; ces deux adjoints administratifs, deux femmes bien dans leurs baskets, efficaces et la chef de service, une contrôleuse, qui me donne l'impression de s'ennuyer, d'ailleurs elle ne s'occupe que des recours dont le nombre n'est pas très élevé…de plus elles sont à trois dans le même bureau.

- au service de la main d'œuvre étrangère (MOE), trois cat C me parait excessif d'autant que l'une d'entre elles semble très efficace et qu'une autre est promue contrôleuse et a manifestement un tempérament d'agent de contrôle

- le service administratif (gestion du personnel et des moyens, ordonnancement des dépenses) est lui très étoffé, trop ! deux cat B et deux cat C, la responsable est faible, triste et déprimée et à côté d'elle, l'autre contrôleuse semble s'ennuyer alors que son potentiel apparait très élevé ! Ces intuitions et constatations sont confirmées par les ''confessions individuelles'' auxquelles je procède.. !? la confession, héritage de mon passé ecclésiastique, je la pratique systématiquement pour préparer les réorganisations qui me semblent s'imposer…C'est alors que je puis renforcer le service renseignements en Cat B, réduire les effectifs de deux cat C à la MOE qui passe de trois à un, du service apprentissage/alternance où le poste de cat B est supprimé, créer un service de contrôle de la recherche d'emploi (SCRE) avec deux cat B très professionnelles, supprimer un cat B au service administratif dont la titulaire est mutée à la direction régionale et sa collègue devient la responsable de l'Administration Générale (personnels, moyens et ordonnancement). Ces décisions passent bien au sein de notre collectivité de travail. Par contre tout ne va pas très bien au niveau de l'équipe de direction. Les deux directeurs-adjoints, sont des' « pointures ». Le premier a été l'inspecteur du travail qui a connu la crise de la sidérurgie lorraine en particulier à Longwy et sa fermeture avec la mise en œuvre de la Convention de Protection Sociale (CGPS), la seconde fut une inspectrice du travail dynamique et très compétente. Malheureusement, dans le même temps, en interne, ils furent des cadres d'opposition à leur hiérarchie, car très engagés syndicalement et tous les deux se plaisent dans un climat conflictuel avec la direction. Et les voilà face à un directeur qui veut vivre une aventure professionnelle harmonieuse avec le personnel de cette direction et qui y parvient progressivement. Le premier, d'ailleurs, a des relations difficiles avec les membres de son équipe et il lui arrive de balancer un dossier à la figure de tel ou tel. Avec les entreprises aussi, il ne se comporte pas toujours bien ; ainsi je reçois avec lui la direction d'une entreprise venue nous présenter un projet de réduction d'effectifs et devant moi, soulevant un problème juridique, il les traite de « tricheur » ! La seconde a la manie de la perfection, comme je l'écrirai bientôt sur sa fiche de notation. Ainsi dès la première réunion de service avec les inspectrices et inspecteurs du travail, qu'elle anime, elle se ''grille'' d'emblée en leur faisant comprendre, à travers les chiffres de leur activité, qu'ils sont mauvais, voire nuls. Je ne suis pas présent. Et dès la fin de la réunion Victor vient m'en rendre compte et me dit que ça n'ira pas et qu'il faut la changer de fonction… !? Lors d'un problème de fonctionnement de service, elle me met en cause publiquement en dénonçant un ''problème de direction'' ! Par ailleurs, ils ont des comportements discutables à l'extérieur et y entraînent les collègues de l'inspection : un conflit du travail éclate à l'INRS à Vandoeuvre ; Victor me demande une autorisation d'absence pour aller sur place soutenir le mouvement mené par des cadres CFDT de l'établissement, son syndicat. En conscience, j'estime devoir refuser cette autorisation, un adjoint du directeur du travail qui peut-être bientôt appelé à tenter une médiation, ce qui sera le cas d'ailleurs, ne peut participer à un tel mouvement sans porter atteinte à son devoir de réserve ! Il obéira après hésitation ! Mais quelque temps plus tard, le directeur départemental de la rédaction de l'Est Républicain m'appelle pour m'informer qu'il a entre les mains une lettre ouverte de l'ensemble des fonctionnaires de

l'inspection prenant position dans ce conflit en défaveur de la direction et pour le personnel en grève à l'appel de la CFDT. C'est la presse qui m'en informe, mes collègues et aussi collaborateurs de l'inspection du travail dont je suis le directeur n'ont même pas la courtoisie de me prévenir. J'en suis particulièrement attristé et je leur fais savoir. Quelque temps après, Victor demande sa mutation à l'inspection du travail des transports et je donne un avis très favorable, bien sûr. Il y retrouve notamment une collègue cédétiste, compagne du cadre CFDT meneur dans le conflit de l'INRS, je l'apprendrai plus tard ! Quant à Danièle, je la décharge de l'animation de l'inspection du travail et la charge de l'accompagnement des entreprises et d'une partie des questions d'administration générale surtout la préparation et l'exécution des travaux de rénovation de l'accueil du public. Dans ce domaine, elle est très efficace. Elle fera une belle carrière jusqu'à directrice régionale d'Ile de France et de Corse, où elle passe sa retraite. C'est alors que je vois arriver un directeur-adjoint à priori d'envergure et loyal, Jean-Paul B, un montagnard de Grenoble, à qui je confie la direction des relations du travail (inspection, renseignements, accueil des entreprises...) Avec ces deux adjoints, Jean-Paul Beaud et Philippe, l'équipe de direction est désormais solide et peut fonctionner dans un climat apaisé. Nous sommes à l'été 1996, la conquête interne me semble terminée, l'organisation et le fonctionnement de la DDTEFP 54 sont stabilisés. Quand j'arrive, avec JP B, le lundi matin en réunion de service '' relations du travail'', j'ai de moins en moins l'impression d'être en face de l'opposition, l'équipe de l'inspection du travail me perçoit plutôt favorablement, les relations ne sont plus empreintes de méfiance, elles deviennent même amicales. Il faut dire que je suis attentif à organiser des moments de convivialité à l'occasion de la fête du travail, des congés d'été et des vœux de début d'année sans oublier la fête de Noël des jeunes enfants de notre personnel, mais aussi pour saluer, avec son accord, le départ en retraite d'un membre de notre « communauté de travail », expression substituée sciemment à « collectivité de travail ». Malheureusement un drame absolu vient percuter ce climat plutôt serein.

Le Drame

Un beau matin du mois d'août 1996, vers 8h30, un membre du personnel fait irruption dans mon bureau : '' Mr Fierobe, il y a un cadavre sur le patio devant ma fenêtre !''...je me précipite et je vois effectivement un homme allongé à moitié nu, les vêtements déchirés et noircis comme victime d'un incendie ! Je me dis d'emblée que ce doit être peut-être un chômeur qui s'est suicidé après son entretien de contrôle par le service du contrôle des demandeurs d'emplois indemnisés par l'Assedic. Je préviens immédiatement le préfet qui me dit '' je vous envoie un commissaire de police...un membre du personnel présent me dit ''allez voir, M.Fierobe, il me semble que c'est JP L...contrôleur du travail en section d'inspection...je passe par la fenêtre et je m'approche de près, c'est bien un de nos collègues de l'inspection du travail...je suis bouleversé, abasourdi, je sors du bureau en titubant...je préviens notre directeur régional qui me rejoint rapidement après sans doute avoir prévenu le cabinet du Ministre, car ma ligne directe sonne et c'est le directeur du travail du cabinet qui m'appelle ''t'as des problèmes, Fierobe ?''….je suis effondré en recevant le commissaire, je fonds en larmes...''je crie, pourtant j'ai une gestion du personnel la plus humaine possible !''...nous le savons, me dit-il. L'inspectrice chef du service concerné arrive, dans

l'état où elle me voit, elle me prend dans ses bras...l'émotion est indescriptible...nous avons conscience, elle, le directeur-adjoint et moi, que depuis plusieurs semaines, nous faisons des observations verbales, puis écrites à cet agent de contrôle qui ne rend plus compte de son activité mensuellement, qui égare ou perd des dossiers de demande de chômage partiel, les entreprises réclament...etc...Avant que le directeur-adjoint n'intervienne plus fermement par écrit, je temporise et demande à l'intéressé de venir s'entretenir avec moi en tête-à-tête. L'entretien a lieu la 1° ou la 2° semaine d'août 1996, je l'invite doucement à me parler sans détours, « je suis capable de comprendre, ayez confiance : avez-vous des problèmes de couple, d'enfants en difficultés ou malades, vous-même, comment allez-vous ? » Non, tout va bien sauf des douleurs à l'estomac. Je donne alors le feu vert pour une nouvelle lettre d'observations sans menace de sanctions...l'agent de service dont le bureau est à l'entrée du personnel me dira quelques heures plus tard qu'il l'a vu passer dans le couloir et quelques instants après a entendu des cris ...je reconduis le Directeur régional et tout d'un coup je m'accroche à lui et puis je m'évanouis et tombe sur le carrelage ...j'ouvre peu après les yeux et vois un homme penché sur moi disant « il a eu une forte émotion ce monsieur ! ». C'est un médecin. Nous nous devons ensuite, le Directeur régional et moi, d'aller rencontrer son épouse ; selon elle, depuis quelque temps, il ne parlait presque plus...j'annule la semaine de congés que je devais prendre en famille à l'Ile de Noirmoutier, je reste au milieu du personnel, nous allons tous aux obsèques...c'est d'une grande tristesse...la représentante de la CGT de la Direction refuse de me serrer la main...un CHS est réclamé où il est décidé de faire appel à un organisme pour faire une évaluation du stress dans les cinq Directions du travail de la région Lorraine, la direction régionale et les quatre Directions des Vosges, de Moselle, de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse. Il en ressortira que celle de Nancy-Vandoeuvre est la moins stressée de la région...La presse, en l'occurrence l'Est Républicain publie un court article sur l'affaire, assez neutre…l'évènement nous a soudés, nous serons plus attentifs les uns aux autres, nous en avons pris davantage conscience…

La conquête de l'environnement institutionnel

La direction régionale.

Pendant ces sept ans et demi, j'ai pratiqué 3 directeurs régionaux.

J'ai peu connu Michel D et inversement, il nous quitte assez vite pour retourner dans son Nord, sa région natale et de prédilection...un homme que je perçois comme plutôt timide, réservé, délicat, respectueux...je dois l'étonner, le surprendre aussi, par mes interventions diverses et variées dans les réunions régionales et départementales...il faut dire qu'en cette période, je fais feu de tout bois contre tout ce qui me paraît inutile, excessif. ..dans ce qui nous est demandé... je l'entends encore me dire au téléphone '' je classe tout cela dans tes « œuvres complètes », une rubrique qu'il doit sans doute alimenter dans un tiroir de son bureau, à toutes fins utiles, on ne sait jamais...c'est juste après ma décision, sans le prévenir préalablement, de mettre un coup d'arrêt à une politique totalement tordue décidée par Mme Aubry en faveur de l'insertion des personnes handicapées, j'y reviendrai peut-être...je me souviens aussi de m'être indigné à sa place, si je puis dire, contre un préfet des Vosges totalement désobligeant

à son égard : en plein Service Public Régional de l'Emploi (SPER) sous la présidence de la préfète de région, qui, devant s'absenter, cède la présidence à Michel D, ce qui provoque le départ intempestif de la réunion du préfet des Vosges en signe de protestation, estimant sans doute que la présidence du SPER lui revenait de droit...ulcéré par ce comportement, je me permets de le faire savoir en réunion et de le confirmer par un écrit personnel à ce préfet qui n'osera pas y répondre .. ! Par contre j'ai bien connu André G...nous sommes sous le Gouvernement Jospin et notre Ministre s'appelle Martine Aubry...celle-ci, qui veut exercer sa hiérarchie sur son administration, nous soupçonne de ne pas nous mobiliser assez pour appliquer sa politique….selon nos informations, elle le nomme Directeur régional du travail et de l'emploi de Lorraine et M M-D , Déléguée régionale de la formation professionnelle, après les avoir reçus à son cabinet et incités à faire preuve de davantage d'autorité sur leurs services respectifs. A son retour de Paris, fort de cette mission, André G se met à appeler les directeurs départementaux pour souligner leurs insuffisances sur tel ou tel aspect de la politique de l'emploi ou autres...c'est ainsi qu'Yves K, le Directeur des Vosges, se fait rappeler à l'ordre suite à un accident grave ou mortel du travail dont fait état la presse locale, Daniel Fierobe n'a pas de bons résultats dans le contrôle des chômeurs indemnisés...et là il se heurte à un os « ah bon, c'est ça la collégialité entre DR et DD… ! merci bien et si c'est dans cet esprit qu'elle s'exerce, ne compte pas sur moi », me souvient-il avoir dit à un directeur régional resté sans voix...les choses se calment vite...mais je note cet incident que je ne laisserai pas sans suite. En septembre, clôture de la réunion nationale à l'Institut National du Travail, à Marcy l'Etoile, de l'ensemble des directeurs, délégués, médecins-inspecteurs régionaux et départementaux du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sous la présidence de Martine Aubry...il est bientôt 20h, avant de partir dîner à son invitation, elle dit prendre encore une ou deux questions...je me motive intérieurement « Daniel, si tu ne lui dis pas ce que tu penses… ! »...elle prend une dernière question, je me lève, elle me donne la parole, je dis : « Mme la Ministre, il semblerait que vous nous soupçonniez de ne pas nous mobiliser assez pour la mise en œuvre de votre politique...Je ne résiste pas à l'envie forte qui est la mienne de vous dire ceci : nous ne sommes pas entrés dans la fonction publique pour nous enrichir comme l'a dit un jour un Premier Ministre (c'était Pierre Messmer), tous ici nous sommes là par vocation sociale ou en raison d'une sensibilité sociale développée, sachez que nous nous mobilisons de jour comme de nuit sans compter notre temps, je tenais à vous le dire… ! ». La moitié de la salle se met à applaudir, timidement, puis beaucoup plus fort ! '' ...réponse : « oui, j'ai bousculé...je continuerai… ! » ...Réactions : Jean C, Inspecteur général : « l'important, ce n'est pas la réponse, c'est la question » ...JC B : ''M. Fierobe ne refaites plus ça… !'' Mme Aubry ne vient pas dîner avec nous...comme l'avait fait auparavant JP Soisson, un ministre autrement plus sympathique et convivial avec son administration… ! pourtant on dit que Mme Aubry est une bonne vivante, mais sans doute pas avec les fonctionnaires placés sous son autorité ...Depuis j'aurai la réputation de n'interpeller que le ou la ministre en réunion nationale...je me ferai effectivement une sorte de spécialité en ce domaine...ainsi tout particulièrement avec Jacques Barrot, Jean-Louis Borloo ou Gérard Larcher...c'est surtout avec Jacques Barrot que l'échange est le plus incroyable...il nous fait une intervention sur un ton assez monocorde que je perçois comme plutôt désabusé et alors je me lance dès qu'il nous donne la parole : « Monsieur le Ministre, vous me paraissez bien désabusé, ça tombe bien car moi aussi je le suis » et d'énumérer les politiques ou points de

son action qui me paraissent contestables, soulignant surtout qu'il nous est demandé de nouvelles actions à conduire alors que nous n'avons pas fini de mettre en route certaines autres dans les mêmes domaines...le Ministre se montre alors très ému « surtout, surtout ne pensez pas que votre ministre est désabusé ! » ...à ses directrices et directeurs de l'administration centrale, il les prie de ne pas lui proposer sans cesse des choses nouvelles inopportunes et là, c'est inattendu, voire hallucinant, sur le ton de la plus grande tristesse et sincérité, « je vous demande pardon ! Et surtout, ne croyez pas que votre ministre est désabusé !' »'...puis les collègues sans s'engager derrière moi, évidemment, comme d'habitude, toujours très courageux, passent vite aux questions ''techniques'' ! Je rapporte plus tard à mon retour cette séquence au préfet qui, amusé, fait cette remarque « ce doit être intéressant ce dialogue entre deux anciens séminaristes… ?! » …André G est une personne joviale, assez confraternel, animant les services dans un bon climat, les contacts personnels sont agréables, mais il a ses têtes et est un peu faux-jeton...il a une admiration toute particulière pour le Directeur de la Moselle, à juste titre d'ailleurs, celui-ci est compétent, brillant, dynamique... « allez, Yves, dis-nous ce que tu fais en Moselle… ! » ...par contre, il n'a pas confiance en moi, je le sens et s'il a besoin d'un directeur pour une intervention en réunion de service régional, il ne fait pas appel à moi...je découvrirai plus tard d'ailleurs, en consultant mon dossier administratif, qu'il avait fait une appréciation plutôt négative soulignant que je n'étais pas à l'aise dans les conflits internes...un comble ! Mais si, lors d'une visite à Metz de Daniel Hoeffel, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur (Charles Pasqua), il me voit en pleine discussion amicale avec celui-ci, il vient discrètement me demander de le présenter au Ministre… Son successeur au poste de Directeur régional de Lorraine est justement Yves P que je connais bien. Nous avons été tous deux directeur-adjoints auprès de directeurs régionaux, lui en Lorraine et moi en Alsace. Nous nous occupions notamment de l'organisation de la formation initiale des nouveaux contrôleurs du travail des trois régions de l'Est incluant donc Champagne-Ardenne. Nous avons donc des relations très amicales et nous vivons avec lui une vraie collégialité dans l'animation régionale de nos services. Il est perçu positivement par nos personnels, notamment de l'inspection du travail dont il est resté proche. Ce fut d'ailleurs un inspecteur du travail assez flamboyant. Il est apprécié de Martine Aubry qui, quand elle lui donne la parole, ajoute ''M. Poirier pose toujours de bonnes questions...''

Les Préfets

Après Claude Erignac, dont j'ai tracé le portrait précédemment, ses deux successeurs à Nancy sont Jacques A et Jean-François D.

Jacques A est le type même de préfet ''politique'', représentant d'abord le Gouvernement avant d'être représentant de l'État et fait traîner des dossiers des élus de gauche. Autre exemple : lors d'une réunion publique sur les contrats en alternance, tout-à-coup arrive le député RPR qui vient d'être chargé par le gouvernement d'une mission sur l'immigration et voilà alors le préfet qui est en train de parler de l'alternance, de s'interrompre immédiatement pour le saluer et traiter de l'immigration... nous rentrons ensuite avec lui dans sa voiture et, arrivés dans son bureau, il dit « j'ai fait la pute ! » ...Je rencontre un jour au Flô Jacques

Chérèque qui ne peut s'empêcher d'exprimer sa colère contre lui, il obtiendra son départ de Nancy… ! Il sera nommé sur une voie de garage, préfet chargé de la « coopération décentralisée » (?!) ; je lui ferai un petit mot lors de son départ, le remerciant pour notre coopération tout en lui disant « vous avez été partial avec les élus de gauche ». Je pouvais me permettre de lui faire ce reproche, car je sentais chez lui de l'estime à mon égard, affirmant une fois dans une réunion à son bureau devant notre directrice-adjointe « vous, Fierobe, vous ne cédez jamais sur l'essentiel… ! » Il faut souligner qu'il m'a vu à l'œuvre. Ainsi par exemple, un facteur de la direction départementale de La Poste, n'arrivant pas à obtenir un CDI après une série de nombreux CDD, décide une grève de la faim devant le siège de sa direction, place Mangin...beaucoup de circulation, de public passant et curieux, ça commençait à faire désordre, trouble à l'ordre public...Le jeune directeur de cabinet du préfet m'appelle cherchant une solution. Lui soulignant que je ne suis pas compétent juridiquement à l'égard de La Poste, je lui suggère de me solliciter officiellement, mais à titre personnel, pour assurer une médiation. Malgré le peu de considération et de coopération du Directeur de La Poste, j'arrive à lui faire signer par son avocat ainsi qu'à l'avocat de la CGT de France Télécom un accord écrit mettant fin à cette grève de la faim ; donc sans que le préfet soit obligé de faire appel aux forces de l'ordre pour évacuer le facteur du domaine public occupé sans autorisation, ce qui aurait été socialement perçu comme injuste ! Ça, un préfet vous en est reconnaissant ! Il y eut également un grand conflit chez Daum suite à l'annonce de suppression d'emplois à Nancy et Vannes-le-Chatel que j'arriverai à régler par la négociation, mais j'y reviendrai…

Avec Jacques A, nous avons eu des relations professionnelles certes, mais empreintes d'une certaine familiarité…un jour il m'appelle ''qu'est-ce que vous faites ce soir ? Je vais au cinéma avec ma fille Émilie, lui dis-je...puis-je venir avec une inspectrice générale que j'ai sur les bras et qu'il me faut distraire… ? Bien sûr, pas de problème '' et après il nous invite avec ma fille pour une collation à la préfecture, sollicitant Émilie de bien vouloir faire un minimum de service...Comme chaque préfet, il préside mensuellement le SPE départemental (ANPE, AFPA, missions locales...etc..) que je prépare et anime à ses côtés...il s'embête, il ferme les yeux comme s'il dormait, puis brutalement il me tape sur le ventre en pleine réunion « c'est chiant, vos trucs ! » En à parte, bien sûr… ! Dès qu'il a un problème susceptible de relever de nos attributions travail-emploi, il m'appelle de jour comme de nuit, samedi ou dimanche compris, et moi, je fais pareil, comme avec chaque préfet, si l'affaire, l'information ou le sujet en valent la peine et qu'il doit savoir immédiatement... il est donc sensible aux pressions des personnalités politiques de la droite. Ainsi un jour il m'appelle pour se plaindre de l'action de l'inspectrice du travail de la section d'inspection de Longwy qui aurait un comportement inapproprié à l'égard de l'entreprise coréenne Daewoo. J'imagine assez vite d'où vient la pression. Gérard Longuet, président du Conseil Régional de Lorraine s'est beaucoup investi à travers APEILOR, l'organisme de développement économique de la région, qu'il préside aussi, pour attirer des investissements étrangers et revivifier le tissu économique après la disparition de la sidérurgie. Le coréen Daewoo-Orion s'est installé dans le secteur, à Villers-la-Montagne, où il fabrique micro-ondes et tubes cathodiques. Seulement le respect de la réglementation du travail français laisse à désirer. Et l'inspectrice est exigeante en particulier sur les questions de sécurité sur les machines. Comme elle est syndiquée à la CGT, la petite

musique l'accusant de partialité se répand...lors d'une manifestation économique à Longwy, je me fais quasiment agresser verbalement par un chargé de mission d'APEILOR...même Jacques Chérèque tente de m'interpeller à ce sujet, mais je le coupe tout de suite ''Ah non, pas vous, vous n'allez pas vous y mettre aussi ?'' Ah bon, dit-il, je me tais ! J'explique au préfet les manquements au code du travail et lui rappelle en même temps que la liberté syndicale existe aussi pour les fonctionnaires. Il me fait alors cette réflexion « la sécurité n'est pas négociable ! » Et c'est alors qu'un beau soir, il me cherche partout pour me dire « Fierobe, un ingénieur de Daewoo vient de se faire scalper sous un carrousel en marche chez Daewoo ! La cause est entendue, plus personne ne viendra se plaindre de l'inspectrice contestée dont je constate par ailleurs qu'elle est appréciée par d'autres dirigeants d'entreprises, plutôt français. Mais il m'arrive aussi, rarement, de désavouer telle position qu'elle prend, par exemple dans une affaire de repos dominical où elle s'arcboute sur une position discutable et j'indique au DRH de l'entreprise que le Directeur de l'inspection du travail ne s'oppose pas au travail du dimanche sollicité pour les salariés concernés. Et puis arrive peu après l'émission de télévision ''c'est à suivre...''animé par Claude Sérillon programmée le 18 novembre 1996 et elle est consacrée à Daewoo, avec le grand patron du groupe et bien sûr Gérard Longuet. M6, je crois, me sollicite pour envoyer l'inspectrice du travail. Je demande l'accord du Préfet, du Directeur régional et du Cabinet du ministre...Jacques A refuse que ce soit l'inspectrice et informe le Cabinet du ministre que ce sera le Directeur du travail...je fais alors savoir dans cette émission que, dans ces politiques d'attraction d'investisseurs étrangers, il convient de les briefer sur notre réglementation, notamment du travail, pour qu'ils l'intègrent dans leur stratégie et je cite l'exemple de l'accident grave intervenu chez Daewoo à Villers-le-Montagne...le patron du groupe dit l'ignorer...à noter quand même que je dus néanmoins passer avant l'émission au cabinet du ministre où on voulait savoir ce que j'allais dire à la télé… J-F D remplace Jacques A. Personne réservée, respectueuse des uns et des autres, ne cherchant à mettre en avant ou en arrière ni la préfecture ni lui-même, représentant de l'État avant tout plutôt que du Gouvernement, donc une personnalité très différente de ses deux prédécesseurs...quelle variété, quelle richesse dans ce corps préfectoral ! La loi Aubry sur les 35h entre en vigueur et nous voilà ensemble partis promouvoir cette loi de Longwy, Briey à Nancy, Toul et Lunéville. C'est le seul Préfet que j'ai vu s'impliquer personnellement autant dans la présentation détaillée d'une politique publique en faveur de l'emploi. Notre duo a parfaitement fonctionné. Pour le reste je retiens son souci de suivre l'évolution des conflits du travail qui éclatent à cette époque chez Renault à Batilly (fabrique de véhicules utilitaires) près de Briey et chez Daewoo-Orion près de Longwy. Dans la première, il tente en vain de m'indiquer ce que je dois dire aux syndicalistes en grève, dans la seconde, il a même voulu présider avec succès la séance décisive de clôture de notre médiation...Lors de mon départ de Nancy pour Strasbourg en octobre 1999, il préside le « verre de l'au revoir », me remet une médaille-souvenir de mon passage en Meurthe-et-Moselle et fait un geste unique qu'aucun préfet n'a sans doute jamais fait ou osé faire : inviter à déjeuner à sa table en préfecture les inspectrices et inspecteurs du travail du département , alors que l'inspection du travail échappe à son autorité sur les services de l'État...mes collègues, d'abord surpris, hésitent un moment, mais ils viennent tous… !ce fut pour moi un moment très émouvant ! Je prends la

parole en fin de repas pour remercier le préfet de son invitation et surtout souligner le caractère exceptionnel de ce geste.

L'ANPE – L'AFPA

La famille ne me suit pas tout de suite à Nancy où j'arrive début mai 1991. Paul D, mon prédécesseur, formait avec les directeurs de l'AFPA et de l'ANPE une équipe de collègues très soudée humainement et professionnellement. Paul s'entend avec le directeur de l'AFPA pour que je puisse loger au centre FPA de Villers-lès-Nancy, où je prends chambre et petit déjeuner le matin. C'est assez dire que les relations sont déjà très amicales et elles le resteront durant tout le séjour. La famille me rejoindra après la fin d'année scolaire à Belfort. Mais je ne suis pas seul, j'ai mon vélo avec moi et le soir je fais une petite virée dans les environs, ce qui me permet de me familiariser avec l'environnement. J'apprécie notamment la montée pentue du vieux village de Vandoeuvre. Le W/E je reviens à Belfort.

Les Organisations Professionnelles et Syndicales, Compagnies Consulaires

Je me fais un devoir de rencontrer très vite le monde patronal et syndical du département, je fais donc le « tour des popotes », CNPF, CGPME et les groupements d'artisans-commerçants, les UD CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC. Je sympathise assez vite avec le délégué de la chambre patronale que je retrouverai à Strasbourg sur la même fonction, avec le président de la CAPEB, de la Fédération du BTP qui m'invitera une année à présider leur Assemblée Générale, également avec les secrétaires généraux des UD CGT, CFDT et FO. Je prends plaisir à aller les saluer lors de leurs fêtes annuelles, à la Pépinière (CFDT) ou au parc Charles III (CGT)...Par contre les relations ne seront pas formidables avec la Chambre de Métiers (très désagréable à l'égard de l'inspection, la Fédération du BTP dont le président, en assemblée générale de la profession, devant le préfet Andrieu et moi, traite les fonctionnaires d'improductifs...tout le monde lui tombe dessus lors du pot qui suit, notamment le président de la Chambre de Commerce.. ! Son successeur, dont le nom m'échappe, est dans un tout autre esprit, ouvert à toute rencontre et collaboration, très humain au point qu'à l'annonce, par la presse, de mon départ pour Strasbourg, il m'appelle pour me dire « comme d'habitude la presse annonce une mauvaise nouvelle. »

Les faits et actions qui m'ont particulièrement marqué

Une situation économique redevenue difficile en Lorraine

A mon arrivée en mai 1991, la situation économique de la région Lorraine et notamment la Meurthe-et-Moselle recommence à se dégrader. Après la fermeture dans les années 1975/1990 des mines de fer, de charbon et des usines sidérurgiques, le Pôle Européen de Développement (PED) avait été créé, financé par le Commission de Bruxelles, pour travailler à la revitalisation économique du Pays-Haut. Son action, sous l'égide de Jacques Chérèque nommé Préfet délégué à la reconversion industrielle de la Lorraine par Laurent Fabius, en 1985, a abouti à quelques résultats avec l'installation d'entreprises coréennes, japonaises,

comme Daewoo, JVC, Panasonic, mais essentiellement des usines d'assemblage, dites ''tournevis'' qui ont bénéficié de subventions substantielles (Prime d'Aménagement du Territoire ou Projet Alimentaire Territorial (PAT). Mais au début des années 1990, la conjoncture économique n'est pas bonne et les demandes de chômage partiel et les plans de suppressions d'emploi s'accumulent sur nos bureaux en provenance du nord comme du sud du département, de Longwy à Lunéville en passant par Nancy et Toul. Les industries qui se sont installées souffrent elles aussi. Elles fermeront peu à peu au fur et à mesure que la durée des aides aura expiré... Dans le sud, des fleurons comme Trailor, Baccarat à Lunéville, Daum à Nancy et Vannes-le-Chatel annoncent des projets de réduction d'effectifs. Ces annonces provoquent de nombreux mouvements sociaux qui nous accaparent immédiatement, équipe de direction et inspection.

Trailor, Baccarat, Daum, Unimétal…

Comme je l'ai raconté précédemment, c'est d'abord le préfet Erignac qui s'occupe de Trailor où a éclaté une grève avec occupation des locaux. Quand il me transfère le dossier à Noël 1991, je me rends immédiatement à Lunéville. L'Est Républicain me montre entrant dans l'enceinte de l'usine où je suis accueilli par les délégués qui entrouvrent légèrement la porte d'entrée principale. Je constate que, si j'ai en face de moi des représentants des salariés en grève, par contre il n'y a aucun représentant qualifié de la direction locale ou générale située en région parisienne. Il y a bien un chef d'établissement, mais qui s'est disqualifié aux yeux des délégués par quelques maladresses de comportement et même des provocations susceptibles de faire échouer toute tentative de résolution amiable du conflit. Après un entretien approfondi avec les délégués syndicaux et élus du personnel, j'adresse un fax à la direction générale exigeant, sous peine d'entrave à mes fonctions de directeur de l'inspection du travail du département, de bien vouloir déléguer dans des délais rapides un cadre supérieur de l'entreprise ayant plein pouvoir pour la représenter et surtout pour négocier et, le cas échéant, conclure et signer un accord mettant fin à ce conflit collectif du travail. Le cadre en question est sur place dans les heures qui suivent et je puis alors présider les séances de négociation nécessaires. Elles ont lieu à l'extérieur de l'enceinte de l'usine dans les locaux du bâtiment abritant ceux du Comité d'Entreprise. J'avoue ne pas me souvenir avec précision du déroulement et du contenu de l'accord qui a été conclu, début janvier 1992, suite à ma médiation, conduite à la satisfaction générale des différentes parties. Quelques jours plus tard, le directeur-adjoint de la direction régionale du travail de Lorraine attire mon attention sur le cas du mari d'une de ses collègues qui figure sur la liste des salariés appelés à être licenciés pour raison économique...j'appelle immédiatement le directeur local et sollicite sa radiation de la liste au nom du service que ma médiation vient de rendre à l'entreprise Trailor, ce qui est immédiatement accepté ! Le préfet Erignac, de retour de vacances, m'appelle pour me dire qu'il ne sait comment me remercier, qu'est-ce qui me ferait plaisir, je ne sais que répondre, aimez-vous les ballets ? Et il me propose deux places dans sa loge à l'Opéra de Nancy, place Stanislas...bien que n'étant pas fan d'opéras et de ballets, j'accepte bien volontiers, ça fera plaisir à Monique ! Les délégués m'en sont et seront toujours reconnaissants, en plein conflit, ils m'invitent à déjeuner dans l'un des meilleurs restaurants de Lunéville. Nous gardons durant tout mon séjour à Nancy des relations très cordiales. Si cela avait été nécessaire,

j'aurais bien aimé passer avec eux les fêtes de fin d'année ! Un conflit du travail dans une entreprise, c'est un moment privilégié dans les rapports humains et sociaux, une parenthèse dans l'ordre juridique qui commande son fonctionnement habituel...les êtres se révèlent, les évènements marquent les femmes et les hommes, y compris le chef d'entreprise lui-même, qui passe de l'hostilité aux grévistes et à certains délégués au découragement, puis finalement à la satisfaction d'avoir réussi à passer ce qui pour lui est une épreuve, où d'ailleurs sa fonction, son emploi même, sont en jeu...Tous acquièrent une vision positive de l'inspection et de la direction du travail et notre autorité ne s'enracine plus exclusivement dans la loi, mais dans cette mission noble de l'État de contribuer à la pacification des relations sociales...Quelque temps après, je reçois à sa demande un des cadres de la direction générale fraîchement nommé et venu s'enquérir de ma perception de l'établissement lunévillois après cette secousse. Je lui fais part très vite de la nécessité de remplacer le chef d'établissement par un cadre sachant concilier les contraintes économiques légitimes avec un dialogue social de qualité d'autant plus que les délégués que j'ai pratiqués sont des personnes responsables, attachées à l'entreprise, de bon sens et ouvertes. Ce remplacement sera rapidement effectué.

Les deux cristalleries dont les fabrications sont mondialement connues, Baccarat et Daum, bougent aussi. Des grèves éclatent dans leurs usines du département. Notre Directeur-adjoint nouvellement arrivé dans notre direction se charge, avec l'inspectrice du travail chargée du Lunévillois, de la résolution du conflit qui affecte-Baccarat et qui porte sur des revendications salariales. Ils y passent tout un W/E de la Toussaint. Leur travail est facilité par le directeur de l'établissement dont l'épouse est d'ailleurs médecin du travail, c'est assez dire qu'il est sensible aux questions sociales. Je le connais depuis peu, je pense que c'est à l'occasion d'une remise de médailles du travail à laquelle j'ai été convié comme c'est souvent le cas quand les entreprises organisent une telle manifestation et je me fais toujours un devoir d'y participer. Mais là, chez Baccarat, je m'aperçois que sont exclusivement invités préfet et sous-préfet de Lunéville. Je prends mon téléphone et appelle le chef d'établissement qui le précédait à ce poste : comment se fait-il que le Directeur du travail ne soit pas invité à la remise des médailles du travail aux salariés au nom du Ministre du Travail ? Cette négligence est vite réparée… ! Je sympathise très vite avec le directeur d'établissement qui me fait visiter les ateliers. J'aime l'entendre parler de l'établissement qu'il dirige, qui fait partie du groupe du Louvre dont la PDG est Anne-Claire Taittinger, surtout quand il me dit « ici nous entendons battre le pouls de la richesse mondiale ! ». Il me fait l'honneur et je pense, l'amitié de m'inviter à diner un soir avec Monique et quelques personnalités locales, dont le sénateur Claude Huriet, dans sa résidence dite « Maison de l'Ingénieur », superbe demeure à quelques pas de l'usine. Ce soir-là, l'ambiance est simple et amicale. La conversation porte à un moment donné sur Astrid, l'inspectrice du travail du secteur, l'occasion pour moi de saluer ici sa personnalité, d'abord son look tout-à-fait singulier qui ne laisse personne indifférent, une sorte de petit lutin, à la chevelure, aux sourcils et aux yeux noirs lançant des éclairs, toujours habillée de vêtements noirs, mais surtout son intelligence, sa vivacité et son indépendance d'esprit, toujours percutante, ne s'en laissant conter par personne, mais tellement charmante; surtout quand elle fronce les sourcils, en lançant ses critiques toujours bien aiguisées et acérées, mais aussi ce sourire, cette bienveillance et cette indulgence pour les personnes qu'elle apprécie, dont il me semble faire partie. A la suite d'un nouveau conflit du travail qu'il

aura eu du mal à gérer, Daniel Vasseur est débarqué par Anne-Claire Taittinger ; il viendra me voir pour des conseils, car il souhaite créer son entreprise, puis je n'aurai plus de nouvelles...Ces dirigeants sont révocables à tout moment ! Ils le savent ! Un samedi ou un dimanche matin, le directeur général de Daum m'appelle chez moi, il souhaiterait me voir de toute urgence, je lui propose un café de Neuves-Maisons, l'ancienne grande cité sidérurgique, à 2 kms de notre domicile. Il a décidé d'un plan conséquent de suppression d'emplois qu'il souhaite mettre en place dans les 15 jours. Je lui manifeste ma surprise de constater son ignorance des règles du droit du travail en matière de licenciements collectifs de plus de 10 personnes dans une période de 30 jours : information, puis consultation du Comité d'entreprise avec respect d'un délai entre les deux réunions variant de 15 jours ou plus en fonction du nombre de licenciements envisagé, ensuite soumission du projet au Directeur du travail qui dispose lui aussi d'un délai de réponse de même durée pour veiller à ce que le plan contienne des mesures de reclassement du personnel en interne ou dans d'autres entreprises. Dès la fin de notre entretien, j'appelle le préfet Andrieu pour demander à le voir immédiatement et suis dans son bureau quelques instants après place Stanislas. Il en informe les élus par téléphone, en particulier bien sûr le député-maire de Nancy André Rossinot, celui de Vannes-le-Chatel mais aussi les députés...L'annonce publique de cette décision à la 1° réunion du Comité d'Entreprise (CE) est un tremblement de terre dans la région vu la notoriété mondiale de la marque DAUM. Je suis dans l'entreprise dans les jours qui suivent, à Nancy, mais surtout à Vannes-le-Chatel où je rencontre bien sûr les délégués dont la plupart, CFDT, sont sur ce site. Je suis à leurs côtés pour enrichir le plan social que la direction doit présenter lors de la 2° réunion du CE. Mon interlocuteur est le DS CFDT, une personne de très grande qualité professionnelle et humaine dont la légitimité, je le sens très vite, est reconnue par le personnel ...Il dispose de ma ligne directe à toutes fins utiles, j'ai la sienne, ce qui permet des contacts rapides. Je mobilise les aides de l'État pour amortir le choc humain et social, les préretraites totales et progressives, les congés de conversion, la cellule de reclassement...etc...tout l'arsenal remarquable dont un Directeur départemental du travail dispose pour faire face à de telles secousses économiques et sociales...Les choses se sont passées en douceur sans tensions sociales graves...André Rossinot aurait dit ''Fierobe a été fabuleux … !?'' et le député-maire de Vannes-le-Chatel, au téléphone, '' je suis fier de la République… !'', ça, c'est un compliment que j'apprécie beaucoup, car il rencontre et illustre ce pourquoi je suis entré dans l'État...

Le 1er octobre 1999, après 11 ans d'éloignement, je retrouve l'Alsace, le Bas-Rhin et Strasbourg, nommé par Martine Aubry Directeur départemental du travail et de l'emploi de ce département, bien que je l'agace, paraît-il...C'est le Directeur régional de Lorraine qui me l'annonce au téléphone. Ça devenait urgent, je fais la navette journalière depuis un an entre Nancy et Strasbourg par le train, aller 6h15 et retour vers 19h. Je rejoins Monique qui est déjà installée depuis 1997. Nous avons acheté un petit appartement au 24 boulevard de Lyon, quartier de la gare et tout près de la rue Gustave-Adolphe Hirn où se trouvent les bureaux de la Direction du travail. En attendant l'arrivée de mon successeur, j'assure l'intérim de la Meurthe-et-Moselle, c'est formel, c'est en fait le directeur-adjoint qui, par délégation, assure la conduite du service avec le second directeur-adjoint, tous deux très connus et appréciés de l'environnement politique, administratif, économique et social du département. L'au revoir ou

plutôt l'adieu à la Meurthe-et-Moselle est émouvant et presque douloureux. D'abord début octobre, j'organise un pot de départ dans notre salle de réunion autour de midi exclusivement réservé au personnel de la direction. Au préalable, dans la matinée, notre responsable affaires générales, vient me chercher à mon bureau et m'emmène vers le grand escalier du Centre d'Affaires ''Les Nations''. L'ensemble du personnel m'y attend. Il tient à être rassemblé autour de moi pour ...une photo souvenir...Enfin fin octobre, je n'échappe pas à un pot plus officiel autour du préfet et de ses principaux collaborateurs avec lesquels nous travaillons au quotidien, avec des élus que j'apprécie mais aussi des collègues chefs de service, les représentants du patronat (MEDEF, CGPME, BTP, CAPEB, CCI, CM..) ainsi que des syndicats de salariés des Unions départementales CGT, CFDT, FO , CFTC, mais aussi des représentants d'entreprises (direction et délégués syndicaux) où nous avons passé ensemble des moments difficiles comme Trailor, Daum, Baccarat, Renault-Batilly, Daewoo, Panasonic, JVC...des moments formidables aussi quand nous avons renégocié, re- toiletté tous les accords et arrêtés préfectoraux relatifs au repos du dimanche dans les commerces de détails alimentaires et non alimentaires…je reçois des cadeaux sympas, en particulier du personnel, une belle lampe en faïence de Longwy et ; de la CFDT de Daum, une coupe en cristal fabriquée sans doute à Vannes-le-Chatel.

5-3 – 1999-2007 - Bas-Rhin – Strasbourg

Je retrouve donc la terre d'Alsace et une direction départementale que je connais relativement bien, la moitié du personnel au moins m'est assez familière. Je ne suis donc pas dépaysé. Elle compte environ 130 fonctionnaires. Je remplace un directeur perçu comme faible, hésitant, peu sûr de lui, manquant d'autorité, mais une personne sympathique, accueillante, respirant la bonté. Pour l'assister, il lui avait été adjoint un collègue plus jeune, expérimenté (il a été dans l'équipe de Jacques Chérèque, quand celui-ci était Préfet délégué à la reconversion industrielle de la Lorraine) en somme plus solide, appelé à me remplacer le mois suivant à la tête de la Direction du travail de Meurthe-et-Moselle. Il y a au moins 7 sections d'inspection du travail, donc une équipe de près de 20 agents de contrôle animée par un directeur-adjoint dont le poste est à pourvoir et est vite pourvu, l'un des inspecteurs venant d'être promu sur place au grade de directeur-adjoint. Les services gestionnaires des mesures pour l'emploi, notamment les emplois-jeunes, les emplois familiaux, les aides à l'insertion par l'activité économique...relèvent d'un directeur-adjoint emblématique, un fonctionnaire « développeur », passionné par l'encouragement à la création d'activités et donc d'emplois, mobilisant avec efficacité les politiques et les crédits à notre disposition, comme les emplois-jeunes , les conventions de premier emploi (CPE) et les aides à la création de postes d'insertion par l'activité économique ou pour l'embauche de personnes handicapées. Avec eux, je suis assuré de former une équipe de direction compétente, dynamique, motivée qui, je le pressens, fonctionnera dans un climat de loyauté réciproque, de relations cordiales et de bonne humeur. J'aimerai les éclats de rire fréquents au secrétariat de direction et dans les couloirs… ! Je rencontre assez vite les syndicats, en fait la CGT dont le responsable est un inspecteur, FO dont le délégué est aussi inspecteur et la CFTC avec à sa tête un contrôleur du

travail. Je leur fais part de ma façon d'animer et de diriger la maison : 3 réunions de service par mois, le lundi ; affaires générales que j'anime en direct, relations du travail avec Philippe S pour l'inspection, l'emploi avec Thierry P. Je participe aux trois réunions. Je note les problèmes de fonctionnement qu'ils soulèvent, je retiens surtout une critique de l'accueil qui serait peu aimable de la part de notre service du personnel, que je traite immédiatement en invitant dans mon bureau, les yeux dans les yeux, la personne concernée à rectifier le tir. J'en profite pour m'en entretenir avec la cheffe de service. Et là, je constate que, dans sa relation avec les personnes, elle me parle surtout et d'abord de leurs côtés négatifs. A propos d'une collègue, par ailleurs cégétiste, elle m'en parle de façon très critique et je ne puis m'empêcher de rétorquer : « peut-être, mais elle a un sourire éclatant, radieux ! ». Lors de son départ en retraite ou du mien, elle m'm'écrira « vous m'avez incité à changer mon regard sur les autres ! » A est devenue une amie. Je regretterai plus tard d'avoir à ce moment-là donné un avis défavorable à la proposition, faite au ministère, de lui attribuer l'ordre national du mérite. Elle l'aurait mérité par sa compétence, son dévouement et sa générosité. Et surtout pourquoi toujours aux catégories A ? On a noté que des membres de l'encadrement de cat A sont très impliqués dans l'action syndicale, sans parler que, comme d'habitude, l'inspection du travail est assez turbulente et critique de sa hiérarchie. Je me fixe l'objectif de les réconcilier, comme je crois l'avoir fait à Nancy. C'est ce que je leur dis à la 1° réunion de service : « je veux vivre avec vous une aventure professionnelle et humaine harmonieuse...si vous ne voulez pas, ça ne m'empêchera pas de dormir ! ». La 1ère demande que me soumet l'inspection : est-ce que vous êtes d'accord pour que, selon notre tradition, nous fermions le service l'après-midi pour faire notre fête de Noël ? Ok, pas de problème...sauf que ce jour-là, après avoir reçu un post-it de la part de l'un d'entre eux m'invitant à la fête, je vais dans le service et là, je me trouve comme dans une boite de nuit : fenêtres obturées, musiques et danses, plutôt des slow, des couples enlacés langoureusement, Péguy m'embarque dans un slow, je mets les mains à sa taille et au-dessus, le dos est nu, très agréable...il est seulement 15h, 15h30...et à la réflexion, quittant la boite de nuit, ça me pose un problème : la direction est ouverte au public jusqu'à 17h, est-ce acceptable pour un service public ? ma réponse est non...après 17h, oui ...cette décision sera acceptée sans problème lors de la prochaine réunion affaires générales… ! La réconciliation est en marche. Du côté de la politique de l'emploi et de la lutte contre le chômage, le Directeur-adjoint Thierry P manage avec souplesse les coordonnateurs emploi-formation (CEF) qui, auprès des sous-préfets, avec les Agences Locales pour l'Emploi et les Missions Locales, les mettent en œuvre. Nous disposons d'une bonne équipe de CEF, surtout à Strasbourg, sur Molsheim-Obernai et la vallée de la Bruche. Le directeur-adjoint est un véritable développeur d'activités pour amener vers l'emploi les personnes en situation de précarité et il insuffle cette passion créatrice à l'équipe des CEF. Il a une idée par jour. Dès la 1ère heure de la journée, il multiplie les rendez-vous, n'oublie pas de venir me présenter les principales personnes qu'il reçoit dans son bureau...Il n'a pas un mobilier comme tout le monde, mais une table ronde signifiant l'esprit qui l'anime dans ses relations avec le public, c'est-à-dire le collectif, le partenariat, nécessaires à la mobilisation et l'entraînement des acteurs. Il est critiqué, jalousé...il ne laisse personne indifférent, notamment les jolies femmes dont il est toujours entouré et dont il aime s'entourer…En ce qui concerne l'accompagnement des entreprises et en particulier des restructurations et licenciements pour raisons économiques, je crée le service Accueil des Entreprises qui gère les politiques de chômage

partiel et de reclassement, mais aussi et surtout les accords de réduction de la durée du travail à 35h, pour que les entreprises ne voient pas seulement notre direction sous l'angle du contrôle. Je m'en occupe en direct en liaison étroite avec les inspecteurs et contrôleurs du travail de l'inspection. La Direction régionale est dirigée par Alain V, un alsacien de souche de Strasbourg-Cronenbourg. Inspecteur, puis Directeur-adjoint à Paris, puis Mulhouse ; il a été Directeur départemental du travail des Côtes d'Armor à Rennes, du Bas-Rhin à Strasbourg, enfin des Bouches-du-Rhône à Marseille. Sa promotion au grade de directeur régional est venue récompenser, me semble-t-il, son acceptation de prendre et de diriger la Direction départementale des Bouches-du-Rhône, réputée particulièrement difficile côté animation des équipes de l'inspection du travail. Nous nous connaissons bien, nous partageons notamment la même passion pour « la petite reine », nos sorties cyclistes sont nombreuses dans le passé et elles le seront encore à l'avenir. Mais sur le plan professionnel ce sera plutôt moyen. Ça commence mal d'ailleurs : je ne suis pas arrivé que celui-ci m'adresse un quasi ordre écrit, attirant mon attention sur les insuffisances professionnelles d'une inspectrice du travail du Bas-Rhin, il m'invite fermement '' à chercher une solution et... la trouver !!''. Il ne manque pas d'air. Le problème existe depuis longtemps, y compris quand il était directeur du Bas-Rhin… !? j'ai alors vite trouvé la solution, une mutation à ...la Direction régionale, au service de contrôle de la formation professionnelle où un poste est vacant...l'intéressée l'accepte facilement lors d'un entretien en tête-à-tête et, dans sa demande de mutation, elle écrit ...''sur l'amicale pression de mon directeur.. !'' comme quoi, plutôt que de responsabiliser les autres et leur mettre la pression, la courtoisie reconnue du régional aurait pu lui inspirer cette solution à portée de main… ! Oui, nos relations sont amicales, mais nous n'avons pas la même conception, ni la même pratique de la fonction de directeur. Lui, c'est en général la conception « pas de vagues. ! » Ainsi, par exemple, lors de la mise en place des 35h dans la fonction publique en 2002. Nous constatons que dans nos trois directions (régionale Alsace et départementales Bas-Rhin et Haut-Rhin), notre durée journalière et hebdomadaire du travail est en dessous des 35h. Mon prédécesseur a signé un protocole d'accord totalement illégal en ce sens avec les syndicats pour une durée de 6 mois, c'est devenu un usage et à mon arrivée, j'entends bien parler du « protocole » sans m'en soucier plus que ça, ce n'est pas ma préoccupation première. De plus, tout aussi illégalement, 3 jours de congés supplémentaires ont été octroyés… ?! Nous devons donc en Alsace augmenter la durée effective de travail ! Nous l'annonçons en commission paritaire régionale et en réunions de service. Le personnel se met majoritairement en grève...tracts, affichages sur toutes les fenêtres de la direction départementale, manifestations dans Strasbourg, entraves à la circulation du tram...la presse, les Dernières Nouvelles d'Alsace se moquent gentiment « ça n'arrive pas qu'aux autres. ! ». Une réunion régionale de négociation se tient à la Direction régionale sous la présidence du DR assisté des deux DDTEFP 67 et 68...De façon inattendue, le DR accepte toutes les revendications et nous signons un protocole d'accord complètement illégal, retoqué immédiatement par l'administration centrale du ministère. La direction régionale et celle du Haut-Rhin rentrent dans le rang, le conflit se poursuit à Strasbourg. Un matin, je suis en déplacement pour traiter en entreprise d'un plan de suppression d'emplois quand le DS CGT m'appelle pour me demander de rentrer, tout le personnel est en arrêt de travail et manifeste dans la cour. Quand j'arrive, je suis accueilli par le chant sur l'air d'« il était un petit navire : » « il était un petit Fierobe qui n'avait ja, ja, jamais négocié… ! » Je

réagis en me marrant et, provocateur, je me mets à battre la mesure. ! Rentrant dans les locaux, je griffonne quelques réactions sur les affichettes revendicatives qui jalonnent les couloirs en réplique aux slogans, moqueries, réflexions...dans un climat plutôt bon enfant à l'exception des paroles toujours agressives du leader de la CGT en réunion de négociation, ce qui provoque la division syndicale, le délégué CFTC désapprouvant publiquement cette attitude, ce qui apaise le climat. Je suis bien obligé de constater qu'en Alsace, seule la direction du Bas-Rhin est désormais toujours en grève. Les syndicats ont même récupéré toutes les cartes de pointage de l'ensemble du personnel, le temps de travail n'est plus contrôlable … !? Au moment où le Gouvernement, par notre ministre, le ministre des affaires sociales, François Fillon, ouvre des concertations/négociations avec les partenaires sociaux du pays sur la réforme des retraites notamment, ce conflit inquiète Pierre Soutou, le directeur de l'administration générale de notre ministère, qui m'appelle pour faire le point. Il me demande si, derrière ce mouvement, il y a autre chose ; je le rassure...Je constate alors qu'il m'appartient, à moi et à moi seul, de régler ce dossier, je ne puis compter sur aucun appui régional ou national...Je réunis alors les syndicats dans mon bureau et leur propose un accord verbal et secret dont je suis le seul garant, une augmentation de la durée journalière du travail et une suppression des 3 jours de congés, le tout étalé dans le temps, sur trois ans, de sorte qu'à mon départ en retraite, je puisse laisser à mon successeur une direction départementale propre, ''clean'', en matière de temps de travail...la grève cesse, les cartes de pointage sont restituées...les affichettes sur toutes les fenêtres de notre immeuble de 5 étages disparaissent… ! Alain V nous quitte pour partir en retraite en 2004. Après le discours de la Directrice régionale déléguée, je la remercie de me donner l'antenne au moment où exceptionnellement le Tour de France arrive à La Ciotat, ville de résidence de notre futur retraité et, me transformant en André Bourillon ou Robert Chapatte, me voilà retraçant avec passion les étapes de son parcours bien sûr exemplaire – je suis un peu faux-cul, mais c'est l'usage- de celui que j'appelle Vettfer, c'était ainsi qu'on l'appelait à Marseille, paraît-il, je m'en donne à cœur joie sur le personnage, mais aussi sur nos partenaires l'ANPE et l'AFPA et même sur le principal syndicat de nos services, la CGT...Ca n'a pas plu à cette dernière et quelques jours plus tard, son responsable est venu me demander de m'excuser publiquement...quelle absence d'humour caractérisée ! Je n'en fais rien bien sûr, car si on se réfère au texte de ce discours en annexes, on ne manquera pas d'être surpris de la démarche !

Jean-François P, franc-comtois venant de l'Isère, lui succède. Il est récompensé sans doute lui aussi pour avoir accepté de diriger la direction départementale de Grenoble, réputée très difficile en raison d'une équipe d'inspection du travail particulièrement pénible à manager. Je le connais depuis ma période belfortaine, il était directeur du Jura. Il ne s'est pas amélioré : parlant vite, toujours un peu énervé, voire excité, même agressif parfois, peu respectueux de ses collaborateurs. Par exemple un adjoint auquel il demande de faire un exposé devant l'équipe régionale de direction, il ne le laisse quasiment pas s'exprimer, lui coupe la parole sans cesse, rectifie les propos, finalement c'est lui qui fait l'exposé. A son départ en retraite, je n'ai pas manqué de lui faire ce reproche dans la dédicace d'un livre que je lui ai offert '' travailler avec toi a été très pénible… ! '' . Mais il a un esprit d'entrepreneur...il fait… ! Et quand je lui propose de fusionner nos deux sites, Direction régionale d'Alsace et Direction départementale du Bas-Rhin et ainsi de mutualiser nos fonctions supports (gestion du

personnel, des moyens généraux, ordonnancement des dépenses…), ça deviendra effectif dans les deux ans. A cette occasion, nous rénoverons l'ensemble de nos locaux DR/DD et nous serons dans la ligne qui sera celle de l'État à cette époque...Les chefs de services doivent mouiller la chemise, bâtir le projet, l'estimer techniquement et financièrement, solliciter les crédits d'investissement nécessaires, ce qui ne posera aucun problème et enfin en profiter pour réorganiser les services et revoir l'affectation des personnels...nous l'avons fait… ! Mais à mon départ en retraite en février 2007, il ne saura pas faire un discours de qualité faute de n'avoir rien préparé...ce fut assez médiocre. Pour un Directeur départemental, chef de service de l'État, comme pour le préfet, les rapports entre eux deux sont fondamentaux. Le préfet, selon le décret qui définit ses attributions, dirige l'activité des services de l'État dans le département et la région, à l'exclusion de l'inspection de la législation du travail, de l'action éducatrice et de la politique fiscale. Donc nous avons des contacts réguliers en permanence soit au sein d'une réunion le plus souvent mensuelle des chefs de service, soit au sein d'une réunion également mensuelle du Service Public de l'Emploi (SPED ou R) avec l'ANPE, l'AFPA, la ou les missions locales...J'ai vécu cela à Belfort comme à Nancy. A côté de ces réunions quasi institutionnelles, il y a les contacts personnels fréquents, au téléphone et à son bureau, à sa demande ou à la nôtre, sur telle affaire sensible comme un conflit du travail par exemple. A Strasbourg, j'ai affaire, à ''gérer'' comme je le dis souvent de façon un peu cavalière, moqueuse ou humoristique, trois représentants de l'État d'envergure, très professionnels, mais très différents dans leur fonctionnement : Le premier et le troisième sont plutôt des préfets de sensibilité de droite, mais je ne l'ai jamais senti chez le premier dans sa façon d'exercer sa fonction, bien que son épouse soit député RPR des Alpes Maritimes et qu'il nous quittera pour diriger le cabinet de Mme Alliot Marie, nommée ministre de la Défense. Il est surtout représentant de l'État ! Par contre c'est évident pour le directeur attitré du cabinet de François Fillon. Il est d'abord représentant du Gouvernement. Il mettra toujours en avant ou en relief les compagnies consulaires et les organisations patronales dans leurs initiatives. Quant au second, quand il est nommé, il est présenté par la presse comme un préfet de gauche, il était directeur des collectivités locales au ministère de l'intérieur et auparavant membre du cabinet d'Alain Richard, ministre de le Défense du gouvernement Jospin. Mais si cette sensibilité ne m'est pas apparue du tout dans son comportement, je puis témoigner qu'elle apparaît alors nettement dans les choix qu'il fait de suivre de façon très personnellement impliquée les politiques sociales comme les 35h et les emplois-jeunes. Le premier est remarquablement froid dans ses relations avec nous, c'est strictement professionnel, mais il sait néanmoins vous faire part de sa satisfaction...ainsi quand, avec l'inspectrice du travail, nous avons mis un terme au conflit du travail affectant en 2000 la Brasserie Adelshoffen du groupe Heineken à Schiltigheim et menaçant de déraper par des actions violentes comme celle de déverser des bonbonnes d'ammoniaque dans une rivière. Je n'ai jamais vu autant de journalistes parisiens dans notre direction départementale. Je me vois encore passant à la télé nationale au journal de 13 heures, entre l'affaire Clinton avec sa stagiaire et le crash du Concorde, interviewé dans le couloir avec à mes côtés le représentant du syndicat CFDT, meneur de la grève et le patron d'Heineken, à qui j'ai imposé le silence, m'octroyant d'autorité le rôle d'interlocuteur exclusif de la presse, craignant dans cet exercice un dérapage de l'un ou de l'autre remettant en cause les premiers progrès de notre médiation. Ce conflit a été résolu par un accord préparé par les avocats des deux parties... pour la

première fois je n'ai pas eu à le rédiger moi-même comme d'habitude, ayant senti la bonne entente entre les deux avocats, qui ont montré compétence et doigté. Au vu de l'accord que j'ai transmis immédiatement au préfet, il a su nous adresser à l'inspectrice et moi une belle lettre de félicitations et de remerciements, une lettre au format papier solennel utilisé habituellement dans une circonstance exceptionnelle. Mais sa froideur, voire son agacement apparaissent dans les contacts avec les élus comme lors de l'assemblée générale des maires du Bas-Rhin présidée par son président, où, au grand regret de celui-ci, il répond toujours assez sèchement aux questions des élus, au grand regret du président. Par contre, les deux autres préfets sont plus chaleureux, mais je préfère la chaleur du premier, moins feinte, plus sincère, mêlant mieux l'autorité requise et la sensibilité des sentiments et de l'attention à l'autre. Notre directrice régionale déléguée auprès d'Alain V a pu l'apprécier à sa juste valeur : au restaurant la bouteille d'eau minérale qui lui est servie contient un produit toxique qu'elle commence à ingurgiter, arrêtant à temps, mais suffisant pour détériorer quelque peu l'œsophage... hospitalisée, Michel Th que j'ai prévenu est aussitôt à son chevet...elle s'en sortira sans trop de dégâts, Dieu soit loué. ! Ensemble nous sillonnerons le Bas-Rhin pour présenter et promouvoir 35 heures et Emplois-Jeunes, nous faisons un duo très complémentaire...c'est comme ça que je conçois les rapports professionnels préfet-chef de service de l'État...Avec Alain V, nous le voyons une fois par mois dans son bureau pour faire le point sur la situation de l'emploi, du chômage et les résultats des politiques d'emploi en Alsace et dans le Bas-Rhin...il nous écoute, pose quelques questions et surtout il prend des notes ...c'est serein, paisible, sérieux...je lui fais part que j'ai un problème avec une directrice-adjointe incompétente que j'ai dû décharger de ses fonctions et en quelque sorte placardiser...comme c'est l'épouse du sous-préfet de Ribeauvillé, soulignai-je, vous en entendrai peut-être parler ? ...je n'en entendrai pas parler, dit-il ! A son départ en 2005 pour la région Languedoc-Roussillon, j'ai senti chez mes collègues chefs de service admiration, respect et même une certaine affection…Jean-Paul F lui succède, un peu auréolé de sa proximité avec François Fillon, dont il est l'inamovible directeur de cabinet quand ce dernier est ministre. Ce sera mon dernier préfet avant la retraite. Il monte et nous fait monter avec lui pour promouvoir la politique du nouveau et flamboyant Premier Ministre Dominique De Villepin, en particulier le CPE « contrat première embauche », CDI, mais avec une période d'essai de ...24 mois, exonérée de charges sociales. Il mobilise patronat et compagnies consulaires, surtout la Chambre de Métiers...si bien que je reçois un appel de son président qui m'annonce « M. Fierobe, on va vous faire travailler » ...pardon ! Dis-je, nous travaillons sans que la Chambre de Métiers nous y invite ! c'est un comble...il m'annonce avant le préfet la série de réunions par bassin d'emploi pour promouvoir ce CNE/CPE...la longueur de la période d'essai fait bien sûr sursauter les services de l'emploi. Je leur indique tout de suite que je ne leur demande pas de promouvoir ce dispositif, je m'en charge aux côtés de la préfecture et de l'ANPE...et c'est parti avec Jean Paul F dans les territoires et d'abord à Strasbourg...Je me permets de dire aux entrepreneurs présents « si un jeune fait l'affaire, est motivé...etc.…vous n'êtes pas obligé d'attendre 24 mois pour confirmer son embauche définitive ». « Ah ! M.Fierobe, laissez-nous profiter ! » Après la réunion de Strasbourg, Jean Paul F invite le plus discrètement possible les représentants du patronat et de la CMA à dîner en préfecture...il craint que je n'en parle, alors il insiste auprès de moi pour me demander une discrétion absolue… ! Il veut honorer surtout les représentants de la Chambre de Métiers...ça

peut faire des jaloux. Il m'apparait surtout au service des chefs d'entreprises et de leurs organisations professionnelles. Il est aussi comme tout préfet au service des élus surtout de droite en majorité en Alsace, il leur est assez soumis, voire il les craint comme l'atteste une anecdote plutôt mineure, mais significative : en février 2005, notre ministre Jean-Louis Borloo a fait adopter une réforme de la politique d'insertion des personnes handicapées, qui relèvera à l'avenir d'un groupement d'intérêt public où le Conseil Général a le pouvoir. Les COTOREP deviennent Commission des Droits et de l'Autonomie (CDDA). Les membres sont élus par les administrations, associations et syndicats concernés. Je me porte candidat ainsi qu'un conseiller général et je suis élu ...Dans la soirée, je suis dans la rue, je rentre chez moi et mon téléphone sonne plusieurs fois, c'est le préfet. Le bruit de la rue et ma mauvaise audition m'empêchent de comprendre ce qu'il me dit. Je le lui dis et lui propose de le rappeler de chez moi. C'est alors que j'ai au bout du fil un préfet stressé, voire affolé, il vient de recevoir un appel du président du Conseil général 67 protestant contre le fait que j'ai été élu à la place d'un conseiller général à la CDDA… Étonné des conséquences politiques de cette affaire, mineure à mes yeux, je le rassure et lui dis que je me retire sans problème...J'ai senti M. Faugère très très soulagé ! Cet incident vécu par le préfet m'interroge sur la relation des préfets avec les élus. Certains élus se permettent quelques fois de les traiter de façon cavalière, mais les préfets ne s'en laissent pas compter pour la plupart, comme je l'ai constaté moi-même et c'est heureux !

Le préfet F a présidé dans les salons de la préfecture le pot en l'honneur de mon départ à la retraite fin février 2007 organisé à l'initiative du Secrétaire Général. Il n'a pas pris le temps de préparer son intervention, il s'est inspiré d'une note que lui a transmis, à la demande de son secrétariat, notre directeur-adjoint. Il a surligné en jaune quelques phrases qu'il lit...il me passe ensuite la parole en me disant discrètement '' je dois partir assez vite'' m'invitant en quelque sorte à ...abréger...puis prenant conscience du nombre et des personnes et personnalités présentes venues me saluer et me remercier (procureur, maire et secrétaire général de Schiltigheim, adjointe au maire de Strasbourg, présidents de compagnies consulaires…), il me dit en partant '' je m'aperçois qu'on ne connaît pas nos chefs de service… !'' ...un point positif quand je lui annonce ma mise à la retraite pour limite d'âge, il s'écrie '' c'est du gaspillage ! ''Ce dernier poste de ma carrière dans l'État est le plus heureux, le plus serein, de ma vie professionnelle active. D'abord, comme je l'ai déjà souligné, j'ai la chance d'être particulièrement bien entouré par deux adjoints d'une qualité professionnelle et humaine remarquable. Il en est de même de notre encadrement « intermédiaire », je pense notamment à nos deux secrétaires de COTOREP, si impliquées, si motivées pour l'insertion des personnes handicapées, je pense à un jeune inspecteur ''hors section'' sur le secteur de l'emploi et bien sûr à l'équipe des CEF. Ensuite le climat relationnel interne est plutôt apaisé et apaisant, je m'en rends compte lors de mes visites hebdomadaires « gratuites » du vendredi après-midi dans les cinq étages de la maison. « vous êtes respecté parce que vous nous respectez », réflexion entendue qui me va droit au cœur...Il est vrai que le personnel touche du doigt concrètement une volonté ferme de transformer les conditions matérielles de travail : bien que locataire d'Électricité de Strasbourg, nous obtenons du ministère les crédits nécessaires pour rénover et mettre aux dernières normes de sécurité la totalité des locaux de travail sans incidence quasiment sur le fonctionnement des

services publics qui nous incombent. Je m'implique personnellement – j'adore - pour organiser, demi-étage par demi-étage, le transfert des services concernés dans une autre aile du bâtiment pour permettre la réalisation des travaux, le propriétaire nous accordant en contrepartie le bénéfice de la gratuité temporaire du loyer...etc...la fusion direction régionale-direction départementale dans notre propre immeuble, avec mutualisation des fonctions supports, est une réussite...de même la mise en œuvre négociée des 35 heure après le conflit justifié par la nécessité... d'augmenter le temps de travail journalier et hebdomadaire. Il m'est bien sur impossible de décrire par le menu l'action extérieure de notre direction durant ces sept ans et demi, la mémoire est un peu défaillante, l'intérêt limité et fastidieux...par contre certains évènements ou certaines actions me marquent tout spécialement :

- le Contrat Nouvelle Embauche (CNE) lancée par Dominique de Villepin ...il déroge gravement aux règles de recrutement des salariés en matière de période d'essai. En effet, celle-ci varie de 1 mois à 3 mois selon la nature du poste (ouvrier/employé, technicien/agent de maîtrise, cadres) durant laquelle le contrat de travail peut être rompu sans motif ni préavis à l'initiative du salarié ou de l'employeur. Avec le CNE, la période d'essai est de ...2 ans...Les praticiens du droit du travail sont plutôt choqués...Or cette nouvelle mesure de la politique de l'emploi, nous sommes fermement invités, préfets en tête, à la promouvoir...En réunion de service, je déclare que je ne demande pas au personnel, notamment l'encadrement, de la promouvoir et que je m'en charge, moi seul, en liaison avec la préfecture et l'ANPE. C'est ce qui se fait : aux côtés du préfet, des sous-préfets et des directeurs d'agences de l'emploi, nous prenons nos bâtons de pèlerins et sillonnons les bassins d'emploi du Bas-Rhin...j'adore ! Et les services ne sont pas embêtés… !

- la fermeture d'Adelshoffen à Schiltigheim et le conflit qu'elle a provoqué...voir plus-haut

- la visite à mon bureau du directeur et DRH de l'établissement d'Illkirch-Graffenstaden et membre du comité de direction du groupe Alcatel, venu m'annoncer la décision de son PDG de supprimer l'activité industrielle de cette unité bas-rhinoise, soit 800 salariés sur 1600, maintenant toutefois le service ARD. Il viendra régulièrement me présenter les reclassements effectués jusqu'à la dernière personne concernée, dans une concertation étroite avec la représentation du personnel, sans aucun licenciement sec et avec la création ex-nihilo de deux entreprises dans les zones d'activité de la plaine de la Bruche. Il faut souligner qu'il a obtenu du groupe tous les moyens pour arriver à ce résultat incomparable. Il m'annoncera aussi hélas qu'il a une tumeur au cerveau et qu'il lui reste 18 à 24 mois de vie. Il sera fait sur ma proposition chevalier de la légion d'honneur. Il nous quittera deux ans plus tard comme il me l'avait prédit. Connaitre ce cadre d'entreprise fut une richesse et un moment privilégié de ma vie professionnelle.

- l'annonce par un chef d'entreprise de Schirmeck de la fermeture de l'unité de production locale, accompagnée d'un plan social comprenant une proposition de reclassement dans une autre unité en... Roumanie. Elle est faite aux ouvrières de Schirmeck, payées au smic, qui ont leur vie dans ce coin de la vallée de la Bruche. Elle fait immédiatement scandale, à juste titre. Sollicité par la presse, après avoir obtenu l'accord du cabinet du ministre et du préfet, je

condamne cette proposition, soulignant que si l'employeur a une obligation générale de reclassement, ses propositions doivent être bien sûr acceptables, ce qui n'est pas le cas en l'occurrence. Avec le sous-préfet de Molsheim, nous recevons l'employeur en sous-préfecture pour en discuter, mais en l'invitant à rectifier le tir. En fait, pour se couvrir juridiquement au regard de son obligation générale de reclassement, il a fait formellement cette proposition...une maladresse qu'il aurait pu éviter en prenant conseil auprès du contrôleur du travail du secteur…

- cette démarche d'un inspecteur du travail, par ailleurs syndicaliste CGT très actif, venu à mon bureau me dire ''M.Fierobe, dans le conflit qui affecte l'entreprise Halter, je viens de me griller et suis donc dans l'incapacité de contribuer à la résolution du conflit, il faut que vous preniez le relais...'' j'ai apprécié son esprit de responsabilité, son sens de l'équipe inspecteur/directeur , en somme son sens du service public ...je me substitue à lui bien sûr et en quelques jours, je parviens à faire conclure et signer l'accord de fin de conflit par les deux parties. Nous traiterons ensemble, sur place dans l'entreprise, de façon efficace, un autre dossier de suppression d'emplois dans une autre entreprise de son secteur. C'est ainsi que je conçois la relation inspection/direction et c'est toujours une grande satisfaction professionnelle.

- chef de service de l'État le plus âgé, le plus ancien et sans doute le plus expérimenté du collège des chefs de service du Bas-Rhin autour du Représentant de l'État, je m'attribue, à tous les niveaux, une liberté de parole assez inédite et plutôt bien reçue et acceptée ...quelques exemples :

Depuis des années les gouvernants sentent bien que l'organisation de l'État dans les régions et les départements est lourde, compliquée, trop centralisée par ministère...alors la « marotte » des premiers ministres successifs, au lieu d'une réforme structurelle, est de demander aux préfets de faire en sorte que les administrations « travaillent ensemble » !? ...ça a commencé sous Lionel Jospin : les préfets sont invités à désigner des ''chefs de file'' rassemblant les administrations sur certaines missions et objectifs ; des ''fiches'' sont à rédiger par les chefs de file pour montrer au Premier Ministre la nouvelle organisation... à l'analyse, sur 16 chefs de mission, je m'aperçois que notre direction est concernée par 8 « travaillons ensemble » derrière un chef de file...c'est la réunionite permanente assurée, je proteste par écrit auprès du préfet Andrieux, soulignant que moi-même et les deux adjoints ne peuvent être toujours en réunions, c'est impossible et même si c'était possible, je m'y opposerais, je ne veux pas que l'encadrement ''hors section'' de notre direction soit mobilisée par une réunionite inutile...le directeur de la Jeunesse et des Sports se plaint de mes réticences au préfet qui m'appelle ''alors Fierobe, vous avez des états d'âme ?'', ma réponse est sans détours et en Meurthe-et-Moselle en tous cas cette soit disant réforme de l'État tombera à l'eau! En 2005, rebelote, Dominique De Villepin en remet une couche ! Le Secrétaire Général de la Préfecture nous réunit et directive est donnée aux administrations ''voisines'' de se rapprocher, de faire des ''fiches'' d'organisation et d'actions communes ou coordonnées, par exemple, entre DDASS et DDTEFP...j'ai dû faire un geste ou une mimique d'agacement et de désapprobation, car un « ça ne va pas, M. Fierobe, quelque chose vous gêne ? » Je réponds que oui, que ça ne sert à

rien, ces fiches ne trouveront pas application comme les précédentes, c'est du temps perdu...et cela à la grande satisfaction, inattendue, des attachés de préfecture, collaborateurs du Secrétaire Général qui, en fin de réunion, se précipitent vers moi pour me remercier et louer mon « courage » ...encore une fois Fierobe, qui n'est téléguidé par aucun syndicat – il ne sera jamais syndiqué – dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas ! A la réunion du collège des chefs de service qui suit, le préfet, me regardant, les sourcils froncés, insiste, il attend la fiche DDASS- DDTEFP, sinon, dit-il, je vais être en difficulté ! Appréciant beaucoup notre préfet, la directrice de la DDASS, et moi-même, rédigeons la fameuse fiche pour les services de M. de Villepin, elle ne trouvera jamais application...Une réforme structurelle des directions départementales et régionales sera décidée en 2010 par la volonté politique de Messieurs Sarkozy et Fillon, regroupant, fusionnant les services sous une même direction régionale...de 16 on passe à 8 directions régionales...je ne la connaîtrai pas… ! Et voilà la loi d'organisation des lois de finances, la LOLF ! votée en 2001 sous Lionel Jospin et mise en application définitive en 2006 sous Dominique de Villepin. Très vite, elle nous est apparue comme un monstre administratif et financier. Je vois les adjoints et chefs de service accaparés par la nécessité de remplir d'innombrables tableaux par « mission, programme, sous-programme. »., j'avoue que ça m'énerve et, quand j'entends en réunion du collège des chefs de service le préfet F nous inviter « à nous lâcher » sur la LOLF, alors je n'hésite pas et fais part de mon mécontentement devant les difficultés de nos agents à maitriser ce dispositif. Je suis le seul qui ose émettre des critiques sur un ton quelque peu comminatoire...comme d'habitude, le préfet F, qui a voulu démagogiquement se montrer proche de nos préoccupations et ressentiments, a une réaction « faux-cul » et sournoisement critique devant mes propos, en en atténuant la portée « il se le permet, c'est bientôt la quille », oubliant ou ignorant mes nombreuses interventions dans un langage de vérité dans différentes enceintes, mais comme il me l'a dit à mon départ en retraite, il ne connaît pas les chefs de service ou plutôt il n'a pas su trouver le temps de les connaître, le souci des ressources humaines n'est pas donné à tout le monde ou plutôt le sens des relations humaines.. !?

- une interview de la directrice régionale de l'ANPE par Jacqueline Pérez, des Dernières Nouvelles d'Alsace, m'agace. Évoquant la place et les missions de l'Agence, la directrice croit bon d'insister à deux ou trois reprises, citée en italique et entre guillemets par la journaliste : « nous ne sommes pas des fonctionnaires… ! » Je m'insurge, j'appelle Mme Pérez pour vérifier, elle me confirme les propos, je la sensibilise au beau mot de fonctionnaire, de fonction publique, de service public, car ça a l'air péjoratif dans la bouche de la dame de l'ANPE, manifestement, comme d'habitude, elle cherche à se distinguer du Ministère du Travail et de ses fonctionnaires comme moi, je l'ai toujours senti , eux l'ANPE, ce n'est pas l'État, c'est un établissement public administratif, une personne morale distincte de l'État...mais enfin ce ne sont peut-être pas des fonctionnaires de l'État au sens juridique du terme (concours, nomination, titularisation…), mais alors, qui sont les agents de l'ANPE ? Quelle différence dans les faits ? Ce sont des agents publics d'un Établissement Public National, créé par l'État. Mme Pérez, presque un peu gênée, mais elle n'y est pour rien, me dit « et dire que mon mari est aussi fonctionnaire » J'ai bien sûr fait part de mes observations très amicalement à la dame de l'Agence qui les a acceptées tout aussi amicalement...J'ai toujours mis un point d'honneur à cultiver des relations professionnelles cordiales avec les collègues

de l'agence, ayant été outré un jour par la manière dont un collègue Directeur départemental traitait le Délégué départemental de l'ANPE, il lui parlait comme s'il était son chef de service et en plus sur un ton que je ne me serais jamais autorisé avec un de nos agents…

- Deux journalistes des Dernières Nouvelles d'Alsace avec lesquelles j'entretiens de bonnes relations...avec la première, cela date de loin, de mon premier poste comme inspecteur du travail à Strasbourg (1975-1979), elle m'appelait régulièrement pour faire le point sur les conflits du travail en cours, le plus souvent « en off », par exemple, sur Général Motors, Roth Frères, Clarck Equipements, ...etc...pareil avec Mme Pérez, qui apprécie, paraît-il, ma franchise, ça devait la changer des autres contacts toujours un peu délicats entre la presse et l'État. J'ai pour principe de ne pas les solliciter, j'attends que la presse m'appelle, je veille en effet à ne pas être demandeur, je suis plus libre. A mon départ en retraite, nous nous retrouvons tous les trois pour un déjeuner très sympathique. Mme Pérez publie un bel article en forme de portrait. Hélas, nous éprouvons la grande tristesse de la perdre assez vite. Je serai présent à ses obsèques. Je ne sais pourquoi, dans tous mes postes de directeur, les relations avec la presse écrite et quelquefois télévisée, ont toujours été très bonnes, les journalistes ont toujours apprécié le contact avec moi, ce qui, à un moment donné, suscita, semble-t-il, de l'agacement au cabinet de Martine Aubry...une fois je reçois, en effet, un appel d'un de ses conseillers « Mr le directeur, peut-on faire le point sur le conflit ? « ...bien sûr, on fait le point... » Mr le directeur, trop de médiatisation ... » ... je n'ai rien compris à cette remarque… ! Mon avis est que les journalistes sentent chez moi la sincérité sans fioritures, sans le souci de me mettre en avant ! Les faits, rien que les faits !

Janvier 2007 – il faut quitter l'État !

Il est temps, je suis limite au regard du devoir de réserve, beaucoup de choses m'agacent : les différentes et successives tentatives avortées de réformes de l'État, les collectivités régionale et départementale à l'affut de nouvelles mesures de décentralisation, s'imaginant qu'elles peuvent faire mieux (emploi, restructurations et plans sociaux), le casse-tête de la LOLF, les difficultés de coopérer avec les branches professionnelles pour identifier leurs prévisions d'embauches et y adapter nos programmes de formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi...etc…

J'aurais pu solliciter une prolongation de trois ans au plus, mais sans aucune garantie des rester à Strasbourg et dans le Bas-Rhin avec le même niveau de traitement (hors échelle B3) ...Le ministère est capable de me réintégrer dans le corps de l'inspection du travail et de m'affecter dans une autre région ou département dans un poste de directeur délégué avec un traitement inférieur. D'ailleurs, quand il m'a mis à la retraite pour limite d'âge, c'est ce qu'il a tenté de faire et il a fallu se battre : l'arrêté qui me radie des cadres me réintègre dans le corps et calcule ma retraite sur le dernier échelon du corps, en dessous du Hors Échelle, alors que les textes stipulent que la pension est calculée sur le traitement moyen des six derniers mois précédant la radiation. Je proteste immédiatement et avec l'appui du Régional, j'obtiens la rectification qui s'impose… ! Cette erreur est sans doute due à l'incompétence de l'agent qui

a traité mon dossier. Avec la prise en compte du compte épargne temps, je suis en cessation d'activité le 5 janvier 2007 et juridiquement en retraite le 1er mai de cette même année 2007.

Le Secrétaire Général de la préfecture, que j'informe de mon prochain retrait, me dit : on ne va pas vous laisser partir comme ça et il propose au préfet F d'organiser un pot de départ assez solennel sous les lambris dorés de l'Hôtel du Préfet, ce qui me fait grand plaisir, ce sera le 24 janvier 2007. Je décide moi-même de la liste des invités ciblant tout particulièrement les personnes, chefs de service ou non, avec lesquels j'ai travaillé très étroitement. En annexe, mon discours d'adieu manuscrit que j'ai conservé précieusement. Celui, introductif, du Préfet est particulièrement médiocre, comme je l'ai écrit précédemment...faute de temps sans doute, faute d'intérêt ?! on ne sait...ce qui est sûr à mes yeux, j'évoquerai ce sujet dans la 2°partie de cet ouvrage, c'est que la direction des relations ou des ressources humaines dans notre État et paradoxalement au sein du ministère du travail chargé de les surveiller certes, mais aussi de les promouvoir dans le secteur privé, est particulièrement défaillante. Directeur, je tente et tenterai en permanence de combler ces carences à l'égard des personnels placés sous ma responsabilité et en particulier, vis-à-vis de celles et ceux qui après 35 à 37 ans de services, nous quittent pour une retraite méritée. La très grande majorité d'entre elles acceptent très volontiers. Je place ce discours d'adieu sous un angle humoristique : je détaille par ordre croissant les péchés véniels, puis ceux qui le sont moins, pour enfin me confesser publiquement des péchés mortels commis souvent délibérément durant cette carrière qui s'achève, en particulier les critiques publiques, devant tous mes collègues rassemblés à l'INT de Lyon-Charbonnières ou à Paris, des ministres Martine Aubry, Jacques Barrot, Jean-Louis Borloo et Gérard Larcher. C'est surtout la mise en cause de Martine Aubry qui a marqué...je l'aurais irritée, paraît-il...elle n'aurait accepté qu'à contre cœur de me nommer à Strasbourg. Il y a ensuite un deuxième pot de départ, interne à nos services, Direction régionale d'Alsace et Directions départementales du Haut-Rhin et surtout du Bas-Rhin. Notre salle de réunion est bondée ! Sont présents des collègues de Belfort et de Nancy. Après un nouveau médiocre discours, celui du Directeur régional qui n'a rien préparé ou si peu, suivent les interventions très amicales et émouvantes des Directeurs-adjoints. Violette m'affuble d'un tee-shirt avec, sur la poitrine, une photo de moi et un slogan « Génération Fierobe » que je garderai précieusement...Ils ont préparé une chanson chantée à tue-tête, tout ça préparée activement par Violette...merci Violette ! De toutes parts, les témoignages d'amitié, de reconnaissance s'accumulent. J'en ai sélectionné quelques-uns dont je me permets de citer quelques extraits, les uns, internes, parce qu'ils soulignent un style de management manifestement apprécié, les autres, venant de l'extérieur, parce qu'ils expriment leur reconnaissance à l'égard de la présence et de l'action de l'État :

- de la part de collègues de travail de tous grades :

. Une responsable d'administration générale « j'ai conservé un excellent souvenir de votre passage à la direction du travail de …je me souviendrai toujours que vous m'avez témoigné votre confiance et que vous m'avez donné ma chance...j'y pense souvent avec une certaine nostalgie...merci pour tous ces moments... »

Une récente retraitée, ex-chef de service administratif, qui reçoit son titre de pension « ...ce n'est pas seulement une page qui se tourne, mais un chapitre de ma vie qui prend fin...c'est aussi une carrière de fonctionnaire qui fut longue, je ne me suis pas souvent éclatée, car je n'en possédais pas vraiment l'esprit...je garde toutefois un excellent souvenir des trop courtes années passées à vos côtés, non seulement par rapport à l'homme qui mérite d'être connu, mais aussi vous avez su m'impliquer dans le travail et me donner le sentiment d'être enfin utile ! Encore un grand merci pour tout cela ! »

Une coordonnatrice emploi-formation « …pour conclure de façon tout-à-fait personnelle : un directeur honnête et audacieux, c'est rare, ce qui est rare a de la valeur, donc vous êtes, Mr le directeur, sans aucun doute, un homme de valeur ! Restez-le longtemps pour la plus grande joie de vos collaborateurs. » !

Un contrôleur du travail, syndicaliste CGT « merci d'avoir exprimé avec autant de conviction et d'audace le message social que notre administration se devrait de répéter aussi souvent que possible...votre prestation télévisée du 18 novembre (1996, sur M6 dans l'émission « c'est à suivre » de Claude Sérillon sur Daewoo) était courageuse, sereine et ferme, en un mot excellent, je vous ai trouvé magistral...félicitations et soutien ! »

Un Inspecteur du travail affecté à une fonction de secrétaire général : « je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée pour la fonction de secrétaire général. J'ai fait de mon mieux même si je me heurtais tous les jours à des résistances ou des craintes. Merci, car le poste me permet de mieux appréhender l'organisation et la gestion d'un service. Merci, car rarement dans ma courte carrière (déjà 11 ans en tant que fonctionnaire) j'ai eu l'occasion de croiser un responsable avec de telles qualités humaines. »

- de la part de représentants de l'administration ou d'organisations professionnelles et syndicales, pas seulement de là où j'ai pris ma retraite, mais aussi de Nancy :

Claude Erignac répondant à mon message lors de son départ de Nancy pour Versailles « merci pour votre message qui me touche beaucoup ; je garderai le meilleur souvenir de notre collaboration, de nos échanges, de nos sorties cyclistes aussi... »

Délégués CFDT de CFC-Daum « au nom de l'ensemble du personnel de CFC-Daum, nous vous prions d'accepter ce petit cadeau, une pièce de pâte de verre créée spécialement pour le centenaire de l'École de Nancy est pour nous symptôme d'une reconnaissance de l'action que vous avez menée en tant que Directeur du Travail et de l'Emploi de Meurthe-et-Moselle et plus particulièrement concernant les lourds dossiers de CFC Daum. »

Secrétaire Général d'une préfecture « votre nomination est clairement méritée vu votre action dans notre département, vos qualités humaines profondes qui se sentent directement dans les rapports quotidiens qui s'en trouvent positivement transformés. Sachez que je resterai imprégné du climat de travail qui a fondé nos relations pendant ces quatre années... »

Daniel Fierobe

Inspecteur et directeur du travail (1975-2007)